LA LOUVIÈRE
vous êtes au centre de tout

Programme Stratégique Transversal 2025-2030



En collaboration avec

policy lab
CONNECTEUR DE CONNAISSANCES

SOMMAIRE

5
Préambule

9
Le PST : un outil de gouvernance au service de la modernisation de la gestion publique locale

13
Les avantages du programme stratégique transversal

17
Méthodologie pour l'élaboration du PST louviérois

23
Portrait du territoire

41
Interdépendances et contraintes influant sur le contenu du programme stratégique transversal

49
Définition de nos objectifs stratégiques

53
Objectif stratégique 1 :
être une ville dynamique et attractive qui parie sur son identité culturelle forte, une économie résiliente, l'innovation et les générations futures

61
Objectif stratégique 2 :
être une ville ouverte et solidaire qui répond aux besoins du citoyen à chaque étape de son parcours de vie et le rend acteur du changement

69
Objectif stratégique 3 :
être une ville sûre et sereine qui offre un cadre de vie durable et agréable pour l'ensemble de sa population

79
Objectif stratégique 4 :
être une administration moderne et attentive à l'épanouissement de son personnel et à la performance de son organisation

89
Annexes

91
Élaboration du PST 2025-2030 : Diagnostic

115
Arborescence du PST 2025-2030

PRÉAMBULE



Riche de plus de 80.000 habitants, d'un tissu associatif dense et diversifié, d'une position stratégique en termes de développement régional, La Louvière, avec son statut de 5ème ville de Wallonie, a inévitablement besoin de se projeter dans l'avenir en s'appuyant sur une vision transparente des différentes politiques sectorielles de la vie communale. Aussi, depuis 2006, la Ville de La Louvière est entrée progressivement dans une démarche de planification stratégique et d'évaluation qui s'est traduite notamment par la création d'un comité de direction et par sa participation, en tant que commune-pilote, au projet « Programme Stratégique Transversal » (PST) initié en janvier 2013 par Paul FURLAN, alors Ministre wallon des Pouvoirs locaux.

Entre 2013 et 2018, la Ville de La Louvière n'a pas seulement pris part à cette expérience pilote, elle a également participé à une série d'ateliers, de comités de lecture, et contribué à la rédaction du guide méthodologique en collaboration avec une série d'autres communes, le CRAC et l'UVCW.

Document à finalité stratégique, le PST est en lien direct avec la Déclaration de Politique Communale (DPC), laquelle identifie les défis auxquels la Ville va devoir faire face dans les années à venir. Ces défis, qui ont servi de base de réflexion, transparaissent aujourd'hui directement dans nos objectifs stratégiques, traduits en objectifs opérationnels et en actions.

S'il est avant tout un outil ambitionnant d'accroître l'efficience de la gestion communale au travers d'une vue transversale, décloisonnée et coordonnée des projets, le PST constitue également une démarche qui a pour but de motiver les acteurs de la ville - politiques, agents communaux, partenaires, entreprises, associations et citoyens - à atteindre des objectifs partagés, au bénéfice de tous.

À travers ce préambule, nous tenions à remercier tous les agents communaux, quel que soit leur grade ou leur fonction, ainsi que tous les partenaires qui ont apporté et continueront à apporter leur contribution à ce travail d'envergure.

Ce Programme Stratégique Transversal sera notre feuille de route pour la mandature. Amené à être régulièrement évalué, son contenu pourra être amendé au gré des opportunités qui surviendront au cours des cinq prochaines années. Il formalise la manière dont nous envisageons le développement de notre Ville tout au long de la mandature mais également à l'horizon 2050, créant ainsi du lien et renforçant le dialogue entre toutes les personnes qui se sont attelées à construire notre ville et sa région.

Avant de nous attarder sur le contenu de notre Programme Stratégique Transversal (PST) et, afin de faciliter la compréhension du lecteur, nous consacrons les prochaines parties à définir ce qu'est un PST, à rappeler son utilité et comment il vise à améliorer la gestion publique avant d'en venir à la méthodologie mise en place afin de co-construire notre document. Ensuite, nous exposerons les éléments contextuels et les interdépendances qui nous ont amenés à définir les 4 grandes ambitions de La Louvière pour la législature 2024-2030.

Dans la seconde partie du document, nous présenterons de manière plus détaillée les mesures et les projets que nous comptons mettre en place afin de rencontrer nos ambitions.

Pour l'Administration,

Rudy Ankaert
Directeur Général
Marc Minne
Directeur Général adjoint
Valérie Dessalles
Directrice Financière
Claudine Cornet
Directrice Stratégie et Communication
Nathalie Dilillo
Cheffe de Bureau Stratégie
Anton Menacho
Attaché Spécifique Stratégie

Pour le Collège,

Jacques Gobert
Bourgmestre

Olivier Destrebecq
Antonio Gava
Nicolas Godin
Michele Di Mattia
Leslie Leoni
Laurence Zanchetta
Pauline Trémerie
Échevins

Pascal Leroy
Président du CPAS

LE PST : UN OUTIL DE GOUVERNANCE AU SERVICE DE LA MODERNISATION DE LA GESTION PUBLIQUE LOCALE

LE PST : LA SUITE LOGIQUE DE LA RÉFORME DU STATUT DES GRADES LÉGAUX DE 2013

La réforme du statut des grades légaux a été portée :

- par deux décrets du 18 avril 2013, lesquels modifiaient respectivement le Code de la démocratie locale et de décentralisation du 22 avril 2004 et la loi organique des centres publics d'action sociale du 8 juillet 1976 ;
- ainsi que par les arrêtés d'exécution du Gouvernement wallon pris le 11 juillet 2013. Cette réforme est entrée en vigueur le 1er septembre 2013. Les décrets du 19 juillet 2018 et les arrêtés d'exécution du 24 janvier 2019 complètent ce dispositif légal.

SON OBJECTIF ?

La modernisation du fonctionnement des administrations locales en implémentant « (...) un nouveau schéma organisationnel des administrations locales [...] dans le but d'améliorer le fonctionnement de celles-ci (...) » et ce, en précisant le(s) rôle(s) de ce qu'il convient désormais d'appeler les directeurs généraux et directeurs financiers et en consacrant de nouveaux outils de gestion.

La réforme de 2013 peut se résumer en trois points :

1. la concrétisation d'outils parmi lesquels :
- le contrat d'objectifs ;
- le comité de direction ;
- et l'organigramme.

2. la clarification des rôles des grades légaux (participation au CODIR, binôme « grades légaux/collège », rôle de chef du personnel du directeur général, avis en amont du directeur financier) ;

3. la révision du statut des grades légaux (nouvelles conditions d'accès, certificat de management public, stage, évaluation, barèmes).

Aussi, dès 2013, le législateur wallon a entendu guider les pouvoirs locaux vers une programmation stratégique en imposant à l'autorité politique :
- d'une part, de formaliser ses objectifs stratégiques politiques ;
- et, d'autre part, de se concerter avec son directeur général sur la manière d'opérationnaliser ceux-ci.

En 2013, il appartient donc déjà au directeur général, aidé de son équipe managériale, de concrétiser ces objectifs stratégiques politiques par des projets qui devront être validés par les instances politiques, exécutés par l'ensemble du personnel, puis évalués. Le directeur financier, dont le rôle peut pour partie être assimilé à un inspecteur des finances, est quant à lui garant du respect de la légalité et de la bonne gestion du pouvoir local concerné en matière de finances.

La révision du statut des grades légaux et la généralisation de la programmation stratégique dans les pouvoirs locaux sont donc étroitement liées. Elles s'inscrivent toutes deux dans une logique de gouvernance et de modernisation de la gestion publique locale.

Par ailleurs, d'autres outils de gestion sont liés au PST (liste non-exhaustive) :

✔ **l'organigramme**

Il schématise l'organisation des services et les profils de fonctions affectés à chaque service ;

✔ **le comité de direction (CODIR)**

Composé du directeur général, du directeur général adjoint, du directeur financier et des membres du personnel que le directeur général choisit parmi ceux qui remplissent des fonctions reliées à la qualité de responsable de service par l'organigramme, ce comité participe à l'élaboration du PST, assure le suivi et le pilotage de sa mise en œuvre et participe à son évaluation.

LES AVANTAGES DU PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL

- Il permet avant tout de fixer un cadre. Le PST est un outil de gouvernance locale qui permet de fixer le cap de l'action locale ainsi que le périmètre des actions et projets que l'on souhaite réaliser au cours de la législature pour atteindre les objectifs que l'on s'est fixés. Le projet politique ainsi défini offre un cadre de travail clair pour les agents.

- Il induit une **nouvelle culture de gestion**. Développer un PST suppose de remettre en question ses pratiques et d'adopter une nouvelle culture de gestion fondée sur la planification, l'évaluation et la communication.

- Il implique une vision à **long terme, prospective**. La démarche PST permet d'identifier les enjeux pour mieux les anticiper.

- Il implique une **gestion transversale, décloisonnée**, coordonnée, voire transcommunale des projets locaux.

- Il est conçu en vue d'**optimaliser le service rendu au citoyen**.

- Il **fédère les plans sectoriels existants** dans un document unique qui définit la politique locale pour la législature.

- Il **fédère les acteurs**. Le PST fédère l'autorité politique, l'administration et les partenaires autour d'un projet en leur offrant un cadre mobilisateur. La mobilisation de toutes les compétences, celles du corps politique, celles de l'administration ainsi que celles des partenaires (associations, institutions paralocales, syndicats, citoyens...) est une des clefs du succès du PST.

- Il vise à **optimaliser l'utilisation de toutes les ressources** (budgétaires, patrimoniales, humaines) et à gagner du temps, à terme.

- Il permet d'**augmenter la légitimité de l'action communale**.

Considérant que :

- ✓ le PST reprend, dans un document unique et public publié et mis en ligne sur le site internet de la commune, l'ensemble des projets et actions qui seront développés au cours de la législature, favorisant ainsi la transparence de l'action publique locale ;

- ✓ la démarche PST encourage l'association des citoyens, partenaires et forces vives de la commune au travail de constitution du PST, favorisant ainsi la participation citoyenne ;

- ✓ la démarche PST favorise la communication vis-à-vis des citoyens, forces vives et partenaires de la commune ;

c'est toute l'action publique locale qui s'en trouve légitimée.

MÉTHODOLOGIE POUR L'ÉLABORATION DU PST LOUVIÉROIS

À l'instar de la démarche de management que nous efforçons d'implémenter, la méthodologie employée pour construire ce Programme Stratégique Transversale s'est voulue participative.

Et, afin de mener à bien la mission de rédaction de notre Plan Stratégique Transversal 2025-2030, le Collège Communal a souhaité mettre en œuvre une collaboration administration/université portant sur la planification, le suivi et l'évaluation du PST de la Ville.

Un marché public a dès lors été lancé dans ce cadre, et le Policy Lab, Institut de recherche-action de l'ULB, a été désigné pour accomplir cette mission.

Le marché implique la mise à disposition par l'Université d'une équipe d'experts en évaluation des politiques publiques et se divise en plusieurs volets, parmi lesquels :

- un appui méthodologique : pour assurer que les objectifs, actions et indicateurs retenus rendent le PST « objectivement évaluable » ;
- un accompagnement pédagogique : pour garantir le développement d'une expertise interne améliorant le pilotage et l'évaluation du PST.

Le Policy Lab a donc accompagné l'administration durant l'ensemble du processus d'élaboration de ce PST. Un travail de planification des différentes étapes et échéances a été réalisé par le service Stratégie et l'institut universitaire.

Le processus d'élaboration du PST s'est divisé en 3 grandes phases :

- **Le diagnostic** : période de consultation des citoyens, des parties prenantes organisées du territoire et des agents de l'administration résultant sur la rédaction d'une synthèse des besoins internes/externes et d'une analyse de l'environnement qui ont constitué, avec la Déclaration de Politique Communale (DPC), les principales bases de travail de la phase suivante ;
- **L'objectivation** : période durant laquelle la DPC a été traduite en objectifs stratégiques et opérationnels qui faciliteront sa mise en œuvre, son pilotage et son évaluation ;
- **L'opérationnalisation** : période de déclinaison des objectifs en projets concrets permettant d'atteindre les ambitions fixées.

Ces 3 grandes phases seront suivies d'un travail de responsabilisation visant à déterminer les indicateurs et la gouvernance qui permettront de piloter et d'évaluer le PST tout au long de la législature.

PHASE DE DIAGNOSTIC

- **Consultation citoyenne** : stands interactifs employant des méthodes éprouvées de sondage « coup de filet » pour recenser les besoins de la population.

 Les lieux consultés sont :

 > Marché hebdomadaire de Haine-Saint-Pierre ;
 > Marché hebdomadaire de Houdeng-Goegnies ;
 > Sortie des écoles secondaires + Place Mansart ;
 > Marché hebdomadaire de La Louvière ;
 > Hall de la cité administrative ;
 > Marché hebdomadaire de Strépy-Bracquegnies.

- **Focus groups externes** : 2 réunions avec les parties prenantes du territoire ont été organisées, en mobilisant des techniques d'intelligence collective pour alimenter un diagnostic par thématique.

- **Focus groups internes** : 3 réunions avec une diversité d'agents de l'administration ont été organisées, mobilisant des techniques d'intelligence collective pour un diagnostic profitant de leurs savoirs et expertises.

- **Diagnostic autonome** : les services ont été invités à réaliser une analyse de leur situation actuelle et des changements qui pourraient advenir durant cette mandature. Pour ce faire, des canevas leur ont été communiqués afin de faciliter leur travail.

À l'issue de ces consultations, une synthèse des besoins internes/externes et de l'analyse de l'environnement a été rédigée, qui a servi de base de travail à la phase suivante. Cette synthèse se trouve en annexe 1 du présent document.

PHASE D'OBJECTIVATION

La première étape de cette phase a été la définition et la validation des objectifs stratégiques (OS) du futur PST. Pour cela, un atelier collaboratif Collège/Codir a été organisé.

- **Préparation de l'atelier** : pour nourrir ledit atelier, une synthèse des différents diagnostics structurée sur base des thématiques de la DPC a été préparée par le Policy Lab et le service Stratégie.
- **Atelier collaboratif Collège/Codir** : réunion de travail animée par le Policy Lab et ayant permis de définir/valider les OS du futur PST.

La seconde étape de cette phase a été la déclinaison des OS en objectifs opérationnels (OO). Cette étape s'est divisée en plusieurs temps :

- Temps 1 - **Travail dans les départements** : pour tester la clarté de chaque OS, identifier les leviers permettant de les atteindre et déterminer la contribution de chaque département dans leur réalisation.
- Temps 2 - **Premier workshop opérationnel** : pour rassembler les idées issues des canevas et obtenir une première proposition d'objectifs opérationnels.
- Temps 3 - **Travail dans les départements** : pour permettre aux agents de s'exprimer sur la faisabilité des OO proposés, les risques/opportunités de chaque objectif et la contribution potentielle de leur service dans leur atteinte.
- Temps 4 - **Second workshop opérationnel** : pour parvenir à une sélection finale d'objectifs opérationnels.

PHASE D'OPÉRATIONNALISATION

Le processus de déclinaison des OO en projets s'est déroulé comme suit :

- **Temps d'idéation** : recueil d'idées de projets dans les services sur base d'un canevas à compléter ; identification des participants aux groupes de travail (GT) par les directions.
- **Premier travail en GT** : mise en commun des idées ; sélection initiale de projets ; désignation des « rédacteurs » de projets.
- **Temps de consolidation** : rédaction d'une fiche projet (par projet) par les rédacteurs ; communication de la sélection initiale de projets au Codir et au Collège.
- **Second travail en GT** : affinage des projets (sur base des fiches + des remarques du Codir / Collège) ; sélection finale de projets.

Tout au long de cette phase d'opérationnalisation, il a été demandé aux collaborateurs de former des « ensembles cohérents » avec les différentes actions proposées. Ces ensembles cohérents sont ensuite devenus des portefeuilles de projets (ou projets structurants) offrant une série d'avantages, le principal étant le fait de grandement faciliter le pilotage du PST au quotidien.

Parmi les éléments motivant le fait d'opter pour des portefeuilles de projets plutôt que pour une liste exhaustive d'actions, on retrouve notamment :

- Passer de près de 400 actions suggérées à 75 projets structurants ;
- Accorder le temps nécessaire à une prise de décision éclairée quant aux actions à mettre en œuvre ;
- Faciliter le pilotage, l'évaluation et l'ajustement du PST tout au long de la mandature ;
- Faire du PST un outil fédérant nos plans sectoriels et simplifiant leur suivi.

PHASE DE RESPONSABILISATION *(en cours)*

Le premier objectif de cette phase sera d'associer des **indicateurs** aux différents niveaux de l'arborescence du PST afin de vérifier, tout au long de la mandature, si les actions prévues sont bien mises en œuvre, si les livrables attendus sont bien produits et si les résultats espérés sont bien atteints.

Le dernier guide méthodologique du SPW relatif au PST[1] émet de précieuses recommandations quant à la définition des indicateurs. Il évoque notamment :

- Les **indicateurs de résultat**, qui permettent « de mesurer la distance qui a déjà été parcourue / qu'il reste à parcourir pour atteindre l'objectif opérationnel ». Ce type d'indicateurs est donc à associer aux objectifs opérationnels.
- Les **indicateurs de réalisation**, qui révèlent « dans quelle mesure un certain nombre de livrables attendus et de même type ont été produits ». Ce type d'indicateurs se situe à mi-chemin entre l'objectif opérationnel et l'action. Le guide propose d'ailleurs d'en fixer au niveau des actions « quand il n'est pas possible de définir un indicateur [de réalisation] au niveau de l'objectif opérationnel ». Niveau intermédiaire entre l'OO et l'action, nos portefeuilles de projets semblent particulièrement adaptés à ce type d'indicateurs.
- Les **indices de suivi**, qui permettent « de s'assurer que les projets et actions définis dans le cadre du PST se déroulent comme prévu ». Ils comportent notamment les indices de santé, qui permettent de veiller au respect des délais, du budget,... et le taux d'avancement, qui exprime en pourcents la progression d'une action. Ce type d'indicateurs est donc à associer aux actions.

Le deuxième objectif de cette phase sera de préciser comment, grâce à ces indicateurs, l'administration pilotera, évaluera et ajustera son PST tout au long de la mandature. En d'autres termes, il s'agira ici de clarifier la **gouvernance** du PST et les rôles de chacun. Cela implique notamment d'identifier les responsables de la collecte des données, du suivi des indicateurs, de l'arbitrage des décisions d'ajustement, etc. Cela implique également de déterminer les fréquences de collecte, de consultation et de décision liées à ces indicateurs. Évidemment, différents niveaux d'arborescence (objectifs, portefeuilles, actions) impliquent des indicateurs différents et, par conséquent, des responsabilités et fréquences différentes.

Une fois les chefs de portefeuille/projet identifiés, et sur base des fiches rédigées lors de la phase d'opérationnalisation, un travail d'approfondissement des fiches pourra débuter. Il s'agira principalement d'un travail de planification, de séquençage et de budgétisation affinée permettant une mise en œuvre cohérente et efficiente, tout au long de la mandature, des différents projets prévus dans le cadre de ce PST.

1 Service Public de Wallonie. (2024). Programme Stratégique Transversal : Guide méthodologique. https://interieur.wallonie.be/sites/default/files/2024-07/RJ_PST_Annexe-1_0.pdf

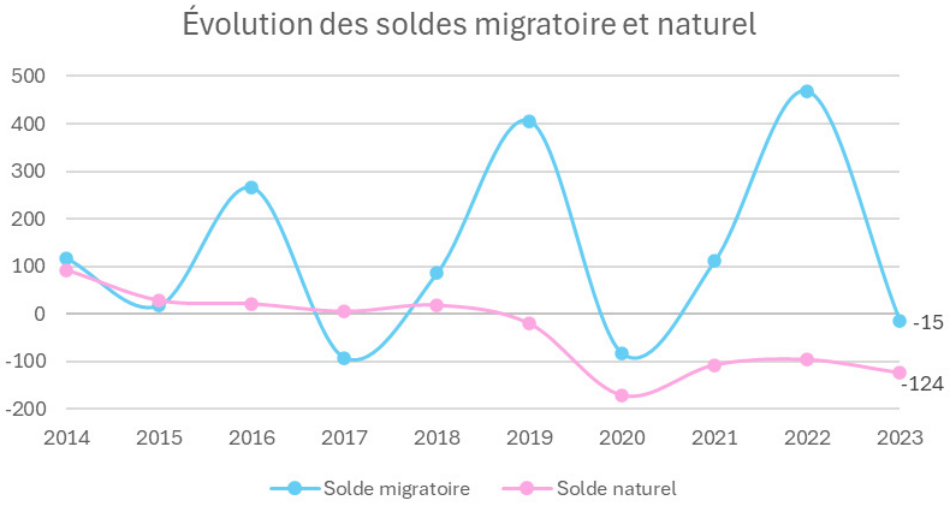
PORTRAIT DU TERRITOIRE

Dans le cadre d'une programmation pluriannuelle, tant au niveau politique qu'administratif, il est fondamental de partir de constats objectifs, et ce afin d'identifier les actions prioritaires à mettre en place. C'est tout l'objectif de cette partie, qui entend présenter, au travers de quelques indicateurs clés, le contexte global de La Louvière.

La majorité des chiffres utilisés dans cette section proviennent de deux portails publics d'informations statistiques et cartographiques : WalStat et Hainaut Stat[2].

DÉMOGRAPHIE

Avec 81.241 habitants (au 1er janvier 2024) et une évolution décennale de la population de 1,1% entre 2013 et 2024, La Louvière confirme son statut de cinquième plus grande ville de Wallonie. Cette croissance est cependant inférieure à celles du Hainaut (1,9%), de la Wallonie (2,9%) et de la Belgique (4,9%).

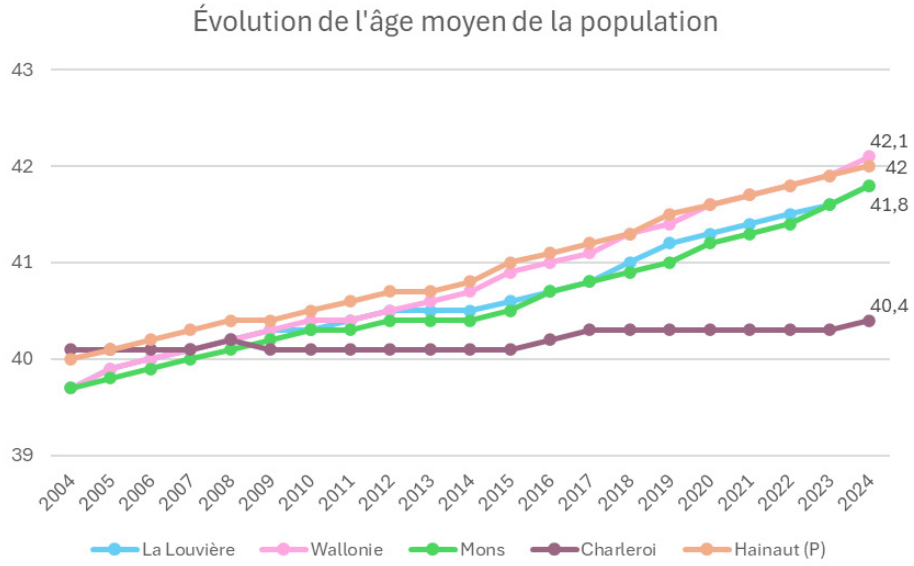


Les soldes naturel et migratoire observés ces dernières années permettent de mieux comprendre la légère croissance de la population louviéroise. Le solde naturel[3] était positif de 2014 à 2018, avant d'entrer dans une phase négative de 2019 à 2023. Le solde migratoire[4] a quant à lui été très fluctuant sur cette période mais est resté positif à l'exception des années 2017, 2020 et 2023.
En 2024, l'âge moyen de la population louviéroise est de 41,8 ans, soit un âge moyen comparable à ceux de Mons (41,8), du Hainaut (42) et de la Wallonie (42,1) et suivant une tendance croissante elle-aussi similaire à celle des zones considérées (outre Charleroi).

2 Pour la plupart, les graphiques présentés sont également disponibles sur WalStat et Hainaut Stat, mais ont été retravaillés par la Direction de la Stratégie pour une meilleure lisibilité.

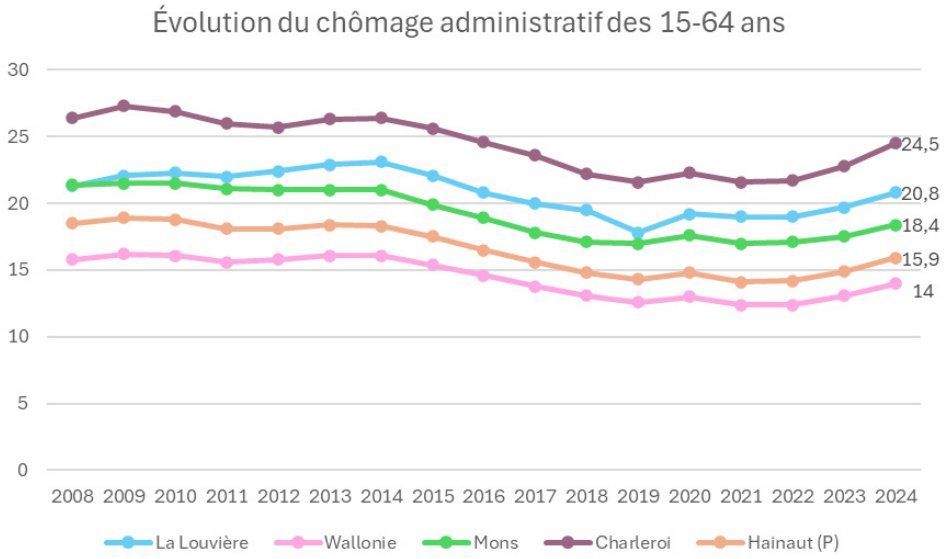
3 Le solde naturel représente la différence entre les naissances et les décès.

4 Le solde migratoire représente la différence entre les entrées et les sorties de population.



Au 1er janvier 2024, 22,9% de la population est constituée de jeunes de moins de 20 ans - un taux comparable aux moyennes hennuyère (22,6%) et wallonne (22,5%) - et 19,6% de la population est âgée de 65 ans et plus - un taux une nouvelle fois similaire à ceux du Hainaut (19,8%) et de la Wallonie (19,9%).

EMPLOI & NIVEAU DE VIE

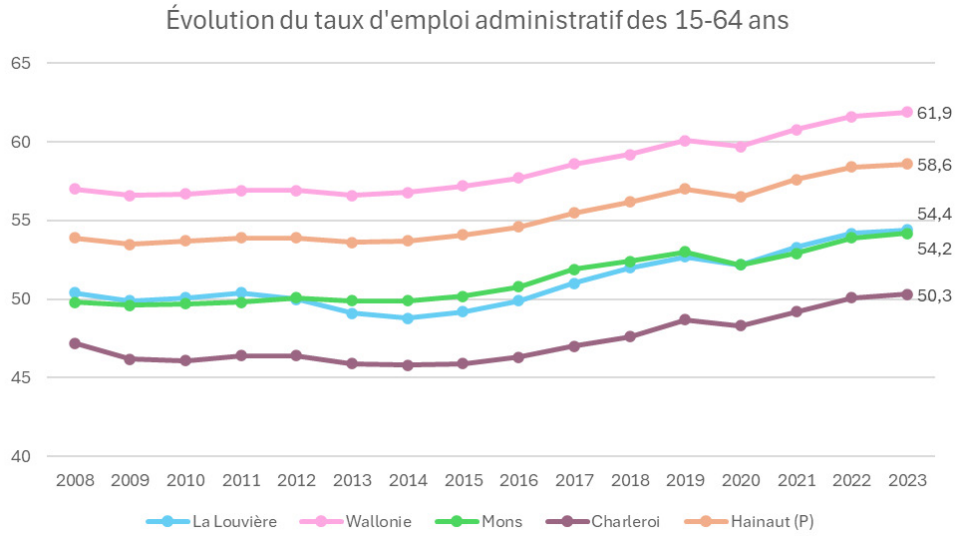


Pour l'année 2024[5], le taux de chômage administratif[6] dans la commune est de 20,8%, ce qui le place assez largement au-dessus des moyennes hennuyère (15,9%) et wallonne (14,0%). Il est également supérieur à celui de Mons (18,4%), mais inférieur à celui de Charleroi (24,5%). Après une phase de diminution soutenue pré-Covid (moins 5,3 points entre 2014 et 2019), on constate une hausse de 3,1 un point de ce taux entre 2019 et 2024, passant de 17,8% à 20,8% (soit un niveau de chômage équivalent à celui de 2016).

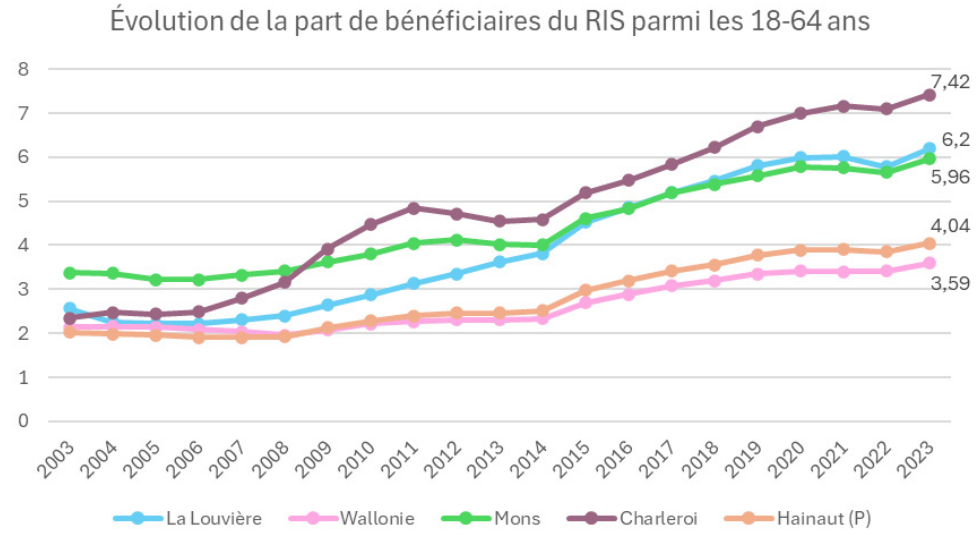
Chez les jeunes (15-24 ans), la situation est encore plus difficile et le taux de chômage administratif atteint les 38,5% en 2024, le plaçant une nouvelle fois au-dessus des moyennes hennuyère (32,9%) et wallonne (28,3%). Il est cependant très proche de celui de Mons (38,1%) et inférieur à celui de Charleroi (41,5%).

5 Les chiffres relatifs au chômage pour l'année 2024 sont des moyennes annuelles provisoires.

6 Le taux de chômage administratif rend compte de la proportion de personnes administrativement inscrites au chômage au sein de la population active. Il est à différencier du taux de chômage BIT qui permet les comparaisons internationales mais se base sur des critères différents menant à des valeurs de chômage bien plus faibles. Par exemple, en 2023 en Wallonie, le taux de chômage BIT est de 8,2% alors que le taux de chômage administratif est de 13,1%.

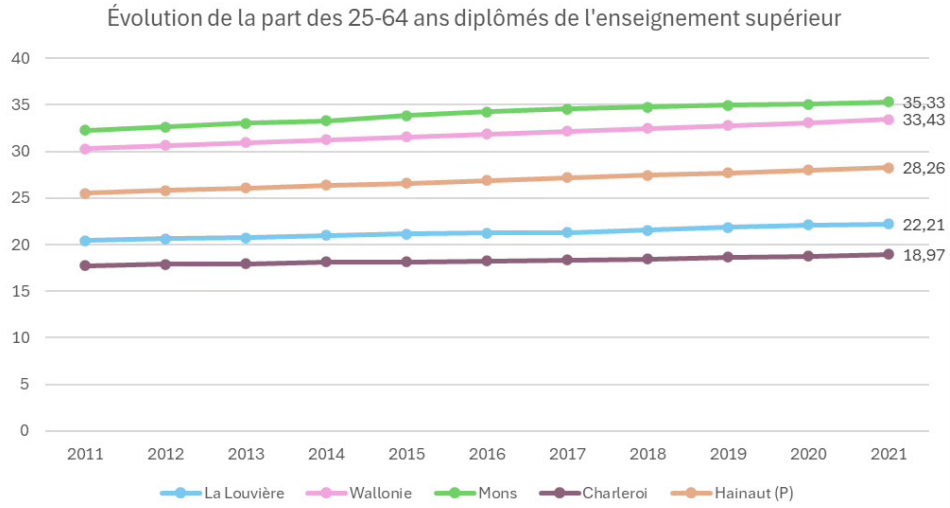


En 2023, le taux d'emploi administratif dans la commune est de 54,4%, ce qui le place en-dessous des moyennes hennuyère (58,6%) et wallonne (61,9%), mais au-dessus des grandes villes voisines comme Mons (54,2%) et Charleroi (50,3%). En outre, on constate que ce taux suit une tendance positive depuis 2014 (48,8%), enregistrant une croissance ininterrompue (à l'exception de la légère baisse en 2020) sur les dix dernières années.



En 2024, la part des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) parmi les 18-64 ans est de 6,2%, soit un taux supérieur à celui de Mons (5,96%) et inférieur à celui de Charleroi (7,42%). Cette part est très largement supérieure aux moyennes hennuyère (4,04%) et wallonne (3,59%). Ces chiffres représentent une forte augmentation par rapport au niveau de 2007 (2,3%) et impliquent un nombre de bénéficiaires ayant plus que doublé, presque triplé. La crise de 2008 et la réforme du chômage ont particulièrement touché ce public et cette évolution démontre, s'il le fallait encore, que la population wallonne connaît une précarisation croissante, particulièrement marquée dans les grandes villes qui ont, toutes, subi la même évolution.

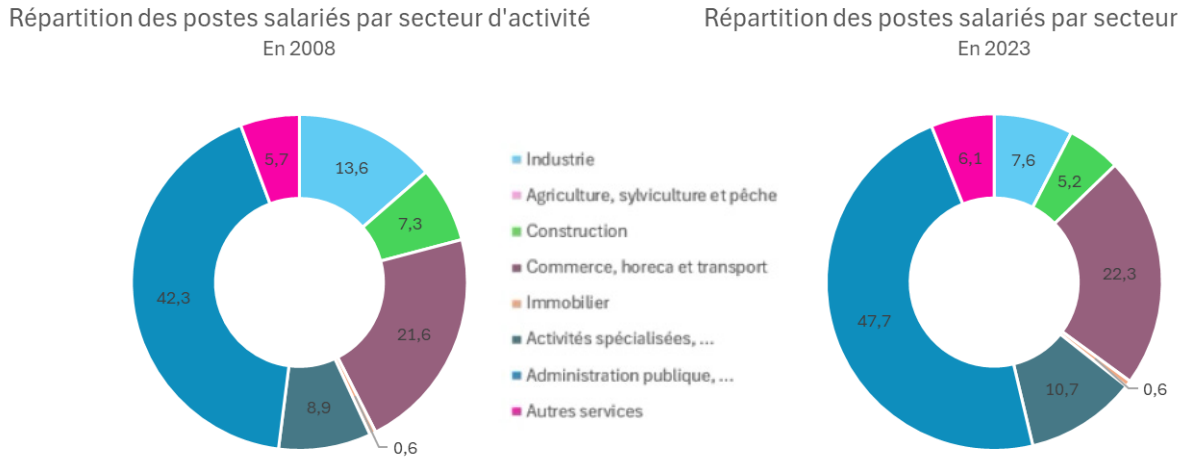
ÉDUCATION



Le niveau d'instruction dans la commune est relativement faible. En 2021, la part des 25-64 ans diplômés de l'enseignement supérieur n'était que de 22,21%. Les niveaux de Mons (35,33%), du Hainaut (28,26%) et de la Wallonie (33,43%) sont assez largement supérieurs. Seule la commune de Charleroi présentait des chiffres inférieurs en 2021 (18,97%), mais il ne serait pas étonnant que l'installation du campus UCharleroi (2023-2024) et la transformation en campus du Grand Hôpital de Charleroi (2025-2026) changent la donne dans un futur proche.

ÉCONOMIE

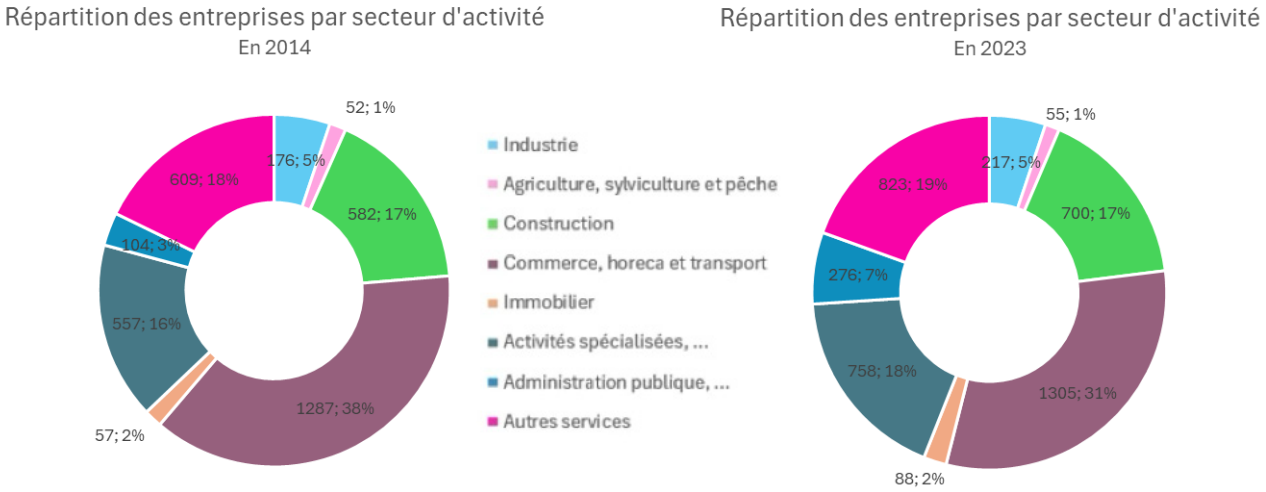
La fin du siècle dernier a été marquée par le déclin des grandes industries dont La Louvière a énormément souffert et qui a entraîné un exode de ses habitants. Les conséquences négatives de ce déclin sur l'emploi perdurent au XXI[e] siècle.



Les secteurs de l'industrie et de la construction engageaient respectivement 13,6% et 7,3% des travailleurs salariés du territoire en 2008 contre 7,6% et 5,2% en 2023. Il s'agit des deux secteurs ayant connu les plus fortes baisses sur cette période. Ces chiffres ne sont pas étonnants puisque, entre 2008 et 2017, le secteur de la métallurgie a souffert de la fermeture d'usines ayant mené à plus de 1.000 pertes d'emploi et le secteur de la construction a connu une période de creux ayant engendré plus de 600 pertes d'emploi.

En parallèle, le non-marchand[7] et les activités spécialisées[8] ont connu les plus fortes hausses. En effet, ils engageaient respectivement 42,3% et 8,9% des travailleurs salariés du territoire en 2008 contre 47,7% et 10,7% en 2023.

Le bassin de santé louviérois, inclus dans le non-marchand, est une force du territoire. Il s'étend jusqu'à Tournai et touche environ un million de personnes. Il a également bénéficié, en 2018, de projets de très grande ampleur puisque les hôpitaux de Jolimont et du Tivoli ont respectivement obtenu 250M€ et 100M€ de subsides d'investissement.



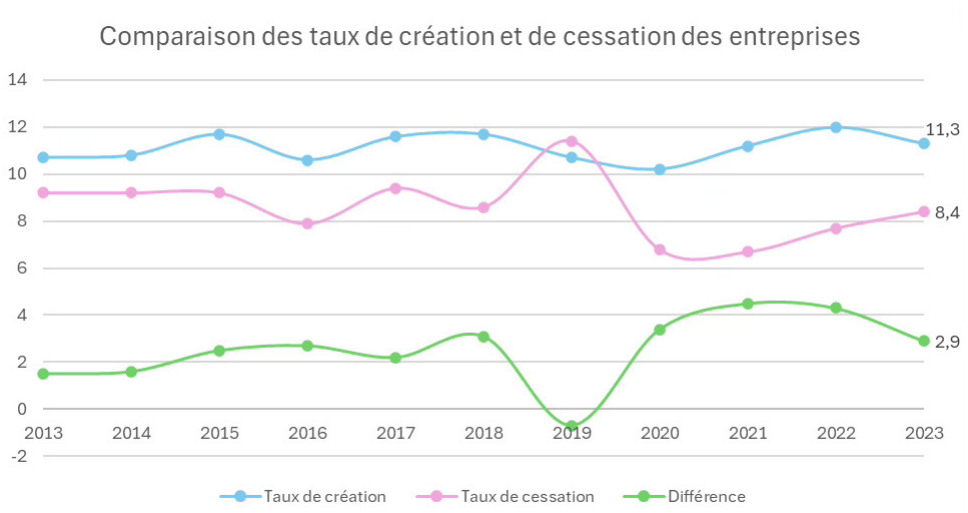
Il est intéressant de constater que le nombre d'entreprises assujetties à la TVA a augmenté dans la totalité des secteurs considérés. On ne remarque cependant pas de corrélation positive entre le nombre de nouvelles entreprises d'un secteur et la part de travailleurs salariés du territoire qu'il emploie.

Le secteur de l'industrie représentait 5% des entreprises et employait 8,5% des travailleurs salariés du territoire en 2014 ; il représentait toujours 5% des entreprises mais n'employait plus que 7,6% des travailleurs salariés du territoire en 2023. Le poids sur l'emploi des entreprises de ce secteur présentes sur le territoire est donc moins important qu'il y a 10 ans ; elles emploient proportionnellement moins de travailleurs qu'auparavant.

7 Administration, défense, enseignement, santé et social.

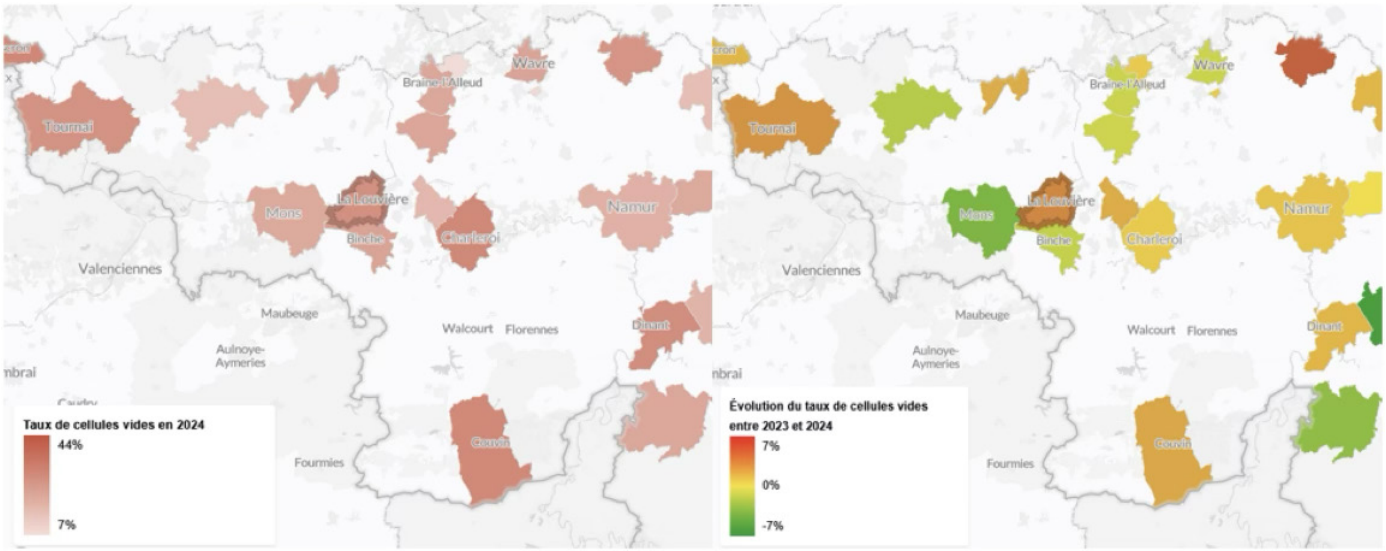
8 Activités spécialisées, scientifiques, de conseil et de soutien.

Entre 2014 et 2023, seuls le non-marchand et le secteur du commerce, transport et horeca ont augmenté la proportion des travailleurs salariés du territoire qu'ils emploient. Pourtant, le secteur du commerce, transport et horeca se classe avant-dernier en termes d'augmentation du nombre d'entreprises sur cette période (18) ; seul le secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche fait pire (3).



En 2023, le taux de création des entreprises dans la commune était de 11,3%, un taux supérieur à la moyenne hennuyère mais également aux chiffres observés à Mons (9,5%) et à Charleroi (10,6%). Le niveau de cessation des entreprises étant quant à lui de 8,4%, la différence entre ces taux mène à un chiffre de 2,9. En 2023, comme sur les dix dernières années (outre 2019), le territoire a donc vu davantage de nouvelles entreprises s'implanter que de cessations d'activité. Bien qu'une baisse significative ait été observée en 2023 par rapport à l'année précédente (4,3%), la différence entre le taux de création et le taux de cessation suit une tendance positive depuis plus d'une décennie et soutient l'idée d'un véritable esprit d'entreprendre louviérois.

ACTIVITÉ COMMERCIALE



Cartes présentant le taux de cellules vides en 2024 et son évolution par rapport à 2023[9]

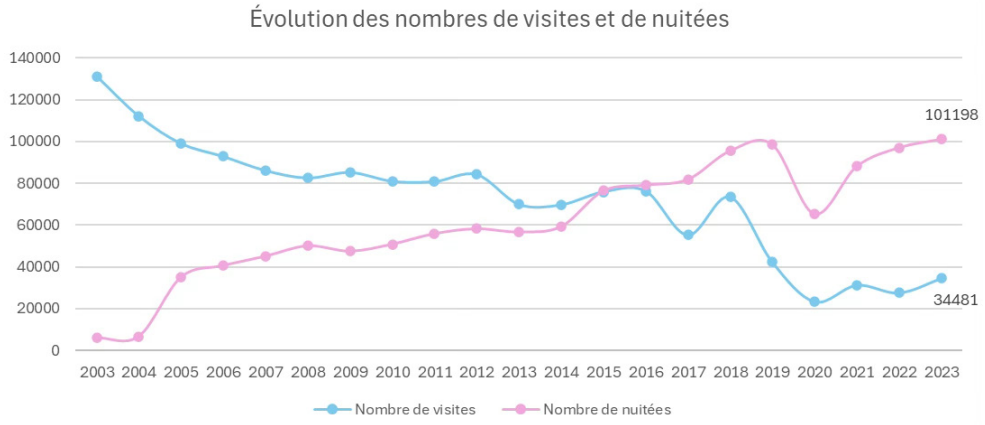
Le centre-ville présente des difficultés depuis un certain nombre d'années. Le taux de cellules vides sur le territoire est resté relativement stable entre 2019 (23,7%) et 2023 (23,2%). Ce taux, déjà largement inférieur au niveau globalement admis de « santé commerciale » (5%), a cependant connu une hausse de 4,4 points en 2024, passant à 27,6%. Au niveau de la Wallonie également, le taux de vacance commerciale n'a presque jamais cessé d'augmenter au cours des dernières années, passant de 12,6% en 2010 à 20,9% en 2024[10].

À cette forte vacance commerciale viennent s'ajouter une offre qui se différencie peu des autres centres concurrents, une armature qui manque d'entretien et s'inscrit peu dans des concepts novateurs, une organisation fonctionnelle qui limite son attractivité.

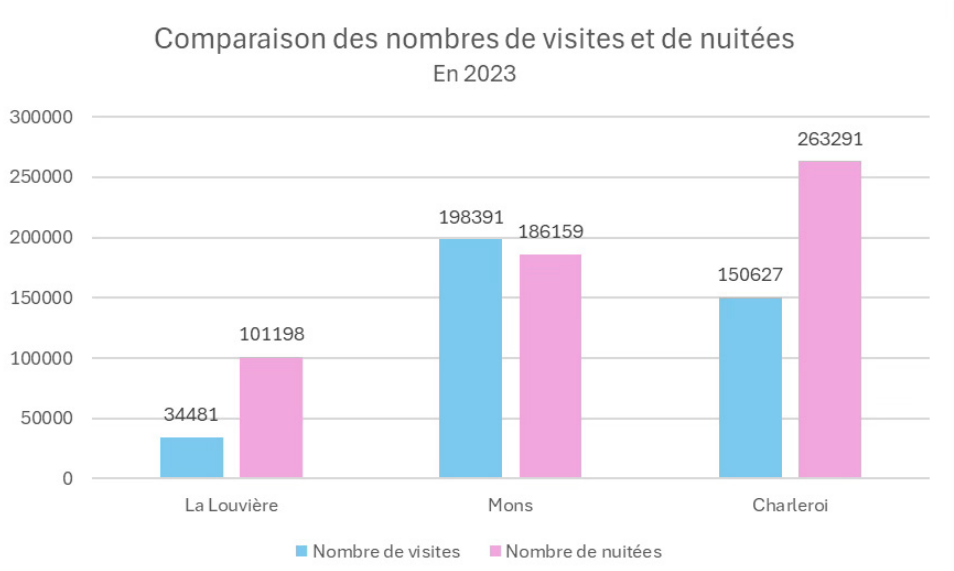
9 Cartes tirées de : Dussart, C. (2025). Cellules commerciales dans les grandes villes de Wallonie : les chiffres qui interpellent (cartes et infographies). lavenir.net. https://www.lavenir.net/actu/belgique/2025/01/25/cellules-commerciales-dans-les-grandes-villes-de-wallonie-les-chiffres-qui-interpellent-cartes-et-infographies-OY5NHDGBTRFSVM7CNHTFH7NRWQ/

10 Les chiffres utilisés dans ce paragraphe proviennent du Baromètre de la dynamique commerciale des centres-villes wallons (AMCV, 2024).

TOURISME

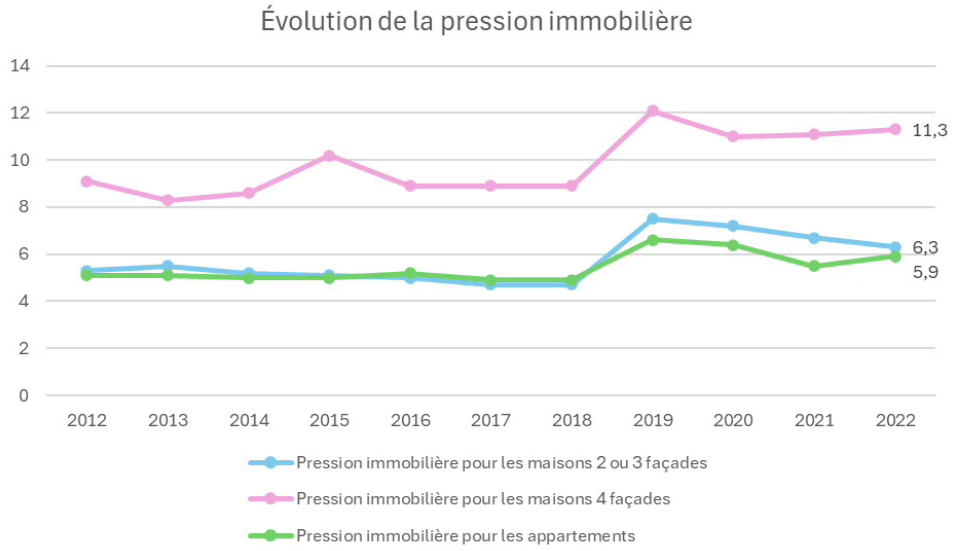


Le nombre de visites sur le territoire a largement diminué en vingt ans (bien qu'il soit en augmentation depuis 2020), passant de 131.226 en 2003 à 34.481 en 2023, alors que le nombre de nuitées dans des hébergements touristiques a largement augmenté sur cette même période, passant de 5.975 en 2003 à 101.198 en 2023. La perte d'attractivité du territoire concernant les visites sans hébergement semble contrebalancée par l'augmentation des nuitées et constitue une voie d'amélioration pouvant être considérée comme une opportunité.



Ces chiffres sont considérablement plus faibles que ceux de Mons et de Charleroi, en particulier pour le nombre de visites sur le territoire.

LOGEMENT



À La Louvière, en 2022, il fallait débourser :

- 6,3 fois le revenu annuel médian pour acquérir une maison 2 ou 3 façades, soit un niveau comparable à celui du Hainaut (6) et de la Wallonie (6,6) ;
- 11,3 fois le revenu annuel médian pour acquérir une maison 4 façades, soit un niveau légèrement supérieur au Hainaut (10,7) et à la Wallonie (10,9) ;
- 5,9 fois le revenu annuel médian pour acquérir un appartement, ce qui est similaire au Hainaut (5,8) et inférieur à la Wallonie (6,6).

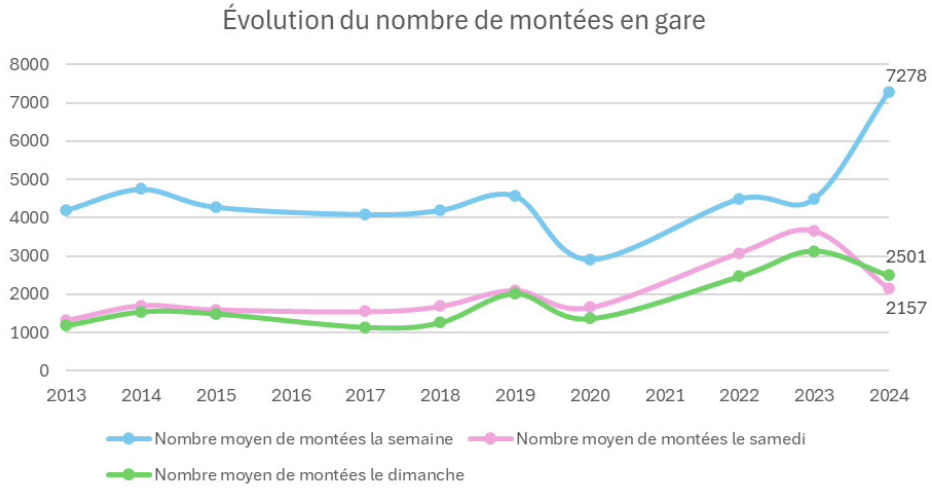
On constate une explosion du niveau de pression immobilière sur le revenu des ménages en 2019, qui diminue depuis mais reste significativement plus important qu'en 2018.

MOBILITÉ

À l'échelle de la commune élargie, le réseau routier structurant qui dessert La Louvière forme un triangle, constitué de : l'autoroute E42 au Nord ; l'A501 reliant l'E42 et le centre de La Louvière ; les N27 et N55 à l'Est et à l'Ouest respectivement.

À l'échelle du centre-ville, les voiries présentent souvent des caractéristiques (étroitesse, ...) peu adaptées à des volumes de circulation importants et considérés comme trop élevés pour un contexte de centre urbain. Si le contournement Ouest a permis d'absorber une partie du trafic à destination du centre-ville, les phénomènes de saturation du réseau routier restent importants. Ces phénomènes montrent la nécessité d'agir sur la quantité globale de trafic via une politique volontariste de report modal.

En matière de transports en commun, La Louvière est desservie par quatorze lignes de bus, urbaines et interurbaines. Le réseau de bus est structuré en un axe fort (Houdeng - La Louvière - Hôpitaux), qui propose plus de quatre bus par heure et par sens en heure de pointe, et des branches assurant les liaisons avec les autres pôles, qui présentent une offre plus limitée d'un bus par heure et par sens. En outre, et en dehors de l'axe fort, ce réseau est caractérisé par une grande complexité des itinéraires : multiplication des branches, terminus différents selon l'heure, etc.



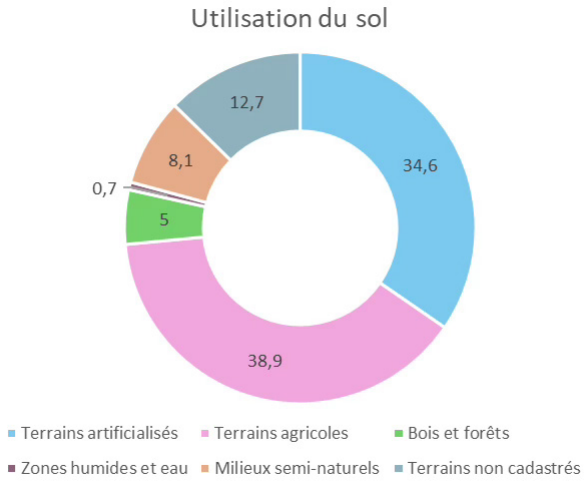
Malgré deux gares importantes sur le territoire, leur fréquentation reste relativement faible comparativement à celles des grandes villes voisines. En 2023, le nombre moyen de montées en gare (semaine + samedi + dimanche) était de 11.286 à La Louvière, 20.650 à Mons et 24.008 à Charleroi. Le nombre moyen de montées le week-end semble cependant suivre une tendance positive sur les 10 dernières années (malgré une diminution en 2024) et, alors que le nombre moyen de montées la semaine semblait stagner, il enregistre une hausse significative (+2.784) en 2024[11]. Le caractère peu accessible aux modes doux et aux personnes à mobilité réduite de ces deux gares, en particulier de La Louvière-Sud, est également à souligner.

Concernant la mobilité douce, alors que le réseau cyclable existant en 2001 n'était constitué que du RAVeL, d'importants progrès ont été faits grâce à la création de nouveaux itinéraires cyclables, la mise en place du sens unique limité (SUL), l'aménagement de sas vélos aux carrefours et le développement du stationnement vélo. Chaque année, la commune a réalisé des travaux en vue de développer ce mode de transport, notamment dans le cadre du projet Wallonie Cyclable. En 2024, on peut compter 107km de réseau cyclable aménagé sur le territoire.

En termes de situation géographique, La Louvière bénéficie de sa proximité avec Bruxelles et le Brabant Wallon, d'un réseau autoroutier et ferroviaire dense, et d'un positionnement avantageux sur la dorsale wallonne.

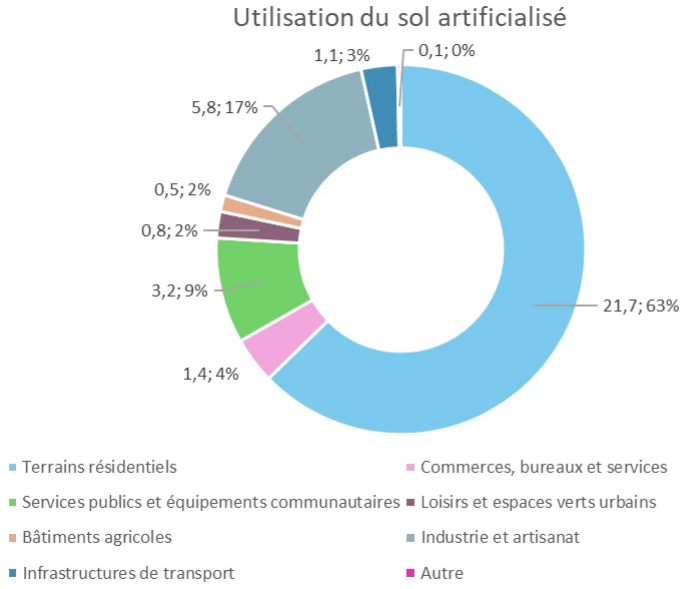
11 Cette hausse est néanmoins à relativiser. La méthode de collecte de l'indicateur repose sur des comptages visuels réalisés par le personnel de gare et de train durant 9 jours consécutifs d'octobre : 5 jours de semaine et 2 week-ends. Il n'est donc pas impossible que le nombre moyen de montées ait été bien plus bas si d'autres jours de l'année avaient été considérés.

UTILISATION DU SOL



Au 1er janvier 2023, la part de superficie artificialisée était de 34,6% sur le territoire, soit une proportion supérieure à celles du Hainaut (15,1%) et de la Wallonie (10,9%). L'utilisation du sol sur le reste du territoire se répartissait de la manière suivante : terrains agricoles[12] (38,9%) ; bois et forêts (5%) ; milieux semi-naturels (8,1%) ; zones humides et eau (0,7%) ; et terrains non cadastrés (12,7%).

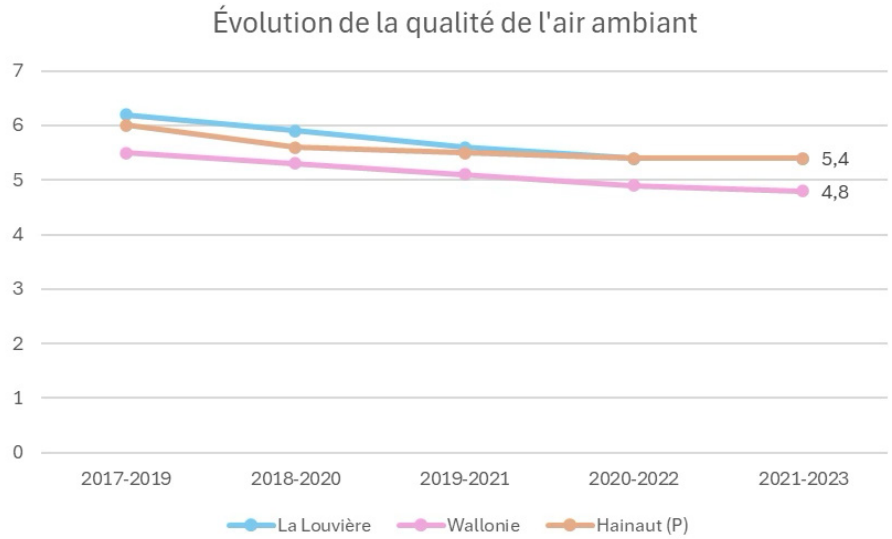
L'évolution décennale (2014-2023) de la superficie artificialisée au sein de la commune est de 2,7%, soit une croissance inférieure au Hainaut (4,9%) et à la Wallonie (5,9 %).



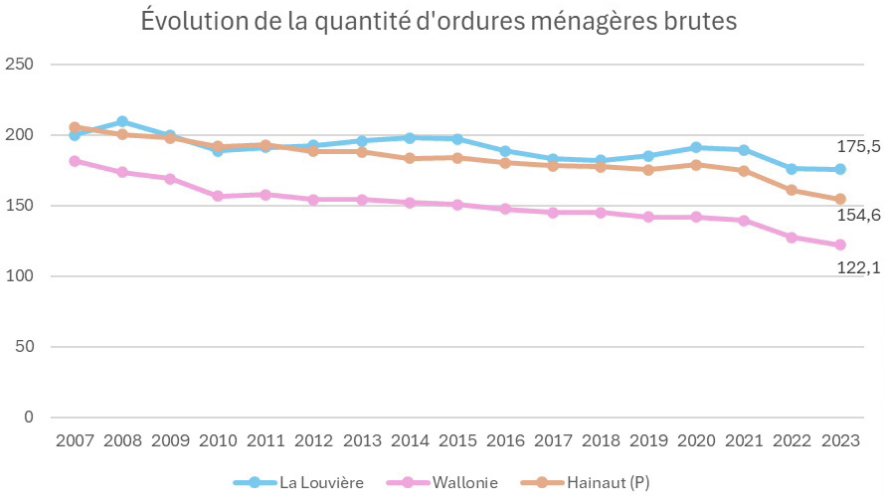
En 2023, l'utilisation du sol artificialisé se répartissait de la manière suivante : terrains résidentiels (63%) ; commerces, bureaux et services (4%) ; services publics et équipements communautaires (9%) ; loisirs et espaces verts urbains (2%) ; bâtiments agricoles (2%) ; industrie et artisanat (17%) ; et infrastructures de transport (3%).

12 Sont inclus dans les terrains agricoles : les terres arables et cultures permanentes (19,4%) et les surfaces enherbées et friches agricoles (19,5%).

ENVIRONNEMENT



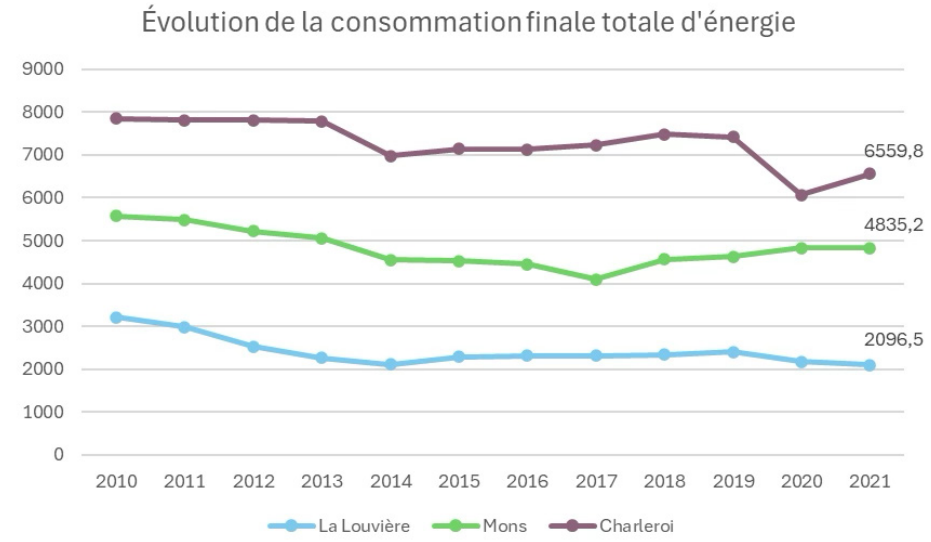
On constate une amélioration de la qualité de l'air au cours des dernières années. Sur la période 2021-2022, l'indice de qualité de l'air ambiant (QA)[13] était de 5,4 au sein de la commune, soit une valeur similaire à celle du Hainaut (5,4) et supérieure – donc moins favorable – à celle de la Wallonie (4,8).



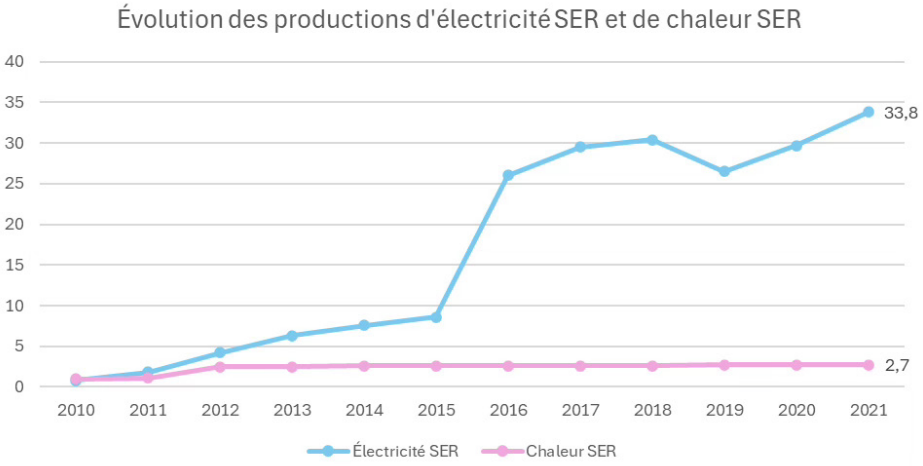
On constate une diminution de la quantité d'ordures ménagères brutes (OMB) collectées par habitant entre 2007 et 2023 (-24,5), mais cette diminution est plus faible que dans le Hainaut (-51) et en Wallonie (-59,6). En 2023, la quantité moyenne d'OMB était de 175,5kg par habitant sur le territoire louviérois, soit un poids supérieur aux moyennes hennuyère (154,6kg/hab.) et wallonne (122,1 kg/hab.).

13 Cet indice est exprimé sur base d'une échelle de 1 à 10, 1 correspondant à une excellente qualité de l'air et 10 à une qualité exécrable.

ÉNERGIE



En 2021, la consommation finale totale d'énergie dans la commune était de 2096,5 GWh. Cela représente une diminution de 35% par rapport à la valeur de 2010 (3215 GWh), soit une diminution largement supérieure à celles observées à Mons (13%) et à Charleroi (16%) sur la même période. Bien que positive, cette diminution est largement liée à la consommation énergétique du secteur de l'industrie (représentant 85% de la baisse observée), qui trouve probablement davantage son origine dans le déclin de ce secteur que dans la profonde transformation de ses méthodes de production.



La production d'électricité provenant de sources d'énergie renouvelable (SER) est passée de 0,8 GWh en 2010 à 33,8 GWh en 2021, une évolution considérable mais qui reste minime quand on la compare à la consommation finale totale d'énergie. La production de chaleur SER a connu une croissance plus timide, passant de 1 GWh en 2010 à 2,7 GWh en 2021.

CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS

Selon le Baromètre social de la Wallonie 2023 (IWEPS[14]), la confiance accordée par la population wallonne aux institutions politiques (État belge, Région wallonne, Parlement de Wallonie, partis politiques) est très faible (de l'ordre de 22% à 39% selon le type d'institution) et on observe une chute de près de 30 points pour la majorité d'entre elles de 2018 à 2023.

La confiance accordée aux administrations communales et institutions politiques locales est plus élevée. Les administrations communales obtiennent par exemple un niveau de confiance de 68,7% contre 41,2% pour l'administration wallonne.

Si les citoyens wallons continuent à adhérer très nettement au principe démocratique (76,0% préférant la démocratie aux autres formes de gouvernement), ils critiquent néanmoins son fonctionnement au niveau national comme régional. Seuls 25,7% des citoyens sont satisfaits du fonctionnement de la démocratie au niveau national et 23,0% au niveau régional. Ces chiffres confirment la crise traversée par la démocratie représentative depuis plusieurs années.

14 Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique. (2024). Le Baromètre social de la Wallonie 2023. https://www.iweps.be/publication/le-barometre-social-de-la-wallonie-2023/

INTERDÉPENDANCES ET CONTRAINTES INFLUANT SUR LE CONTENU DU PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL

Au-delà des forces et faiblesses de notre Ville, nous devons prendre en compte des contraintes internes et externes qui président à la définition de nos ambitions. À ce titre, il nous faut aborder les interdépendances comme la Déclaration de Politique Communale 2024-2030 (DPC), le Projet de Ville, la Perspective de Développement Urbain (PDU), le Plan de gestion et le Plan Oxygène.

LA DÉCLARATION DE POLITIQUE COMMUNALE 2025-2030 (DPC)

La Déclaration de Politique Communale, à travers les 4 grands axes qu'elle a identifié, entend fixer le cadre de l'action communale pour les six années à venir.

1. Une Ville à l'attractivité renforcée
2. Une Ville dynamique, ouverte et solidaire
3. Une Ville qui répond aux enjeux environnementaux
4. Une Ville à la gouvernance moderne et efficace

La Ville souhaite dynamiser son territoire en soutenant les secteurs économiques porteurs et innovants, la création d'emplois, le renforcement du commerce et le développement de la formation. Elle mise également sur la promotion d'une offre sportive et culturelle répondant aux attentes de sa population et sur un tourisme stimulé par la valorisation de son territoire.

La Ville ambitionne d'être inclusive et tournée vers l'ensemble de ses habitants. Elle place la jeunesse, les seniors et les publics fragilisés au cœur de ses priorités, en favorisant la proximité, la solidarité et la sécurité. L'enseignement communal et la cohésion sociale sont aussi des axes clés de cette dynamique.

La Ville agit pour améliorer le quotidien de ses habitants en conciliant transition écologique, entretien de l'espace public, accès à un logement adapté, mobilités plus efficaces, bien-être animal et aménagements propices à une meilleure qualité de vie.

La Ville veut optimiser et moderniser son fonctionnement, notamment en instaurant une culture de l'évaluation, en assurant une politique budgétaire rigoureuse et en digitalisant ses services pour plus d'efficacité.

LE PROJET DE VILLE

Quel avenir désirons-nous pour La Louvière ? Et pour nos enfants ou petits-enfants qui, en 2050, deviendront parents à leur tour ?

Depuis 2004, la Ville de La Louvière dispose d'un schéma de développement communal (SDC) qui définit la stratégie territoriale à l'échelle de la commune. Pour répondre aux enjeux d'avenir, ce schéma devait être révisé.

Accompagnée par l'équipe formée du Studio020 Paola Viganò, du bureau d'études IDEA Consult et de l'Institut de Conseil et d'Études en Développement Durable (ICEDD), la Ville de La Louvière s'est engagée dans la conception préalable d'un Projet de Ville, qui vise à guider le développement de La Louvière d'ici les trente prochaines années, et qui servira de base au schéma de développement communal.

Ce Projet de Ville, baptisé « L.LO 2050 », s'inscrit dans un contexte historique spécifique, de passage et de transformation profonde : les changements multiples, notamment climatiques, engendrent une évolution structurelle de notre société qui nous oblige à lire et regarder le territoire autrement, pour le préparer à une transition nécessaire, écologique, sociale et économiquement équitable.

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Tout au long de ce parcours de co-construction, un dialogue s'est noué avec les représentants des forces vives du territoire, entrepreneurs, indépendants, artistes, responsables d'associations et d'institutions, mais aussi avec les citoyens, au cours de multiples rencontres au sein des quartiers. Les écoles secondaires ont été impliquées dans cette démarche. Le projet qui aboutit aujourd'hui est une vaste plate-forme d'actions cadres, qui continuera d'évoluer au cours des trente prochaines années, dans une dynamique d'échange participative avec tous les acteurs du territoire.

Cette démarche a donné et donnera lieu, pour la réalisation de certaines actions, à des appels à projets, ouverts aux initiatives privées, associatives et publiques, et bénéficiera de partenariats financiers publics, belges et européens.

En effet, nous avons ces dernières années, pris le temps d'analyser les atouts mais aussi les failles de notre territoire, comme la nécessité de prendre en charge les impératifs des transitions écologique, économique et sociale. Nous avons dialogué avec les citoyens de La Louvière pour connaître leurs besoins, leurs attentes et leurs aspirations, afin de co-construire, avec l'appui d'experts, d'urbanistes, de sociologues, de spécialistes de l'écologie... un Projet de Ville pour notre cité, à l'horizon 2050.

ENSEMBLE, NOUS VOULONS FAIRE DE LA LOUVIÈRE UNE VILLE TOUJOURS PLUS VIVANTE

Vivante, au plan écologique, en transformant l'espace urbain en véritable ville-parc, en développant le maraîchage et les circuits courts, en veillant à préserver nos sols et nos eaux, en amplifiant la biodiversité... Et en nous attachant à réduire notre empreinte carbone à travers le développement des modes de déplacement doux, la revalorisation du patrimoine, les constructions à énergie passive ou encore la meilleure gestion des déchets.

Vivante, au plan civique, en revitalisant les anciennes communes, devenues quartiers, avec leur personnalité et leur histoire singulière, en dynamisant le cœur de ville commerçant, en renforçant dans la proximité l'offre de services à la personne, de la crèche à la scolarité de nos enfants, et jusqu'aux établissements de santé pour nos aînés... Et en favorisant l'animation de la ville par le développement de la vie associative, culturelle et sportive, génératrice de bien-être et de convivialité.

Vivante, au plan économique, en innovant et en diversifiant largement les activités d'industrie, de commerces et de services, en favorisant la création d'entreprises, non seulement celles liées à l'économie sociale et solidaire, mais aussi celles liées à la recherche et à l'innovation, en renforçant les offres de formation pour atteindre le plein emploi... Et en développant le rayonnement de la ville et ses liens avec la métropole bruxelloise, la Flandre et, plus largement l'Europe.

Ce Projet de Ville, volontariste, ambitieux et responsable, est et sera développé avec et pour les citoyens, en partenariat avec différents acteurs publics et privés. Il se concrétise et se concrétisera à travers de nombreuses actions complémentaires, qui, inscrites dans la lignée de la vision 2050, verront le jour à court (2025/2030), moyen (2030/2040) ou plus long terme (2050).

Ensemble, nous améliorerons ainsi durablement notre cadre et notre qualité de vie, et attirerons de nouveaux habitants, de nouveaux chefs d'entreprise, de nouveaux artistes et créateurs, et plus de visiteurs… qui, issus d'un large périmètre géographique, viendront profiter, eux aussi, des formidables potentialités de notre ville.

TROIS AXES CLÉS POUR NOTRE PROJET DE VILLE

Trois objectifs majeurs structurent le Projet de Ville, dont ils guideront la conception et la réalisation des actions dans l'espace et dans le temps pour en assurer la parfaite cohérence. Conjugués, ils dessineront la ville que nous voulons tous ensemble pour demain.

- La Louvière, ville parc : pour un espace urbain plus vert et plus durable.
- La Louvière, ville aux constellations civiques : pour davantage de services de proximité et un cadre de vie optimal pour les habitants du centre et des quartiers.
- La Louvière, ville aux économies multiples et résilientes : pour un tissu économique fort et diversifié.

Plusieurs projets sont par ailleurs déjà terminés. Citons par exemple :

- la construction ou la rénovation de plusieurs infrastructures sportives ;
- le développement de sites d'activité économique pourvoyeurs d'emploi (environ 900 emplois créés sur ces sites lors de la précédente mandature) ;
- l'aménagement des espaces verts et plus de 100km de voies cyclables ;
- la création de nouveaux logements et de nouvelles boutiques «tremplin» dans le centre-ville ;
- la rénovation de plusieurs écoles communales ;
- l'ouverture de Lovaria, un lieu diversifié, culturel et commercial à la rue Albert Ier.

D'autres projets sont actuellement en cours comme par exemple l'ouverture au public du Parc Boël, et d'autres verront le jour à court, moyen ou long terme.

LA PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT URBAIN (PDU)

Le Code de la démocratie locale et de la décentralisation prévoit, pour les grandes villes, une subvention destinée à la mise-en-œuvre d'actions leur permettant d'atteindre leurs ambitions à caractère urbain (Art. L3351-2. §1). Pour les villes bénéficiant de cette subvention, la rédaction d'une Perspective de Développement Urbain (PDU) est obligatoire.

La PDU est l'outil de gouvernance interne qui identifie et opérationnalise ces ambitions, choisies sur base de l'analyse contextuelle de la commune et des objectifs régionaux visant à renforcer l'attractivité des communes à caractère urbain (Art. L1123-27/1. §4) :

- Rendre les communes à caractère urbain plus accueillantes ;
- Faire des communes à caractère urbain un vecteur de mieux vivre ensemble et de solidarité ;
- Encourager la reconstruction de la ville sur la ville ;
- Privilégier un logement et un cadre de vie de qualité ;
- Offrir un réseau d'espaces publics attractifs, en ce compris d'espaces verts ;
- Faire des communes à caractère urbain un moteur du redéploiement économique ;
- Créer des communes à caractère urbain intelligentes.

La PDU et ses actions font désormais partie intégrante du PST des communes urbaines, dans une logique de rationalisation des outils et parce que les deux documents s'inscrivent dans une même dynamique de gouvernance[15].

Pour assurer que les ambitions présentées dans la PDU s'inscrivent bien dans les objectifs du PST, les services de la Ville se sont concertés et ont réalisé un important travail de mise en cohérence.

15 Lepur. (2019). Guide méthodologique : Perspective de Développement Urbain. https://www.plateforme-villes-wallonie.be/_files/ugd/277150_1cbc4d911dc544aebd23e096441ded0d.pdf

LE PLAN DE GESTION ET LE PLAN OXYGÈNE

À la recherche d'une solution durable afin d'assainir la situation financière de certaines Communes, la Région wallonne ouvrait, en 1992, le compte CRAC. Les Communes confrontées à un déficit structurel pouvaient désormais solliciter un crédit d'aide extraordinaire à long terme via le compte CRAC. En contrepartie de cette aide, et comme le stipulent les articles L3311-1 et suivants du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, les Communes doivent faire adopter, par leur Conseil communal, un plan de gestion qui est d'application jusqu'à l'échéance initiale du dernier prêt octroyé.

En 2014, une aide exceptionnelle est accordée, par la Région wallonne, à la Ville de La Louvière dans le cadre de la perte des rentrées fiscales liées à la crise économique et sidérurgique. En 2015, une seconde aide exceptionnelle est sollicitée par le Conseil Communal à la suite de la réforme du règlement de la taxe motrice. Lors de la séance du Conseil communal du 22 juin 2017, une réactualisation complète du plan de gestion a été votée avant d'être approuvée par le Gouvernement wallon en date du 20 juillet 2017.

À travers l'élaboration du plan de gestion 2019, la Ville et ses entités consolidées présentaient toute une série de mesures d'économie qui devaient permettre, à l'horizon 2024, de retrouver un équilibre structurel. Cependant, les trajectoires économiques élaborées à l'époque ne pouvaient prévoir les effets de la crise sanitaire de 2020.

En 2021, le Gouvernement wallon a adopté le « Plan Oxygène » qui consiste à autoriser les Communes à contracter annuellement un emprunt pour équilibrer les budgets pendant 5 ans (2022-2026), le remboursement de l'annuité s'étalant sur 20 ans. Pour les Communes déjà soumises à un plan de gestion, l'octroi de ces aides était conditionné à l'actualisation préalable du plan de gestion. Lors de la séance du Conseil communal du 28 juin 2022, une réactualisation complète du plan de gestion a été votée avant d'être approuvée par le Gouvernement wallon. Les trajectoires économiques élaborées dans le cadre du plan de gestion 2022 auront également subi les effets de crise géopolitique des années 2022 et suivantes.

En décembre 2024, le Gouvernement wallon a conditionné l'adhésion au droit de tirage 2024 au respect de nouvelles obligations particulières.

Un travail rigoureux a dès lors été entrepris par l'ensemble des services afin de définir une série de plus de deux cent mesures pour la mise en œuvre du plan de gestion 2025 qui a été approuvé par le Conseil communal du 8 juillet 2025 et qui devra être validé par les autorités de tutelle.

Ces nombreuses mesures impactant l'ensemble des dépenses et des recettes de la Ville et de ses entités, ce Plan Stratégique Transversal s'inscrit dans une logique de prudence et de cohérence.

Si un tel contexte implique que la Ville se concentre sur ses missions essentielles et s'en tienne à des investissements à la fois contrôlés et ambitieux, elle restera néanmoins attentive aux subsides et autres aides wallonnes, fédérales ou européennes.

DÉFINITION DE NOS OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Pour tenter d'amener des solutions concrètes et de répondre au mieux à ces constats, 4 objectifs stratégiques ont été fixés pour la mandature.

1. ÊTRE UNE VILLE DYNAMIQUE ET ATTRACTIVE QUI PARIE SUR SON IDENTITÉ CULTURELLE FORTE, UNE ÉCONOMIE RÉSILIENTE, L'INNOVATION ET LES GÉNÉRATIONS FUTURES.

La Ville entend miser sur sa richesse culturelle, un tissu économique diversifié et sa capacité d'innovation pour attirer habitants, talents et investissements. Elle souhaite se positionner comme un territoire vivant dans lequel les opportunités ne manquent pas et offrent aux citoyens une vie de qualité. Elle se projette vers l'avenir en plaçant les jeunes générations au cœur de ses priorités.

Cet objectif stratégique a été décliné en objectifs opérationnels et portefeuilles de projets, dont les grandes thématiques sont :

- La création d'emplois ;
- La diversification économique ;
- Le développement commercial ;
- La formation et l'appariement ;
- La culture ;
- Le tourisme et le branding territorial ;
- Le sport.

2. ÊTRE UNE VILLE OUVERTE ET SOLIDAIRE QUI RÉPOND AUX BESOINS DU CITOYEN À CHAQUE ÉTAPE DE SON PARCOURS DE VIE ET LE REND ACTEUR DU CHANGEMENT.

Cet objectif vise à construire une ville inclusive, qui offre un service public accessible et de qualité, qui comble les attentes des plus jeunes comme des moins jeunes et qui encourage l'engagement citoyen.

Cet objectif stratégique a été décliné en objectifs opérationnels et portefeuilles de projets, dont les grandes thématiques sont :

- Le service public (simplification administrative, digitalisation, ...) ;
- L'accessibilité universelle ;
- La participation citoyenne ;
- La cohésion sociale ;
- L'enseignement ;
- La santé.

Dans chacune de ces thématiques, on retrouve l'inclusivité comme dénominateur commun : inclusion numérique, lutte contre l'isolement, intégration des publics fragilisés, etc.

3. ÊTRE UNE VILLE SÛRE ET SEREINE QUI OFFRE UN CADRE DE VIE DURABLE ET AGRÉABLE POUR L'ENSEMBLE DE SA POPULATION.

Cet objectif cherche à garantir la sécurité et le bien-être des habitants en proposant un environnement apaisé, des espaces publics de qualité et un territoire adapté aux grands enjeux contemporains, en particulier au changement climatique.

Cet objectif stratégique a été décliné en objectifs opérationnels et portefeuilles de projets, dont les grandes thématiques sont :

- La sécurité ;
- La mobilité ;
- L'espace public ;
- Le logement ;
- La végétalisation ;
- Le bien-être animal ;
- L'environnement et la gestion des risques.

4. ÊTRE UNE ADMINISTRATION MODERNE ET ATTENTIVE À L'ÉPANOUISSEMENT DE SON PERSONNEL ET À LA PERFORMANCE DE SON ORGANISATION.

La Ville souhaite développer une administration performante et humaine, dans laquelle l'efficacité acquise grâce à l'amélioration continue de son fonctionnement s'allie au bien-être de collaborateurs impliqués, considérés et valorisés.

Cet objectif stratégique a été décliné en objectifs opérationnels et portefeuilles de projets, dont les grandes thématiques sont :

- Le bien-être au travail ;
- La culture d'entreprise ;
- L'organisation interne ;
- La gestion des compétences ;
- La maturité numérique et la digitalisation ;
- L'évaluation des politiques publiques ;
- Le management environnemental.

Après une première partie consacrée à la méthodologie et aux constats qui nous ont conduits à définir nos axes de développement pour les 5 années à venir, la seconde partie de ce Programme Stratégique Transversal se concentrera sur la présentation plus détaillée des actions que nous entendons mener dans chacune des thématiques que nous avons exposées plus haut.

Cette partie est, par ailleurs, à mettre en relation avec le tableau récapitulatif des objectifs stratégiques, opérationnels et projets repris en annexe 2.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1 :

ÊTRE UNE VILLE DYNAMIQUE ET ATTRACTIVE QUI PARIE SUR SON IDENTITÉ CULTURELLE FORTE, UNE ÉCONOMIE RÉSILIENTE, L'INNOVATION ET LES GÉNÉRATIONS FUTURES



CRÉATION D'EMPLOIS ET DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Marquée par le déclin de son tissu industriel et ses effets persistants sur l'emploi, la Ville mesure toute l'importance d'une économie résistant aux crises et transformations. Pour renforcer sa résilience, elle mise sur la diversification économique et identifie les secteurs du circulaire et du numérique, reconnus par l'UE comme des moteurs d'innovation et d'emploi, comme des opportunités concrètes pour transformer durablement le territoire.

MISER SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE POUR CRÉER DE NOUVEAUX EMPLOIS SUR LE TERRITOIRE

La Ville entend soutenir les initiatives qui valorisent la réutilisation, le recyclage et la réduction des déchets, en favorisant l'émergence de filières locales circulaires. L'objectif est de créer des opportunités économiques durables et adaptées aux enjeux environnementaux.

PROMOUVOIR UNE ACTION COMPRÉHENSIVE ET CONCERTÉE DES ACTEURS DE L'EMPLOI

Il s'agit ici de renforcer la coopération entre les différents intervenants du secteur de l'emploi (publics et privés) afin de développer, en réseau, une stratégie cohérente et efficace pour l'insertion professionnelle et la création d'emplois.

ENCOURAGER L'IMPLANTATION DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE SUR LE TERRITOIRE

Parce qu'elle souhaite développer en priorité les secteurs porteurs et innovants, la Ville entend s'inscrire pleinement dans la transition digitale en cherchant à attirer les entreprises du secteur numérique et à former les futurs talents de ce secteur.

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

La vacance commerciale en centre-ville montre les difficultés qu'il rencontre à se différencier des centres concurrents et à répondre aux enjeux contemporains (e-commerce, étalement urbain, nouvelles habitudes de consommation, ...). La dilution de l'identité des quartiers représente un risque pour le dynamisme commercial local. Le territoire, dans sa globalité, fait face à un manque d'attractivité. Consciente de ces problématiques, la Ville prévoit des actions à l'échelle du centre-ville, des quartiers, des pôles commerciaux et de l'accompagnement des investisseurs et commerçants.

METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Il s'agit d'abord de poursuivre la revitalisation du centre-ville en favorisant une offre commerciale immersive, innovante et structurée qui se distingue des grands pôles commerciaux voisins et répond aux attentes des consommateurs.

En même temps, il s'agit de consolider le rôle de commerce de proximité en soutenant les petits commerces implantés dans les quartiers et en développant une identité spécifique à chaque centre civique.

Ensuite, il s'agit de limiter la prolifération des zones commerciales périphériques en concentrant les efforts sur le développement des zones existantes, afin de renforcer leur vitalité économique.

Enfin, il s'agit d'améliorer la différenciation des pôles commerciaux pour encadrer leur évolution et assurer une meilleure complémentarité.

RENFORCER LE GUICHET D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT DES INVESTISSEURS ET COMMERÇANTS

La Ville souhaite poursuivre la professionnalisation du soutien aux commerçants et aux investisseurs en développant un guichet d'accueil doté d'une expertise garantissant un accompagnement clair, réactif et adapté. Outre l'accompagnement, cette professionnalisation suppose le déploiement d'une politique de prospection commerciale ciblant des secteurs stratégiques et l'amélioration des synergies entre acteurs publics et privés.

FORMATION ET APPARIEMENT

La Ville doit faire face au manque de formations supérieures sur son territoire, au faible niveau d'instruction de sa population et aux défaillances de son marché du travail. Mais elle n'est pas sans solution et envisage une réponse plurielle visant à améliorer : la connexion entre sa population et ses entreprises ; l'offre de formations continues et professionnalisantes ; l'attractivité académique et professionnelle du territoire.

FACILITER LA RENCONTRE AVEC LES ENTREPRISES LOCALES

La Ville souhaite créer davantage d'opportunités de mise en relation entre les chercheurs d'emploi, les jeunes et les entreprises du territoire. Cela peut passer par l'organisation de salons, de stages, de visites d'entreprise,... destinés à renforcer le lien entre l'offre de compétences et les besoins concrets du tissu économique local.

POSITIONNER LA VILLE COMME UN TERRITOIRE PROPICE AU DÉVELOPPEMENT ET À LA VALORISATION DES COMPÉTENCES

Il s'agit de faire de la ville un pôle reconnu en matière de formation continue et de formation professionnalisante, en particulier dans les secteurs d'avenir et les secteurs en pénurie. Il s'agit également de favoriser, par la formation, le développement de compétences adaptées aux besoins du territoire.

FAIRE DU CHÂTEAU BOËL UN LIEU DÉDIÉ À L'ÉCONOMIE ET/OU À LA FORMATION, AVEC OU SANS PARTENAIRE PRIVÉ

Symbole du passé industriel de la Ville, le Château Boël est appelé à devenir un site emblématique de l'innovation locale, en accueillant des activités liées à la formation, à l'entrepreneuriat et à la rencontre entre les mondes académique et économique. Il contribuera au rayonnement de la Ville à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières.

CULTURE

La culture fait partie intégrante de l'ADN de la Ville. Sa promotion au sein des quartiers comme à l'échelle globale du territoire reste une priorité de l'action communale dans une perspective d'accessibilité à tous les publics, d'intégration de l'ensemble des communautés et d'émancipation individuelle et collective.

INTRODUIRE LA CULTURE À L'ÉCHELLE DU QUARTIER

La Ville souhaite rapprocher l'offre culturelle des habitants en développant des initiatives culturelles au cœur des quartiers. Cela inclut notamment des micro-événements et des actions participatives pour faire de la culture un levier d'émancipation et de lien social.

GARANTIR L'ACCESSIBILITÉ ET L'INCLUSIVITÉ DE LA CULTURE

Il s'agit de veiller à ce que toutes les populations, quels que soient leur âge, leur origine ou leur condition sociale, accèdent à une offre culturelle variée. Cela passe notamment par la diversification des formats et l'adaptation des dispositifs aux publics fragilisés.

PROMOUVOIR LA LITTÉRATURE ET LA MODERNISATION DES BIBLIOTHÈQUES

La Ville entend renforcer la place de la lecture dans la vie culturelle locale en valorisant le livre sous toutes ses formes. Elle souhaite également faire évoluer les bibliothèques en lieux vivants, polyvalents et innovants, notamment en exploitant les opportunités numériques.

RENFORCER L'OFFRE EN ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS CULTURELS

La Ville souhaite développer une programmation culturelle riche et variée, en collaboration avec les acteurs locaux et basée sur un diagnostic approfondi des besoins du territoire. L'objectif est de proposer des activités et événements qui, d'une part, correspondent aux attentes des citoyens et, d'autre part, valorisent leurs talents et leur diversité.

DÉVELOPPER DES ESPACES DÉDIÉS À LA CULTURE

La Ville prévoit de créer des espaces favorisant la créativité et la vie culturelle sous toutes ses formes. Ces espaces se distingueront par leur ancrage territorial et la pluralité de leurs fonctions : permettre l'expression des talents locaux, accueillir des projets collaboratifs, favoriser les échanges entre acteurs du territoire, etc.

TOURISME ET BRANDING TERRITORIAL

Avec un nombre de visites sur le territoire en hausse depuis 2020, et un nombre de nuitées en constante évolution depuis 2003, le tourisme représente une opportunité pour le développement économique de la Ville. Cette opportunité, la Ville compte bien la saisir en misant notamment sur la valorisation de son patrimoine et le développement différencié de ses identités locales.

RENFORCER L'OFFRE TOURISTIQUE PAR LA VALORISATION DU PATRIMOINE LOCAL

La Ville souhaite mettre en avant ses richesses historiques, naturelles et architecturales pour en faire des atouts touristiques. Cela passe notamment par la mise en valeur des sites existants, leur accessibilité, leur signalétique, et l'intégration de parcours thématiques pour une expérience enrichissante et cohérente.

FAIRE DU PARC BOËL UN LEVIER D'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

Alors que le Château est appelé à devenir un lieu emblématique de l'innovation locale, le Parc Boël est quant à lui envisagé dans une perspective d'attractivité récréative, mêlant nature, événements et loisirs. La Ville entend y développer une offre diversifiée qui attire à la fois les habitants, les visiteurs d'un jour et les touristes.

RENFORCER L'IMAGE DE MARQUE DU TERRITOIRE ET LA FIERTÉ LOCALE

La Ville souhaite construire une identité territoriale forte, cohérente et fédératrice. Cela passe notamment par des campagnes de valorisation du territoire et des récits collectifs qui nourrissent l'attachement des habitants à leur ville tout en attirant de nouveaux talents, investisseurs et visiteurs.

SPORT

Avec plus de 150 clubs sur son territoire, l'offre sportive louviéroise s'adresse aussi bien au loisir qu'à la compétition de haut niveau et représente un atout important. La Ville souhaite s'appuyer sur cet atout pour faire du sport un réel levier de cohésion sociale et de santé publique. Elle envisage donc une série d'initiatives permettant d'offrir à la population, dans toute sa diversité, la possibilité de s'adonner à une pratique sportive régulière.

RÉHABILITER ET CRÉER DES INSTALLATIONS SPORTIVES

La Ville entend moderniser, étendre ou créer des équipements sportifs de qualité pour la pratique sportive professionnelle et amateure. L'objectif est de garantir un accès équitable à des infrastructures performantes, favorisant la pratique du sport à tous les âges et tous les niveaux.

FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE ET LA COHÉSION URBAINE VIA LE SPORT DE RUE ET LES ANIMATIONS SPORTIVES DE QUARTIER

La Ville souhaite proposer des activités et événements incitant la pratique sportive régulière et mettent en avant les clubs du territoire. Les formats imaginés sont variés : compétitions locales, journées découvertes, animations dans les grands événements, etc.

DÉVELOPPER DES AMÉNAGEMENTS ENCOURAGEANT LA PRATIQUE SPORTIVE INCLUSIVE ET ACCESSIBLE

Au-delà des équipements traditionnels, la Ville envisage l'aménagement d'espaces publics propices à l'activité physique (design actif, aires de jeu, ...). Ces aménagements doivent inciter les habitants à intégrer le sport dans leur quotidien et favoriser un mode de vie actif.

METTRE EN OEUVRE UNE GOUVERNANCE INCLUSIVE DES CLUBS, OUVERTE AUX ÉVOLUTIONS ET PRATIQUES INNOVANTES

Les besoins et les envies en matière de sport évoluent constamment. Il est dès lors nécessaire de proposer une offre adaptée à la demande. C'est pourquoi la Ville souhaite mettre en place une politique sportive adaptable aux évolutions des pratiques et ce, en collaboration avec les clubs sportifs de la région tout en répondant aux besoins identifiés de la population.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2 :

ÊTRE UNE VILLE OUVERTE ET SOLIDAIRE QUI RÉPOND AUX BESOINS DU CITOYEN À CHAQUE ÉTAPE DE SON PARCOURS DE VIE ET LE REND ACTEUR DU CHANGEMENT



SERVICE PUBLIC ET ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Déjà avancée dans son processus de modernisation, en témoignent son site internet et son e-guichet, l'administration est consciente de la nécessité de poursuivre son effort de digitalisation pour répondre aux enjeux de la transition numérique et aux attentes qu'elle génère. Elle sait également que la dématérialisation croissante des démarches administratives ne doit pas se faire au détriment de l'accessibilité de ses services et de ses infrastructures. C'est la raison pour laquelle elle place l'inclusivité au cœur de sa politique de transformation et de modernisation.

AMÉLIORER L'ACCÈS À L'INFORMATION GRÂCE AUX TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES

La Ville souhaite exploiter les opportunités offertes par les technologies de l'information et de la communication (TIC) et par l'intelligence artificielle pour améliorer la portée de la communication communale. Il s'agit notamment de centraliser l'information pour accroître son accessibilité et de diversifier les canaux et formats de communication pour toucher tous les publics et garantir davantage de transparence.

UTILISER LA DIGITALISATION POUR DES SERVICES PLUS EFFICACES

La Ville entend poursuivre la modernisation des services administratifs en s'appuyant sur la digitalisation pour offrir des démarches simplifiées, rapides et accessibles à distance. L'objectif est de fournir un service public centré sur le citoyen et pensé pour augmenter l'efficacité des procédures tout en réduisant les lourdeurs administratives.

RENFORCER L'INCLUSION NUMÉRIQUE

Consciente que la transition numérique peut laisser certains publics à l'écart, la Ville prévoit de soutenir les personnes éloignées du numérique au travers notamment d'une adaptation du contenu digital et d'un accompagnement des citoyens fragilisés. Le but est de garantir à chacun la capacité d'utiliser les services numériques de manière autonome.

ASSURER L'INCLUSIVITÉ DU TERRITOIRE ET DES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES

Il s'agit de veiller à ce que l'ensemble des bâtiments et dispositifs publics soient accessibles à tous, y compris aux personnes en situation de handicap, aux personnes âgées, etc. Cela passe notamment par la prise en compte des principes d'accessibilité universelle dans l'aménagement du territoire.

PARTICIPATION CITOYENNE

Dans un contexte marqué par une crise de confiance envers les institutions, la Ville reconnaît l'importance d'impliquer activement ses habitants dans la vie publique. Elle sait cependant que l'adaptation des dispositifs aux besoins et attentes des citoyens conditionne cette implication. L'enjeu est non seulement d'offrir à la population l'opportunité de participer, mais également de faire naître en elle l'envie de s'engager.

DÉVELOPPER UNE NOUVELLE OFFRE PARTICIPATIVE CIBLANT DES ÉCHELLES ET BESOINS SPÉCIFIQUES

La Ville souhaite étoffer les formes de participation citoyenne qu'elle propose en les adaptant à différents publics (jeunes, seniors, ...) et à différentes échelles (ville, quartier ...). L'objectif est de s'écarter des dispositifs participatifs génériques (sans les abandonner) pour développer une offre répondant aux attentes des citoyens, améliorant le sentiment d'impact suscité par leur participation et favorisant leur implication.

CENTRALISER ET RENFORCER LES DÉMARCHES DE PARTICIPATION CITOYENNE EXISTANTES

Pour rendre l'offre plus lisible, cohérente et efficace, la mise en œuvre des initiatives existantes et l'accompagnement des nouvelles initiatives seront centralisés. Également, les démarches déjà mises en place seront renforcées pour accroître leur portée, valoriser les contributions citoyennes et assurer un réel suivi des propositions formulées.

COHÉSION SOCIALE

Dans un contexte global où l'isolement, la discrimination et le vieillissement de la population restent des défis majeurs, la Ville souhaite renforcer la cohésion sociale en agissant sur plusieurs leviers. Elle entend mettre en œuvre des actions permettant de construire un territoire inclusif, convivial et solidaire, où chaque citoyen, quelle que soit sa situation, se sent respecté et intégré.

PROPOSER UNE POLITIQUE DES AÎNÉS SOUCIEUSE DE LEUR BIEN-ÊTRE ET DE LEUR SÉCURITÉ

La Ville souhaite mettre en œuvre une politique proactive en faveur des personnes âgées permettant de renforcer leur autonomie et leur participation à la vie sociale. Qu'il s'agisse de micro-événements intergénérationnels ou d'autres activités adaptées, des initiatives seront déployées pour prévenir l'isolement des seniors.

SOUTENIR L'ÉGALITÉ DES GENRES ET LES DROITS LGBTQIA+

La Ville s'engage à lutter contre toutes les formes de discrimination liées au genre ou à l'orientation sexuelle, en sensibilisant la population à ces enjeux et en soutenant les initiatives visant à offrir à un environnement accueillant pour les citoyens dans toute leur diversité.

FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT SOCIAL ET LA SOLIDARITÉ ENTRE CITOYENS GRÂCE À UN PLAN DE COHÉSION SOCIALE (PCS) ÉVOLUTIF

Le Plan de Cohésion Sociale constitue l'outil central pour encourager la convivialité, l'entraide et le vivre-ensemble sur le territoire. Il sera pensé de manière à s'adapter aux besoins des habitants, en soutenant des projets de proximité, des lieux de rencontre, des actions d'intégration des personnes isolées et des partenariats avec le tissu associatif local.

ENSEIGNEMENT

La Ville est consciente du caractère fondamental de l'enseignement dans le développement des *capabilités* de sa population et, par extension, de son territoire. Elle met un point d'honneur à concrétiser son potentiel d'émancipation, plutôt que de reproduction, sociale. Dans un monde en mutation rapide, la Ville mesure également l'importance d'adapter l'offre et les infrastructures scolaires aux défis contemporains.

DÉVELOPPER DES PARTENARIATS ENTRE LES ACTEURS CULTURELS, ÉDUCATIFS ET COMMUNAUX

La Ville souhaite créer davantage de liens entre les écoles du territoire, les institutions culturelles et les services communaux pour enrichir les parcours éducatifs. Il s'agit notamment de mettre en œuvre des projets suscitant chez les élèves l'envie de lire, de se cultiver, de laisser leur créativité s'exprimer.

RENFORCER L'INCLUSIVITÉ DES ÉCOLES COMMUNALES

L'objectif est de garantir à chaque enfant un accès équitable à un enseignement de qualité. Cela passe notamment par la mise à disposition du matériel adéquat et par la formation du personnel pour offrir un accompagnement adapté aux besoins spécifiques.

METTRE EN PLACE UN AXE « BIEN-ÊTRE » DANS CHAQUE ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

La Ville entend accorder une place centrale à la santé mentale et à l'épanouissement des élèves. Dans cette perspective, chaque école communale se dotera donc d'un volet « bien-être » contenant, par exemple, des mesures visant à lutter contre les faits de harcèlement et de violence.

DÉVELOPPER L'UTILISATION DU NUMÉRIQUE ET LES COMPÉTENCES DIGITALES DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

L'intégration du numérique dans l'enseignement vise à préparer les élèves aux défis de demain. Cela suppose notamment la modernisation de l'équipement disponible dans les établissements scolaires et la formation des élèves à l'utilisation des outils numériques.

MODERNISER ET AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

La Ville entend investir dans la rénovation des infrastructures, l'extension des bâtiments et l'aménagement des cours d'écoles afin de garantir des espaces sains, conviviaux et adaptés aux besoins pédagogiques d'un enseignement en constante évolution.

SANTÉ

Nos sociétés modernes ont fait naître de nouveaux enjeux de santé publique : fragilisation de la santé mentale, vieillissement de la population, dégradation de la santé environnementale, risques de crises sanitaires, ... Face à ces nouveaux enjeux, la sensibilisation, la prévention et l'adoption de comportements adaptés deviennent essentielles, et la Ville entend agir sur chacune de ces thématiques.

DÉVELOPPER DES ACTIONS DE PRÉVENTION DES RISQUES SANITAIRES ET D'AMÉLIORATION DU BIEN-ÊTRE CHEZ LES JEUNES

La Ville et ses partenaires souhaitent renforcer les initiatives de prévention à destination des enfants et des adolescents, en abordant des thématiques directement ou indirectement liées à leur santé. L'objectif est de les sensibiliser et d'encourager les comportements favorables à une bonne santé dès le plus jeune âge.

METTRE EN PLACE ET PROMOUVOIR DES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE SANTÉ

En collaboration avec les acteurs de santé locaux, la Ville entend promouvoir un cadre de vie sain au travers d'actions concrètes incitant les citoyens à prendre soin de leur santé : dépistage, pratique sportive quotidienne, etc.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3 :

ÊTRE UNE VILLE SÛRE ET SEREINE QUI OFFRE UN CADRE DE VIE DURABLE ET AGRÉABLE POUR L'ENSEMBLE DE SA POPULATION



SÉCURITÉ

L'enquête menée par le Policy Lab (annexe 1) identifie la sécurité comme le second thème suscitant le plus d'inquiétudes chez les citoyens. Les incivilités et la petite délinquance occupent une place majeure dans les préoccupations des habitants, qui déplorent également une dégradation de la confiance accordée aux services de police. La Ville entend répondre à ces inquiétudes et prendre des mesures visant à améliorer le sentiment de proximité et à réduire les incivilités.

METTRE EN ŒUVRE LE PLAN ZONAL DE SÉCURITÉ (PZS)

Il s'agit d'abord de faire de la proximité un atout central dans l'amélioration du sentiment de sécurité. Cela implique notamment d'adapter la présence des forces de l'ordre dans les quartiers et de simplifier le processus de contact avec les services de police afin de renforcer la confiance des citoyens et de prévenir les actes délictueux.

Une attention particulière sera également accordée à la réduction des incivilités et autres troubles à l'ordre public en augmentant la présence humaine et numérique des forces de l'ordre sur le territoire, en développant des actions de prévention et en menant des opérations régulières dans des lieux stratégiques.

L'amélioration de la sécurité routière fera elle aussi l'objet d'actions ciblées afin de réduire les accidents et comportements dangereux, via le contrôle, la sécurisation des voiries, et la sensibilisation des usagers de la route.

Enfin, un plan d'action axé sur la prévention, le constat et l'information interne permettra de renforcer la lutte contre la cybercriminalité.

METTRE EN ŒUVRE LE PLAN STRATÉGIQUE DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION (PSSP)

Le PSSP complète le PZS par une approche plus préventive et sociale. Il est en effet principalement constitué d'actions de prévention et de dialogue en matière de criminalité acquisitive, de cybercriminalité, de sécurité routière et de nuisances sociales. Il implique également des initiatives ciblées à destination des jeunes et des seniors.

MOBILITÉ

Face aux défis contemporains liés à la congestion urbaine, au changement climatique et à la nécessité de repenser nos modes de transport, la mobilité apparaît comme un enjeu de premier plan. Elle l'est d'autant plus dans notre Ville, où elle s'avère être la thématique pour laquelle on recense le plus d'expériences négatives des citoyens (annexe 1). L'état des voiries, la fluidité du trafic et le développement du réseau cyclable figurent parmi les priorités des habitants et, par conséquent, parmi les priorités de la Ville.

RENFORCER LE RÉSEAU CYCLO-PIÉTON

La Ville entend développer des itinéraires sécurisés, continus et accessibles pour les cyclistes et les piétons afin de favoriser les déplacements doux. Cela inclut la création ou l'amélioration de pistes cyclables, de trottoirs, de passages sécurisés, ... dans une logique d'interconnexion des centres urbains et des sites d'intérêt.

PROMOUVOIR UNE NOUVELLE MOBILITÉ, PLUS DURABLE

La Ville souhaite encourager l'adoption de modes de transport alternatifs à la voiture individuelle (mobilité active, transports en commun, covoiturage, ...) en sensibilisant les citoyens et en rendant ces modes de transport plus faciles d'accès et d'utilisation. Outre les alternatives à la voiture individuelle, la Ville souhaite également préparer son territoire à l'essor de la voiture électrique.

AMÉNAGER DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES PERMETTANT D'APAISER LA CIRCULATION

La Ville entend créer de nouvelles connexions, reconfigurer les voiries existantes et prendre en compte les différentes mobilités dans les projets de rénovation afin de fluidifier le trafic et d'améliorer la cohabitation entre les différents usagers de la route.

OPTIMISER L'OFFRE EN STATIONNEMENT

Il s'agit ici de mettre en œuvre une gestion équilibrée et intelligente du stationnement pour réduire la pression sur l'espace public tout en garantissant l'accessibilité des zones d'activité et de vie, en particulier dans le centre-ville.

ESPACE PUBLIC

Dans les territoires urbanisés, la gestion des espaces publics et l'optimisation spatiale jouent un rôle clé dans la qualité de vie des habitants. Cela ressort assez nettement de l'enquête menée par le Policy Lab (annexe 1), dans laquelle la propreté apparaît comme l'une des inquiétudes principales et la redynamisation du territoire comme l'un des plus grands défis. On retrouve logiquement ces éléments dans les actions envisagées par la Ville.

REDYNAMISER LES CENTRES CIVIQUES NOTAMMENT EN CIBLANT LES QUARTIERS IDENTIFIÉS COMME PRIORITAIRES

La Ville entend intervenir dans les quartiers qui présentent des fragilités sociales, économiques ou urbanistiques pour améliorer le cadre de vie des habitants. Cela passe notamment par la rénovation de bâtiments et l'aménagement de lieux de vie et de rencontre.

REDYNAMISER LE CENTRE-VILLE

La Ville souhaite améliorer la vitalité de son cœur urbain en ciblant notamment la rénovation et la réactivation du bâti, la mixité des fonctions (logement, commerce, culture, ...) et l'optimisation spatiale.

PROMOUVOIR L'HARMONISATION URBAINE

La Ville entend améliorer la qualité visuelle et fonctionnelle de l'espace urbain en veillant à une cohérence esthétique et réglementaire sur le territoire. Cela se traduit par l'élaboration, la communication et l'application de référentiels clairs, l'uniformisation des enseignes, l'accompagnement des acteurs concernés et l'intensification de l'entretien des espaces publics.

METTRE EN ŒUVRE LE PLAN LOCAL DE PROPRETÉ (PLP)

Ce plan vise à améliorer la propreté des espaces publics à travers plusieurs leviers coordonnés : la gestion de l'espace (lutte contre les dépôts sauvages, ...), l'optimisation des infrastructures et équipements (mobilier de salubrité, ...), la communication autour des comportements civiques (assortie de sanctions en cas d'infractions) et l'implication des citoyens dans l'entretien des espaces publics.

ASSAINIR ET RECONVERTIR D'ANCIENS SITES INDUSTRIELS

De nombreuses friches industrielles sont encore présentes sur notre territoire. Celles-ci représentent une opportunité à exploiter afin de recréer, notamment, des espaces économiques et ce, sans devoir réaliser de l'étalement urbain. La Ville entend donc assainir, aménager et reconvertir ces anciens sites industriels et ce, en partenariat avec d'autres acteurs, qu'ils soient publics ou privés.

LOGEMENT

La période Covid a été marquée par une explosion de la pression immobilière sur le revenu des ménages, qui a baissé depuis mais reste loin de son niveau pré-2019. Dans un tel contexte, il semble impératif de veiller à ce que l'ensemble de la population puisse accéder à un logement de qualité. C'est l'une des priorités de la politique de la Ville en matière de logement.

AMÉLIORER L'OFFRE EN LOGEMENTS GRÂCE À LA RÉNOVATION ET LA RECONVERSION DU BÂTI

La Ville souhaite accroître l'offre en logements en valorisant le bâti existant, par des opérations de rénovation, de requalification ou de reconstruction. L'objectif est de transformer des bâtiments sous-utilisés ou dégradés en habitations modernes, confortables et accessibles au plus grand nombre, tout en limitant l'étalement urbain. La Ville entend également mobiliser différents partenariats (Centr'Habitat, l'AIS, la SWL et le secteur privé) pour développer le logement, principalement en centre-ville.

RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ DES LOGEMENTS DE QUALITÉ, NOTAMMENT POUR LES JEUNES

La Ville prévoit de mettre en place des dispositifs garantissant l'accès à un logement de qualité pour l'ensemble de la population, en particulier les publics les plus vulnérables. Cela passe notamment par la mise à disposition de logements publics à loyers modérés et par l'élaboration de lignes directrices permettant de lutter contre les logements insalubres et les marchands de sommeil.

PROMOUVOIR LES NOUVELLES FORMES D'HABITAT

La Ville souhaite encourager le développement d'alternatives au modèle traditionnel (habitats partagés, logements intergénérationnels, habitats légers...), notamment en guidant et en facilitant leur installation sur le territoire.

VÉGÉTALISATION

Les premières conséquences du changement climatique sur la qualité de vie, en particulier en milieu urbain, se manifestent déjà dans l'intensification des épisodes de chaleur. En parallèle, une biodiversité essentielle à notre territoire fait les frais de décennies d'artificialisation du sol. La Ville fait donc de la végétalisation des espaces urbanisés une priorité, afin de répondre aux problématiques actuelles mais aussi, et peut-être surtout, d'anticiper les défis à venir.

RENFORCER LE MAILLAGE ÉCOLOGIQUE ET LA GESTION DES ESPACES VERTS COMMUNAUX

La Ville entend développer une trame verte cohérente à l'échelle du territoire afin de lutter contre la fragmentation des habitats naturels et de favoriser la biodiversité locale. Cela passe évidemment par l'amplification des continuités écologiques, mais également par une meilleure protection des espaces naturels et des sites d'intérêt biologique, une lutte accrue contre les espèces invasives et une sensibilisation renforcée des citoyens.

METTRE EN ŒUVRE LE PLAN CANOPÉE

Ce plan vise à intensifier la présence du végétal dans les espaces urbanisés afin de lutter contre le phénomène d'îlot de chaleur urbain et d'offrir un cadre de vie plus agréable, plus respirable. Cela implique notamment la végétalisation des quartiers et lieux stratégiques (cours d'école, parkings,), l'arborisation des voiries et la prise en compte du végétal dans les plans urbanistiques.

BIEN-ÊTRE ANIMAL

Alors que la place des animaux dans nos sociétés évolue, le bien-être animal s'impose comme un enjeu éthique, social et environnemental à part entière. Consciente de sa responsabilité en la matière, la Ville a décidé d'intégrer la thématique dans sa planification stratégique.

RENFORCER LES DISPOSITIONS ET MESURES DÉDIÉES AU BIEN-ÊTRE ANIMAL

La Ville souhaite affirmer son engagement en matière de bien-être animal à travers la mise en place de dispositifs concrets. Cela comprend la création d'espaces de concertation comme un conseil consultatif dédié, le renforcement du cadre réglementaire (notamment en matière de commerce d'animaux sur le territoire communal), ainsi que l'intensification des actions de prévention et de lutte contre les nuisibles.

SENSIBILISER LA POPULATION À LA THÉMATIQUE DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

La Ville prévoit de renforcer l'information et la sensibilisation des citoyens autour de la condition animale à travers des campagnes de communication, des actions pédagogiques (notamment en milieu scolaire) et des partenariats avec les acteurs locaux. L'objectif est de faire évoluer les comportements et de responsabiliser les citoyens.

ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RISQUES

Malgré certains signes d'amélioration (qualité de l'air, quantité d'ordures ménagères, consommation énergétique...), les résultats environnementaux du territoire restent modestes et les efforts doivent impérativement être intensifiés pour répondre durablement aux défis posés par le changement climatique. La Ville prévoit donc la mise en œuvre de plans ambitieux en matière de gestion des risques d'inondations, de prévention des déchets et d'énergie durable.

METTRE EN ŒUVRE LE PLAN DE GESTION DES RISQUES D'INONDATION (PGRI) ET AUTRES ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

La Ville souhaite anticiper et réduire les impacts des événements climatiques extrêmes, en particulier des inondations. Cela passe notamment par des mesures de prévention visant à réduire la probabilité et l'intensité des inondations, des mesures de protection visant à limiter les dommages potentiels, et des mesures de préparation visant à améliorer la capacité de réponse. La Ville entend ainsi garantir une meilleure sécurité des personnes et des biens face aux aléas climatiques croissants.

METTRE EN ŒUVRE LE PLAN COMMUNAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS (PCPD)

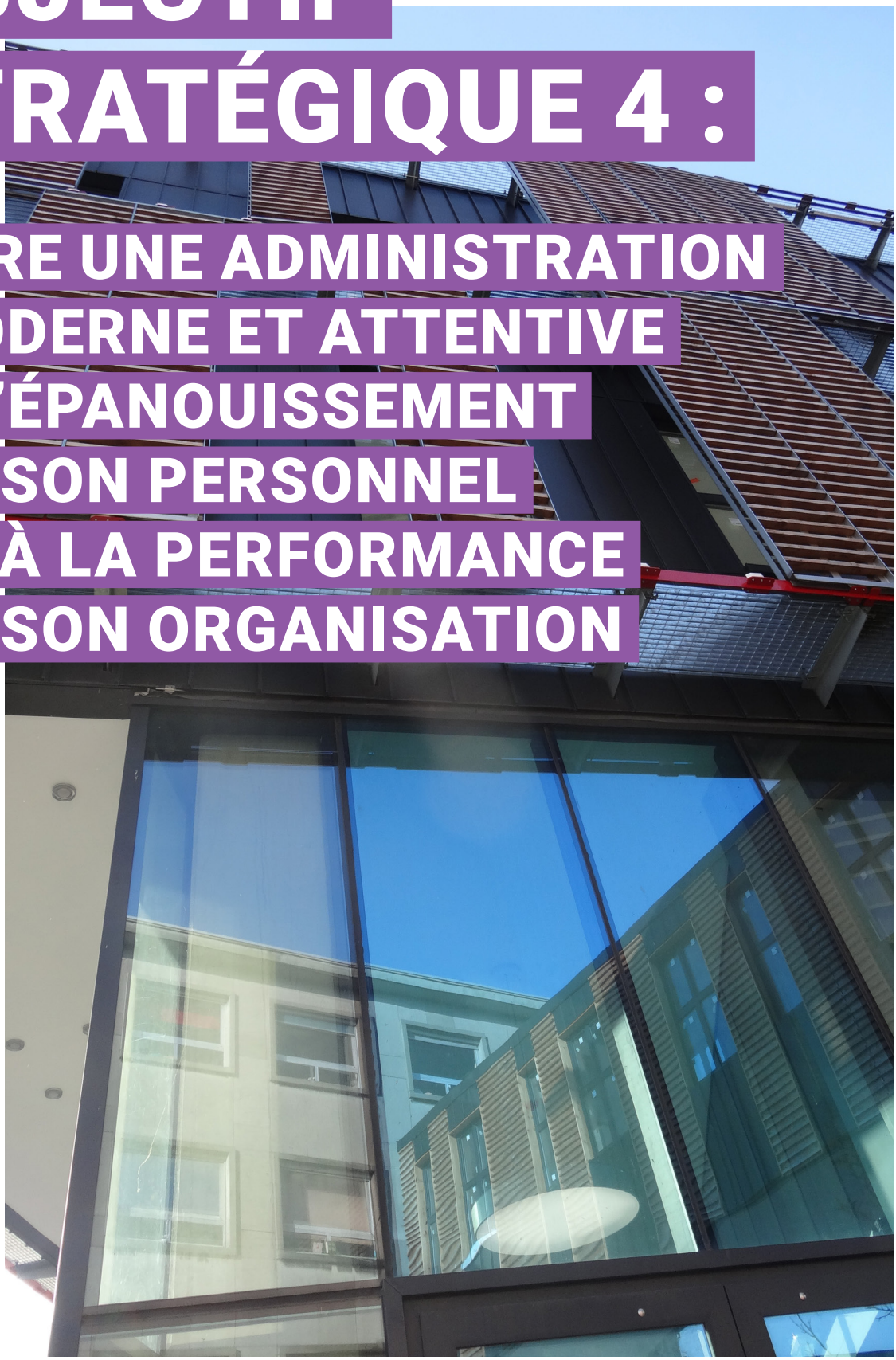
Ce plan vise à déployer une stratégie intégrée de réduction des déchets à l'échelle communale, en s'appuyant sur des actions ciblées comme l'accompagnement des habitants vers le zéro déchet, le développement des lieux de réemploi et de réutilisation, et la sensibilisation des acteurs locaux. L'objectif est de faire évoluer les comportements tout en soutenant une économie circulaire inclusive et locale.

METTRE EN ŒUVRE LE PLAN D'ACTION EN FAVEUR DE L'ÉNERGIE DURABLE ET DU CLIMAT (PAEDC)

Ce plan entend renforcer la résilience climatique et l'autonomie énergétique du territoire au travers d'actions concrètes. Ces actions comprennent la rénovation énergétique des bâtiments, le développement des énergies renouvelables (solaire, biomasse...) et la sensibilisation des acteurs locaux aux enjeux climatiques.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 4 :

ÊTRE UNE ADMINISTRATION MODERNE ET ATTENTIVE À L'ÉPANOUISSEMENT DE SON PERSONNEL ET À LA PERFORMANCE DE SON ORGANISATION



Une part considérable des projets présentés dans cette partie s'inscrit dans le cadre des synergies entre la Ville et le CPAS. Ils seront mis en œuvre de façon conjointe par l'administration communale et le centre public d'action sociale pour une meilleure réponse aux besoins des citoyens et des collaborateurs.

BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Face à l'évolution des attentes des travailleurs et la reconnaissance croissante des risques psychosociaux, la qualité de vie au travail devient un enjeu crucial du monde professionnel. En tant qu'organisation publique, l'administration se doit d'être un modèle en la matière. Le défi est décuplé par le contexte de rigueur budgétaire extrême de cette mandature, qui ne devra pas se traduire par une dégradation des conditions de travail des agents de l'administration.

METTRE EN PLACE DE NOUVEAUX PROCESSUS ET ACTIVITÉS RENFORÇANT L'ÉPANOUISSEMENT DU PERSONNEL

La Ville prévoit de soutenir l'organisation d'activités permettant d'améliorer la cohésion intra- et interdépartementale et le déploiement d'actions permettant de renforcer la motivation, l'engagement et la qualité de vie au travail. Elle entend également mettre en place des processus internes offrant une meilleure prise en compte au quotidien du bien-être des collaborateurs.

METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION GLOBALE DE L'ABSENTÉISME

La Ville entend déployer une approche préventive de l'absentéisme, fondée sur une compréhension fine des causes et des dynamiques internes. Cela implique la mise en place d'outils de reporting et d'analyse permettant de développer des réponses adaptées. Cela suppose également une prévention à trois niveaux : avant l'apparition des premiers signes (réduction des facteurs de risques), lors de l'apparition des premiers signes (accompagnement des collaborateurs) et au moment du retour au travail (facilitation de la réinsertion).

AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

La Ville souhaite optimiser les espaces et conditions de travail afin de garantir un cadre sain, ergonomique et propice à l'épanouissement professionnel. Cela suppose notamment la réorganisation de certains locaux et l'aménagement d'espaces dédiés à des fonctions spécifiques.

CULTURE D'ENTREPRISE

Face à l'érosion des sentiments de reconnaissance et d'appartenance et à la recherche croissante de sens au travail, la Ville reconnaît la nécessité de repenser sa culture organisationnelle. En renforçant les dynamiques de valorisation, de communication interne et d'accompagnement des parcours professionnels, elle entend créer un environnement de travail plus cohérent, fédérateur et porteur de sens pour l'ensemble de ses collaborateurs.

RENFORCER LA GESTION DU PARCOURS COLLABORATEUR

Il s'agit ici de structurer et d'accompagner les collaborateurs dans les différentes étapes de la vie professionnelle au sein de l'administration en veillant notamment à la bonne application des processus d'intégration et à l'implémentation d'une gestion des départs permettant de réduire la fuite des talents et de faciliter la transmission des savoirs et des compétences.

AMÉLIORER LA RECONNAISSANCE PAR LA VALORISATION DES ACCOMPLISSEMENTS ET LA FACILITATION DE LA MOBILITÉ INTERNE

La Ville souhaite mettre en avant les réussites individuelles et collectives à travers des dispositifs de reconnaissance formels et informels et faire de la mobilité interne un véritable levier d'épanouissement professionnel. L'objectif est de créer un environnement où les compétences sont reconnues et où ceux qui les détiennent se sentent valorisés.

DÉVELOPPER LA COMMUNICATION INTERNE

L'ambition est ici de renforcer la circulation de l'information à tous les niveaux de l'administration pour garantir transparence, cohésion et engagement. Cela passe notamment par des outils de communication adaptés et une culture de partage favorisant la collaboration interdépartementale et la compréhension des enjeux communs.

ORGANISATION INTERNE

Dans un monde complexe où la pensée systémique devient de plus en plus importante, la capacité à travailler de manière transversale, à mobiliser des compétences intersectorielles et à partager les connaissances s'avère essentielle. Consciente de cela, la Ville entend professionnaliser la conduite de ses projets et optimiser sa gestion de l'information.

METTRE EN PLACE UN PROJECT MANAGEMENT OFFICE (PMO) AU SEIN DE L'ADMINISTRATION

La Ville entend structurer et professionnaliser la gestion des projets à l'échelle de l'administration en instaurant un PMO. Ce PMO aura un triple rôle : de soutien (uniformiser les pratiques de gestion de projet), de relai (systématiser la circulation de l'information entre acteurs pertinents) et de coordination (assurer la cohérence stratégique des actions menées). Il sera chargé de fournir une méthodologie commune, des outils adaptés et un accompagnement transversal améliorant l'efficacité et la lisibilité des initiatives internes.

AMÉLIORER LA GESTION DE L'INFORMATION DANS L'ADMINISTRATION

La Ville prévoit notamment d'optimiser la gestion de l'information en implémentant des procédures normalisées d'identification, de classement et de gestion de l'ensemble de la production documentaire (physique et numérique) des services administratifs.

GESTION DES COMPÉTENCES

Les bénéfices d'une approche axée sur les compétences sont nombreux : accroître le vivier de talents ; améliorer l'efficacité ; faciliter la mobilité et le redéploiement ; promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion[16]. Face aux mutations rapides des environnements professionnels et à l'évolution des métiers, la gestion stratégique des compétences apparaît comme un levier essentiel pour renforcer la performance et la résilience de l'administration.

DÉVELOPPER LES OUTILS ET PROCESSUS AMÉLIORANT L'ÉVALUATION ET LA GESTION DES COMPÉTENCES

L'administration souhaite mettre en place une gestion stratégique des compétences contribuant à sa performance organisationnelle et à l'épanouissement de ses collaborateurs. Cela passe par le développement d'une plateforme adaptée de gestion des compétences. Cette plateforme permettra notamment de mettre en correspondance les compétences et les tâches professionnelles pour une meilleure répartition du travail et un décloisonnement des missions. Elle permettra également d'identifier les besoins organisationnels actuels et futurs pour des politiques de recrutement, d'évaluation et de formation axées sur les compétences.

ADAPTER LA POLITIQUE DE FORMATION DES AGENTS À L'ÉVOLUTION DES MÉTIERS

Il s'agit ici d'encourager et soutenir une montée en compétences des collaborateurs permettant de les préparer aux transformations actuelles et futures, notamment en matière de numérique, de développement durable et de transversalité des fonctions. L'objectif est d'accompagner les agents dans leur évolution professionnelle tout en renforçant la performance collective.

16 World Economic Forum. (2023). Putting Skills First: A Framework for Action. https://www.weforum.org/publications/putting-skills-first-a-framework-for-action/

MATURITÉ NUMÉRIQUE ET DIGITALISATION

Dans un contexte de transformation rapide des usages et des attentes, la maturité numérique des administrations est devenue essentielle pour une action publique adaptée. La digitalisation du travail doit le rendre plus efficace et plus agréable pour les agents, mais également bénéficier aux citoyens en offrant des services plus accessibles et plus performants. La transition numérique est aussi accompagnée de nouveaux défis, en particulier en matière de cybersécurité, de protection des données et de gouvernance numérique. Face à cet impératif de modernisation, la Ville prend sa propre transformation très au sérieux.

RENFORCER LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE AU SEIN DES SERVICES DE L'ADMINISTRATION

L'administration entend protéger ses systèmes d'information, ses données, ses collaborateurs et ses citoyens face aux risques numériques croissants (cyberattaques, hameçonnages, fuites de données, ...). Cela implique notamment le développement d'une culture interne de la cybersécurité et la consolidation des moyens et de l'infrastructure de sécurité.

SE DOTER D'UNE GOUVERNANCE DES DONNÉES ASSURANT LA DISPONIBILITÉ, L'INTÉGRITÉ, LA SÉCURITÉ ET L'UTILISABILITÉ DES DONNÉES

La Ville souhaite renforcer la gouvernance des données au sein de l'administration en clarifiant la réglementation interne en matière de données et en développant un leadership de la donnée. Cette gouvernance vise notamment à garantir la responsabilisation des agents, la récolte régulière et fiable des données, le respect des obligations légales et la facilitation de l'analyse décisionnelle.

POURSUIVRE LA DIGITALISATION DES SERVICES DE L'ADMINISTRATION

Il s'agit ici d'étendre la numérisation des procédures internes afin d'améliorer l'efficacité, la transparence et les conditions de travail au sein de l'administration. Cela passe notamment par l'automatisation de tâches répétitives, la dématérialisation des documents formels, la simplification des processus et la mutualisation des services numériques.

INTÉGRER L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS LE TRAVAIL DE L'ADMINISTRATION

La Ville souhaite explorer les usages de l'intelligence artificielle pour faciliter l'accès aux informations professionnelles, assister les agents dans leurs tâches et accroître l'efficacité du travail. Cette intégration devra se faire de manière progressive, éthique et encadrée, dans une logique d'innovation responsable et au service de l'intérêt général.

ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Dans un environnement public de plus en plus complexe et exigeant, la gestion des données constitue un fondement stratégique pour une action publique éclairée, efficace et responsable. En structurant la collecte, l'analyse et l'usage des données, l'administration renforce sa capacité à piloter ses politiques, à évaluer leurs impacts concrets, à ajuster ses décisions en fonction des résultats obtenus et à optimiser l'allocation des ressources publiques.

DÉVELOPPER LES OUTILS ET PROCESSUS PERMETTANT LE PILOTAGE ET L'ÉVALUATION DE L'ACTION PUBLIQUE

La Ville souhaite mettre en place une culture de l'évaluation et du pilotage par la donnée. Cela passe notamment par le développement d'outils facilitant l'appropriation des données par les agents et la prise de décision basée sur les données. Cela passe également par la normalisation des pratiques permettant l'évaluation de l'action publique.

ASSURER UN MONITORING RÉGULIER DÉDIÉ AUX RÉGLEMENTATIONS ET BONNES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES

La Ville prévoit de systématiser le suivi de la conformité environnementale, à la fois réglementaire et opérationnelle, à l'échelle de l'administration. Cela implique notamment la mise en place d'un système de monitoring des bâtiments communaux permettant de contrôler régulièrement leur conformité, d'intégrer facilement les nouvelles réglementations et d'optimiser les actions de mise en conformité.

OPTIMISER L'UTILISATION DES RESSOURCES BUDGÉTAIRES PAR UN PILOTAGE FINANCIER RENFORCÉ

La Ville entend améliorer la gestion des ressources publiques grâce à une approche budgétaire centrée sur la planification, la justification et la performance. Cela suppose un suivi financier rigoureux, une transparence accrue dans l'allocation des moyens, et une meilleure articulation entre les choix politiques, les besoins opérationnels et les contraintes budgétaires.

MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Face à l'urgence climatique et à la nécessité de repenser les modes de fonctionnement des organisations publiques, l'intégration de la dimension environnementale dans la gestion quotidienne de l'administration, symbole d'exemplarité et de responsabilité, semble indispensable.

IMPLÉMENTER UN SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL (SME) AU SEIN DE L'ADMINISTRATION

L'administration entend réduire l'impact environnemental de ses activités en adoptant un système de management environnemental. Les axes prioritaires de ce système sont l'optimisation de la gestion des déchets, la mise en place d'une stratégie d'achat responsable, la réduction des ressources consommées (eau, énergie, ...) et la réorganisation de la mobilité et du fret à des fins plus durables.

DIFFUSER DES PRATIQUES INTERNES DURABLES GRÂCE À LA PARTICIPATION, LA FORMATION ET LA RÉGLEMENTATION DOUCE

L'administration souhaite accroître la conscientisation de son personnel en matière d'enjeux environnementaux et encourager l'adoption de comportements plus durables. Pour cela, elle privilégie une approche basée sur la responsabilisation plutôt que sur la contrainte. Elle vise notamment une intégration progressive des critères de développement durable dans la conception de ses actions.

ANNEXES



ANNEXE 1

ÉLABORATION DU PST 2025-2030 : DIAGNOSTIC

SYNTHÈSE ANALYTIQUE

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'élaboration du Programme Stratégique Transversal (PST) de la Ville de La Louvière, le Policy Lab accompagne le Collège et le Comité de Direction dans cet exercice de planification.

Cette synthèse analytique présente les points clés issus des **consultations citoyennes**, des **workshops avec les parties prenantes** de la Ville et des **sessions de réflexion collective avec les agents communaux**.

Ces différents acteurs jouent un rôle essentiel dans le quotidien de la Ville. Les rencontrer permet d'obtenir une vision plus claire et nuancée de leurs préoccupations et besoins.

En impliquant dès le début les citoyens, les parties prenantes et les agents communaux dans le diagnostic, on les transforme en **acteurs du processus**. Leur contribution - à travers leurs avis, propositions et priorités - permet à la Ville d'élaborer un programme stratégique qui reflète véritablement la vision de ses habitants et collaborateurs, légitimé par leur participation active. Cette mobilisation constitue par ailleurs un premier levier de l'adhésion de ces parties prenantes.

Il est important de prendre certaines précautions lors de la lecture de cette synthèse :

Il s'agit d'une synthèse brute des contributions des citoyens, des agents et des parties prenantes par thématique, elle ne modifie donc pas leurs contributions. Il est possible que certains constats ou propositions n'aient pas pris en compte ce qui existe déjà à La Louvière, ou qu'ils reposent sur des malentendus ou une méconnaissance des dispositifs existants.

Ainsi, aucun filtre n'a été appliqué aux propos recueillis. Que leurs propos soient contestables, imprécis ou incorrects, ils sont intégrés tels quels dans ce document.

Cette synthèse a pour objectif de mettre en valeur la diversité des idées exprimées en les classant par thème. L'objectif n'est pas de rechercher un consensus, et nous ne nous limitons pas aux avis majoritaires. Les éléments présentés ici ne prétendent pas être généralisables.

CONSULTATIONS CITOYENNES

MÉTHODOLOGIE

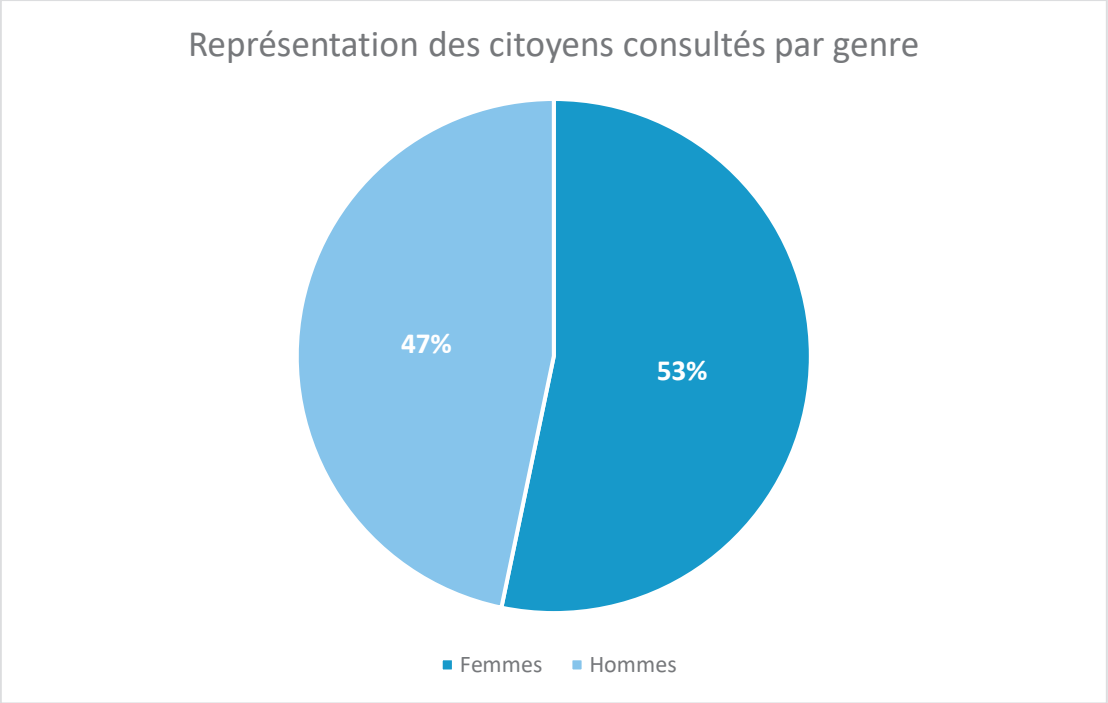
La méthode privilégiée pour recueillir les expériences des citoyens louviérois consiste en des **rencontres citoyennes** dans l'espace public. Au total, nous avons rencontré **107 citoyens louviérois** dans **6 lieux publics** différents :

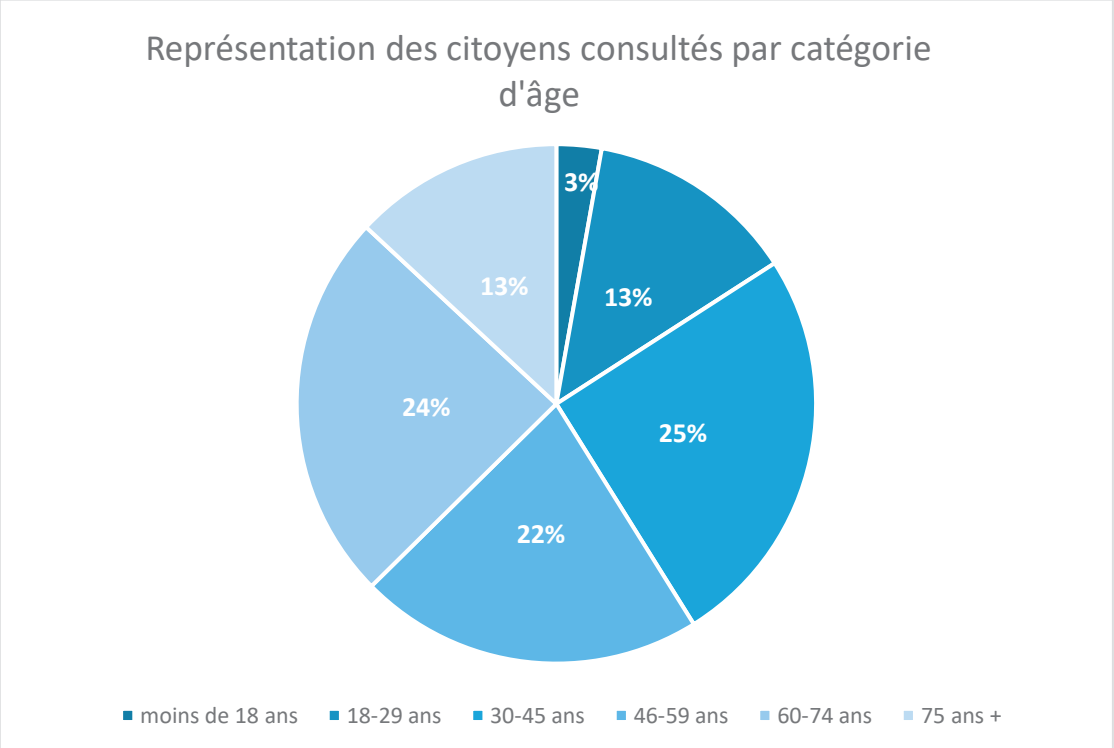
- 19/02 : Marché de Haine-Saint-Pierre
- 20/02 : Rues commerçantes du centre de La Louvière (arrêts de bus, places publiques, bancs, commerces, etc.)
- 22/02 : Marché Place Mansart
- 26/02 : Hall de l'administration communale
- 28/02 : Marché de Houdeng-Aimeries
- 03/03 : Marché de Strépy-Bracquegnies

Les rencontres sont organisées sous forme de discussions informelles lors desquelles les citoyens sont invités à choisir une ou plusieurs thématiques d'intérêt communal parmi les 15 thématiques proposées[1], selon le (ou les) thèmes qui leur semble(nt) prioritaire(s). Nous échangeons sur ce(s) sujet(s), tant du point de vue des expériences positives ou négatives que du point de vue des besoins exprimés. Par la suite, les éléments importants sont notés et synthétisés sur deux posters géants permettant aux suivants de prendre connaissance des autres contributions.

1 Cohésion sociale, Sécurité et ordre public, Tourisme, Aide aux personnes, Commerces, Mobilité et voiries, Urbanisme et aménagement du territoire, Culture, Démocratie, Emploi, Propreté et environnement, Enseignement, Services communaux, Logement, Aide sociale.

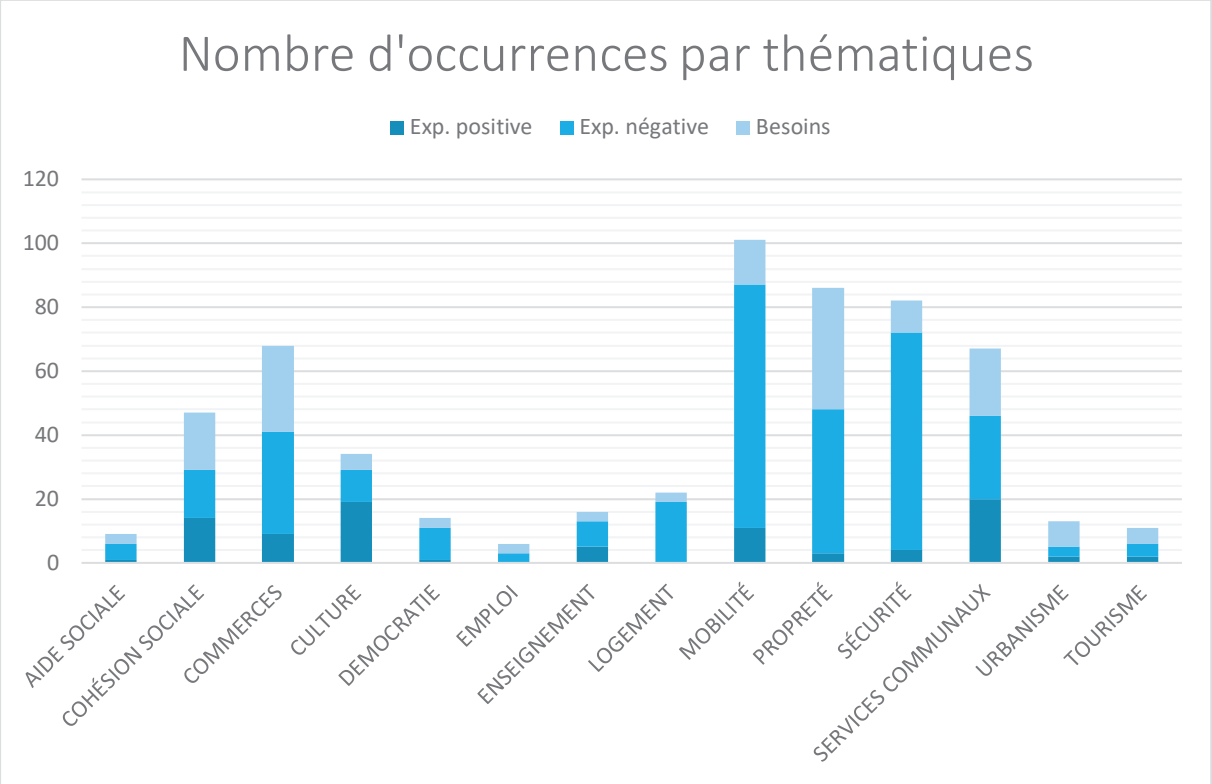
PROFIL DES LOUVIÉROIS RENCONTRÉS





RÉSULTATS

À l'issue des consultations citoyennes, six thématiques ont enregistré le plus grand nombre d'occurrences (expériences positives, expériences négatives et besoins confondus) : la mobilité, la sécurité, la propreté, les commerces, les services communaux et la cohésion sociale.



MOBILITÉ

Selon les données du graphique, la mobilité apparaît comme l'une des principales préoccupations, avec 100 contributions dédiées à cette thématique, dont 11 expériences positives, 76 expériences négatives et 14 besoins exprimés.

La question de la mobilité a principalement été abordée sous l'angle des travaux d'infrastructure. De nombreux citoyens expriment leur **mécontentement concernant l'état des voiries**, citant des problèmes tels que des nids de poule, des dalles manquantes ou mal fixées sur les trottoirs. Les travaux eux-mêmes suscitent une insatisfaction générale : ils sont perçus comme longs pour des résultats jugés insuffisants, et il existe une impression que les chantiers sont dictés par des choix politiques plutôt que par des priorités réelles. Par ailleurs, certains habitants notent des incohérences, comme des ponts fermés avant même le début des travaux, ou des interventions jugées inutiles ou non urgentes. Des exemples tels que des routes partiellement refaites qui se dégradent rapidement au lieu d'être entièrement rénovées illustrent ce sentiment de mécontentement. Pour les citoyens, la priorité est de **s'assurer que les travaux soient durables**, et ils privilégient des projets plus ambitieux et de plus longue durée, afin de garantir des résultats pérennes.

Il est également important pour les citoyens que les travaux relatifs aux parcours cyclables se poursuivent, afin de **garantir des pistes cyclables continues et sécurisées reliant les points clés des différentes entités**. *Notons que le développement d'un « réseau vélo » était déjà inscrit dans le précédent PST, dans le but de favoriser davantage la mobilité douce (p. 48).* En ce qui concerne l'offre ferroviaire, la majorité des citoyens se dit satisfaite de la présence des gares SNCB et des horaires de train.

Toujours sur le plan de la mobilité, les usagers des transports en commun déplorent le **grand nombre de correspondances nécessaires pour passer d'un point A à un point B sur le territoire de La Louvière**. Si certains sont satisfaits de la fréquence des bus, d'autres aspirent à une adaptation des horaires, en particulier pendant les heures de pointe. Certains habitants regrettent également l'impossibilité de compter sur la TEC, en raison des retards répétés, des bus qui ne passent pas ou des annulations imprévues sans préavis pour les usagers. Néanmoins, quelques habitants soulignent des améliorations concernant les lignes de bus qui desservent Strépy-Bracquegnies (lignes 30 et 82), avec des passages plus fréquents, un circuit plus direct, ainsi que des places suffisantes dans les bus et des arrêts bien situés.

De manière plus spécifique, de nombreux citoyens pointent les **complications causées par les rues à sens unique**. Ces rues constituent avant tout un frein à la fluidité du trafic (ex. : nécessité de faire de nombreux détours), mais elles engendrent également des situations dangereuses : les automobilistes y circulent souvent à une vitesse excessive, ce qui renforce le sentiment d'insécurité pour les piétons et les cyclistes. Plus largement, le problème d'insécurité routière semble particulièrement aigu dans le centre-ville, où se côtoient différents modes de transport : bus, voitures, cyclistes, et plus récemment, les trottinettes électriques. À ce sujet, plusieurs résidents évoquent la **conduite risquée des utilisateurs de trottinettes**, qui roulent à grande vitesse, sont parfois difficiles à voir, ne portent ni casque ni gilet fluo, et leurs trottinettes ne sont pas équipées de phares, ce qui aggrave la dangerosité de la situation.



À titre d'information, La Louvière se classe au sixième rang des communes wallonnes enregistrant le plus grand nombre d'accidents de la route, avec 204 accidents signalés en 2023[2]. En outre, le Moniteur de sécurité 2021 pour La Louvière montre que 49,77% des répondants (soit un répondant sur deux, sur un total de 235 répondants) estiment que la vitesse non-adaptée représente un problème à La Louvière[3].

2 « Sont considérés comme 'accidents', les accidents de la circulation routière impliquant au moins un véhicule qui occasionne des dommages corporels et qui se sont produits sur la voie publique. » IWEPS, SPF Économie – Statbel, Nombre d'accidents de la circulation, 2023. En ligne : https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=3&indicateur_id=217400&sel_niveau_catalogue=T&ordre=0

3 Police Fédérale – DGR – Information policière et ICT, Moniteur de Sécurité 2021, La Louvière, p.5

SÉCURITÉ

Le deuxième thème qui suscite le plus d'inquiétudes chez les citoyens consultés est celui de la sécurité et l'ordre public, avec 82 contributions sur ce thème (dont 68 expériences négatives, 4 expériences positives et 10 besoins exprimés). Il semble qu'un **sentiment d'insécurité** se soit généralisé ces dernières années dans le centre de La Louvière, sentiment également partagé par les habitants de Haine-Saint-Pierre et de Houdeng-Aimeries (au total : 30 occurrences spécifiques concernant le sentiment d'insécurité dans le thème sécurité).



D'après les résultats du Moniteur de Sécurité 2021, 32,27% des répondants se sentent parfois en insécurité, 15,2% ont souvent ce sentiment et 2,26% se sentent toujours en insécurité à La Louvière (sur un total de 226 répondants)[4].

Selon les citoyens que nous avons consultés, ce ressenti provient principalement de la **présence de « squatteurs », de sans-abris, et de personnes sous l'influence de l'alcool ou de drogues dans l'espace public**, ce qui dissuade les citoyens de fréquenter certains quartiers, bars, rues, parcs ou même le Cinéma Stuart dès la tombée de la nuit. Dans le centre de La Louvière, la consommation d'alcool et de drogue dans l'espace public engendre de **nombreux troubles à l'ordre public** : bagarres, agressions (ex. : des chauffeurs de bus auraient récemment été agressés), rassemblements de jeunes fumant des joints, actes de vandalisme, etc. Plusieurs habitants rapportent être fréquemment témoins de scènes violentes ou d'incidents près des « points de deal », contribuant ainsi à renforcer un climat de méfiance entre les résidents. Ce phénomène semble d'autant plus apparent lors des événements festifs (ex. : les Soumonces ou le Carnaval).

Par ailleurs, plusieurs citoyens se questionnent sur le **rôle de la police**. Certains citoyens estiment que la police est présente dans l'espace public, mais que cette présence « ne change rien », suggérant une forme d'indifférence face aux incivilités, comme les transactions de drogue en pleine rue, visibles de tous. En d'autres termes, beaucoup ont le **sentiment que les délinquants agissent en toute impunité**. De plus, certains citoyens ont exprimé leur **manque de confiance envers la police**, ce qui traduit une méfiance à l'égard des agents de rue. Pour instaurer un climat de confiance, **les citoyens souhaitent une plus grande proximité avec les forces de l'ordre**. Par exemple, il serait préférable que les policiers sortent de leurs véhicules et aillent à la rencontre des habitants.

De nombreux citoyens interrogés plaident pour **l'installation de caméras de surveillance** dans l'espace public afin de lutter contre la petite délinquance.

Enfin, dans le cadre de l'amélioration de la sécurité à La Louvière, plusieurs habitants insistent sur l'importance d'un **éclairage public fonctionnel** pour renforcer la sécurité dans certaines zones.

4 Police Fédérale – DGR – Information policière et ICT, Moniteur de Sécurité 2021, La Louvière, p.22

Toutefois, aux yeux des citoyens ce problème persistera tant que les bars et cafés resteront les principaux lieux de rencontre, favorisant ainsi la consommation d'alcool. En effet, de nombreux jeunes estiment qu'il « n'y a rien à faire » à La Louvière, et plusieurs habitants se disent en attente d'événements rassembleurs tels que des marchés, des brocantes, des braderies ou des fêtes de quartier. Au-delà du sentiment d'insécurité, cette situation met en lumière un véritable enjeu de **cohésion sociale** à La Louvière.

COHÉSION SOCIALE

D'après les témoignages, un défi plus global se dessine, celui de **redynamiser La Louvière**. Les citoyens estiment que la ville a perdu de son attractivité pour deux raisons principales : la disparition progressive des commerces sur l'ensemble du territoire louviérois, ainsi que l'absence d'événements fédérateurs et communs entre le centre-ville et les entités voisines. En effet, les habitants consultés soulignent un **besoin important d'inclusivité, de convivialité et de solidarité** entre les Louviérois. Comme évoqué précédemment, les Louviérois souhaitent davantage d'activités et d'**événements sportifs, culturels et festifs** qui rassemblent les habitants des différents quartiers et entités de la ville. Afin de favoriser les échanges intergénérationnels, certains suggèrent la création d'une aire de jeux avec un potager partagé, d'autres proposent des cours de dessin, de danse ou de musique accessibles à tous, des plus jeunes aux plus âgés.

Dans cette optique, les citoyens évoquent également l'idée d'investir l'espace public en organisant des **événements de quartier** tels que des brocantes, des bourses aux livres ou aux jouets, ou encore des animations et des arts de rue sur les places publiques. Il est également important pour les citoyens d'**inclure davantage les personnes en situation de handicap** dans les événements organisés par la Ville, par exemple en invitant les ASBL qui soutiennent ces personnes à participer au carnaval. Dans le même ordre d'idées, certains citoyens souhaitent voir proposées des activités de loisirs pour les enfants en situation de handicap. *Ces initiatives résonnent avec les objectifs du Plan de Cohésion Sociale (PCS) de la Ville, dont l'importance de sa mise en œuvre avait déjà été soulignée dans le précédent PST (p.40).*

Pour encourager ces diverses initiatives, les citoyens pensent qu'il est nécessaire d'**intensifier la communication** autour des activités proposées sur le territoire, notamment via les réseaux sociaux de la Ville mais aussi par le biais d'affiches dans l'espace public ou de flyers déposés dans les boites aux lettres des riverains, notamment pour informer ceux qui n'ont pas accès à internet ou aux réseaux sociaux. Concernant la communication envers les citoyens, ces derniers trouvent utile la rubrique « Agenda » du magazine communal, mais regrettent sa distribution parfois tardive, certains événements étant déjà passés.

COMMERCES

Selon les citoyens, la perte d'attractivité du territoire louviérois est étroitement liée à la disparition progressive des commerces. Le sujet des commerces a été évoqué 68 fois. Effectivement, la diminution des activités commerciales représente un défi reconnu par les autorités communales, déjà identifié comme une faiblesse dans le précédent PST (p.23).



Entre 2018 et 2024, le taux de vacance commerciale à La Louvière a grimpé de 20% à 27,6%, signalant une dégradation de la situation. Le déclin commercial semble toucher l'ensemble des centres urbains en Wallonie, le taux moyen se situe à 20,9% en 2024[5] (contre 17% en 2018).

De fait, la majorité des habitants constatent la fermeture de nombreux commerces, tant dans le centre-ville que dans des quartiers comme Haine-Saint-Pierre, Houdeng-Aimeries ou Strépy-Bracquegnies. À Strépy, les résidents regrettent la disparition de la boucherie, de la boulangerie, du primeur, de la banque et du cordonnier. À Houdeng-Aimeries, certains habitants mentionnent la fermeture répétée des commerces sur la Chaussée Houtart, notamment des magasins de vêtements. Depuis la crise du Covid, les marchés des différentes entités de La Louvière peinent à attirer commerçants et clients. Pourtant, ces marchés demeurent essentiels pour les citoyens, qui y voient un lieu clé de cohésion sociale et de rencontre. Les habitants soulignent également l'importance de consommer des produits locaux et apprécient la proximité avec des commerçants accueillants et chaleureux.
Pour les citoyens, il est crucial de **promouvoir les commerces indépendants et locaux**. Cela passe, entre autres, par une campagne de communication plus efficace pour informer la population sur l'existence des marchés, en précisant clairement les horaires de chaque événement. Une autre suggestion consiste à organiser des événements afin d'attirer du public dans les petits commerces lors des animations de quartier. Par ailleurs, de nombreux citoyens soutiennent l'idée d'octroyer des aides financières pour les indépendants, comme les subventions pour les loyers de maternité commerciale, et souhaitent que ce type d'initiative soit renforcé.

En matière de mobilité, les citoyens relatent les **difficultés d'accès aux commerces** en raison du nombre limité de places de parking, mais aussi des connexions insuffisantes entre les différentes entités de La Louvière. Ceux qui se déplacent en voiture réclament davantage de places de parking gratuites dans le centre-ville, y compris des emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite (PMR). Les habitants de Houdeng-Aimeries rencontrent également des problèmes pour se garer sur la Chaussée Houtart, la rue commerçante principale pour les résidents des deux Houdeng.

5 AMCV, Tendance Centre-Ville, Octobre - Décembre 2024. Disponible en ligne : https://www.amcv.be/uploads/files/newsletter/newsletter_fr_41_1736323682.pdf

PROPRETÉ

Toujours dans cette perspective d'encourager le vivre-ensemble, les citoyens plaident pour plus de propreté dans l'espace public. Ce sujet a été évoqué à plusieurs reprises (86 fois dont 45 expériences négatives, 3 expériences positives et 38 besoins exprimés). En effet, les habitants interrogés déplorent les **nombreux dépôts sauvages**, tant dans le centre-ville que dans des quartiers voisins tels que Haine-Saint-Pierre et Houdeng-Aimeries. De nombreux citoyens signalent la présence de poubelles, de déchets et de mégots jonchant les rues et les trottoirs. Ce phénomène semble particulièrement accentué après des événements ou des festivités, renforçant ainsi le sentiment de vivre dans un environnement sale. Certains citoyens regrettent l'absence de poubelles publiques en particulier dans les endroits agréables pour se promener, comme le long du canal du Centre.



D'après les résultats du Moniteur de Sécurité 2021, le sentiment d'insécurité semble être influencé par l'état du quartier, celui-ci augmentant lorsque les habitants perçoivent leur environnement comme négligé et mal entretenu[6].

Cependant, ils soulignent la présence accrue des agents communaux, qu'ils estiment faire leur travail correctement. D'après les témoignages, le problème réside davantage dans le comportement des individus. Les citoyens consultés souhaitent voir appliquées des **sanctions plus strictes** à l'égard des comportements illégaux (ex. : via la présence d'agents constatateurs ou via un contrôle par caméra).
Pour jouir d'une ville propre, ils soulignent également l'importance de **sensibiliser la population** aux enjeux liés à la gestion des déchets et à la propreté. Certains suggèrent de sensibiliser les jeunes à l'école, d'autres proposent d'organiser des collectes de déchets avec la participation des citoyens volontaires. Concernant les mégots de cigarette, l'idée des cendriers publics ou des « pots à mégots compétitifs » (ex. : préfères-tu les chats ou les chiens ?) a été évoquée à plusieurs reprises. *On constate que les propositions des citoyens sont similaires voire identiques à certaines actions préconisées dans le précédent PST (p.48).* Les enjeux liés à la propreté sont donc connus des services communaux, conscients de l'impact sur l'attractivité de la ville et la qualité de vie des usagers de l'espace public.

6 Police Fédérale – DGR – Information policière et ICT, Moniteur de Sécurité 2021, La Louvière, p.23

SERVICES COMMUNAUX

Enfin, les louviérois consultés ont fréquemment évoqué la qualité des services communaux, notamment en ce qui concerne les interactions avec le personnel d'accueil et les agents de guichet.

La majorité des citoyens ont exprimé une **expérience positive à la Cité administrative**. Ils soulignent qu'ils y sont bien accueillis et bien informés par le service d'accueil, décrit comme rapide et efficace. Tant à la Cité administrative que dans les antennes communales de Houdeng-Aimeries et de Strépy-Bracquegnies, les citoyens apprécient le sens de l'accueil, l'amabilité, la compétence et l'efficacité des agents communaux. Ils mettent particulièrement en avant le caractère « humain » des agents et la proximité qu'ils ressentent avec eux.

En revanche, plusieurs louviérois éprouvent des **difficultés avec le système de réservation en ligne** et déplorent qu'il faille prendre rendez-vous « pour tout » (ex. : pour renouveler ou récupérer des papiers officiels). Ils notent que les démarches en ligne sont souvent longues et fastidieuses.

Certains citoyens estiment qu'il est parfois **difficile de savoir à qui s'adresser pour obtenir les bonnes informations**. Il arrive que, faute d'être orientés correctement, ils ne parviennent pas à obtenir les renseignements nécessaires.

De plus, certains ressentent que leurs observations ne sont pas prises en considération lorsqu'ils signalent un problème à un échevin, un conseiller communal ou un membre de l'administration.
Enfin, de nombreux citoyens expriment le besoin d'une plus grande **proximité avec les agents constatateurs et les agents de quartier** afin de pouvoir signaler les « petits problèmes du quotidien », ce qui renvoie aux préoccupations concernant la sécurité et la propreté évoquées précédemment. Certains proposent même l'ouverture d'une ligne téléphonique directe vers la commune pour signaler des problèmes tels que des bagarres ou des déchets dans leur rue.

CONCLUSION

Les consultations citoyennes ont mis en lumière plusieurs préoccupations majeures des habitants de La Louvière, en particulier en matière de sécurité, de cohésion sociale, de commerces, de mobilité et de propreté et de la qualité des services rendus aux citoyens.

- **Les citoyens expriment un sentiment généralisé d'insécurité, en raison de troubles à l'ordre public, notamment liés à la consommation de drogue et d'alcool dans l'espace public. Ce sentiment d'insécurité est également lié à une forme d'insécurité routière.** Ce ressenti est souvent accompagné d'un désir d'une plus grande proximité entre la police et la population, et de renforcer la présence de dispositifs de sécurité tels que les caméras de surveillance.

- **En parallèle, la Ville fait face à un manque d'attractivité, exacerbé par la fermeture de nombreux commerces, ce qui diminue la convivialité et la solidarité entre les habitants.**

- **Dans l'optique de redynamiser le centre-ville, les citoyens soulignent l'importance de renforcer la cohésion sociale, notamment en créant des événements rassembleurs.**

- **Le manque d'infrastructures adaptées à la mobilité, qu'il s'agisse de stationnements ou de transports en commun, a également été un point récurrent de mécontentement**, les habitants appelant à une meilleure connectivité et à une gestion plus efficace des déplacements.

- **La propreté de la ville demeure un enjeu crucial.** Si les efforts des agents communaux sont salués, des actions concrètes sont demandées pour lutter contre les comportements inciviques et sensibiliser la population à la gestion des déchets.

- **Enfin, la gestion des prises de rendez-vous en ligne gagnerait à être améliorée au niveau des services communaux.** Il paraît également essentiel de préciser où se trouvent les informations, car le citoyen ne sait pas toujours vers qui se tourner. Toutefois, les citoyens soulignent l'efficacité et l'amabilité des agents communaux.

WORKSHOPS AVEC LES PARTIES PRENANTES EXTERNES

MÉTHODOLOGIE

Dans un premier temps, une liste des parties prenantes de la ville a été élaborée, afin de contacter un panel d'associations qui œuvrent dans divers domaines sur le territoire communal : la culture, l'emploi, l'éducation, la jeunesse, le logement, l'aide sociale, la sécurité, le tourisme, l'urbanisme, etc.

Les parties prenantes ont reçu une invitation par mail pour participer à un workshop collaboratif dans le cadre de l'élaboration du PST. La participation se fait sur base volontaire. Pour permettre au plus grand nombre de participer aux séances, deux dates ont été proposées :

- Le 25 février, de 14h à 16h.
- Le 12 mars, de 10h à 12h.

L'objectif du workshop, comme annoncé dans le mail, est de rassembler les acteurs clés qui se retrouvent au cœur de l'action locale et de les inviter à partager leur expertise, leurs constats et leurs analyses quant aux besoins du territoire et de sa population, afin que le PST réponde au mieux aux enjeux identifiés.

En raison du petit nombre d'inscrits[7], les deux sessions de workshops ont été organisées sous forme de discussions informelles. Les personnes présentes autour de la table ont abordé la ou les thématique(s) qui les préoccupent ou qui leur semblent prioritaires parmi les 15 thématiques proposées. Les éléments importants qui sont ressortis du débat ont été notés et synthétisés sur un poster géant.

7 Le nombre de participants à ces workshops était insuffisant, il faut souligner que le délai d'envoi des invitations était assez court et n'a pas favorisé la participation du plus grand nombre, mais nous pouvons également nous interroger sur ce manque d'intérêt pour le PST de la Ville. Il conviendra de réfléchir à une autre manière d'impliquer les parties prenantes de la Ville plus tard dans le processus pour assurer l'adhésion de ces dernières.

RÉSULTATS

Les discussions avec les parties prenantes consultées ne portent pas sur une thématique spécifique, mais se réfèrent de manière plus générale aux projets initiés par la commune.

De manière unanime, les parties prenantes consultées ont souligné l'importance de **maintenir une ligne directrice**, en mettant en priorité la pérennisation des projets déjà lancés. En effet, certains estiment qu'il y a une multiplication de nouveaux projets qui ne sont cependant pas concrétisés, créant un sentiment d' « effet d'annonce » sans suivi réel. En effet, certains ressentent un décalage entre les annonces et les « coups de communication » et ce qui est effectivement mis en œuvre.
Par ailleurs, cette multiplication des projets entraîne plusieurs conséquences : absence de données claires, valorisation insuffisante des données en raison de l'abandon de certains projets en cours de route (ex. : Projet PACTE), manque de stabilité, etc.

Il importe également de lier l'ancien PST au nouveau PST et de s'appuyer sur le Projet de Ville, un projet d'envergure qui a fait l'objet d'une consultation citoyenne.

Les parties prenantes jugent primordial de stabiliser les projets en cours et, surtout, de **valoriser l'existant**.

Un autre exemple lié à la pérennisation des projets en cours a été cité en matière de mobilité. En effet, les parties prenantes insistent sur le développement du « réseau vélo », afin de relier les pistes cyclables déjà construites. Ce point rejoint la demande des citoyens, dont certains souhaitent également la poursuite du développement du réseau de pistes cyclables.

Par ailleurs, les parties prenantes consultées estiment qu'il est nécessaire d'**améliorer la communication autour des projets de la Ville et de la rendre plus claire**. En tant qu'acteur extérieur, il n'est pas toujours évident de comprendre la logique de chaque projet et la raison pour laquelle la Ville y prend part. Cela rejoint les observations des agents et des citoyens, qui partagent la conviction qu'il faut **revoir la stratégie de communication** des actions de la commune à destination des citoyens, des associations, des autres communes, et de manière générale vers l'extérieur.

Sur le sujet de la communication, il n'est **pas toujours évident pour les partenaires de la ville d'identifier la personne de contact appropriée au sein de l'administration**. Certains évoquent une forte mobilité interne, ce qui rend difficile la prise de contact avec la bonne personne lorsque les référents changent fréquemment. Cela traduit un **manque de lisibilité dans l'administration**, une problématique également évoquée par les citoyens qui peinent parfois à trouver les informations dont ils ont besoin.

Un autre point fréquemment évoqué vise à **améliorer la planification des projets**. Par exemple, il serait préférable d'inclure l'ensemble des parties prenantes dès le début d'un projet collaboratif, qui concerne plusieurs services, des départements différents et des parties prenantes multiples.

Toujours en ce qui concerne la collaboration entre la ville et ses partenaires, plusieurs propositions spécifiques ont été émises sur différents thèmes, notamment en fonction de leur domaine d'activité.

Dans le domaine de l'enseignement, certaines parties prenantes soulignent la nécessité de **renforcer les partenariats entre la ville et les organismes de formation et d'enseignement** pour proposer des activités pertinentes dans les écoles. Il convient aussi de renforcer la coopération entre la province et la ville, car le réseau d'enseignement est en grande partie sous la responsabilité de la province : l'Athénée, Arts et Métiers, la Promotion sociale.

Enfin, en ce qui concerne l'activité commerciale à La Louvière, certains proposent la création d'un guichet unique pour le secteur commercial, centralisé en ville. Actuellement, il n'existe pas de service communal spécifique dédié au commerce, les commerçants et indépendants se tournant directement vers l'échevin. De manière plus générale, les parties prenantes consultées estiment qu'il est nécessaire de **développer un écosystème autour du commerce**.

WORKSHOPS EN INTERNE AVEC LES AGENTS COMMUNAUX

MÉTHODOLOGIE

Dans un premier temps, l'ensemble des agents communaux ont reçu une invitation par mail pour participer à un workshop collaboratif dans le cadre de l'élaboration du PST. La participation se fait sur base volontaire, moyennant l'information préalable au responsable hiérarchique. La population visée est composée des agents communaux, quel que soit leur service, leur niveau ou leur ancienneté. Pour permettre au plus grand nombre de participer à ces séances de réflexion collective, trois dates ont été proposées :

- Le 25 février, de 9h30 à 11h30
- Le 28 février, de 13h30 à 15h30
- Le 12 mars, de 13h30 à 15h30

Données de participation : Au total, 33 agents ont participé aux workshops.

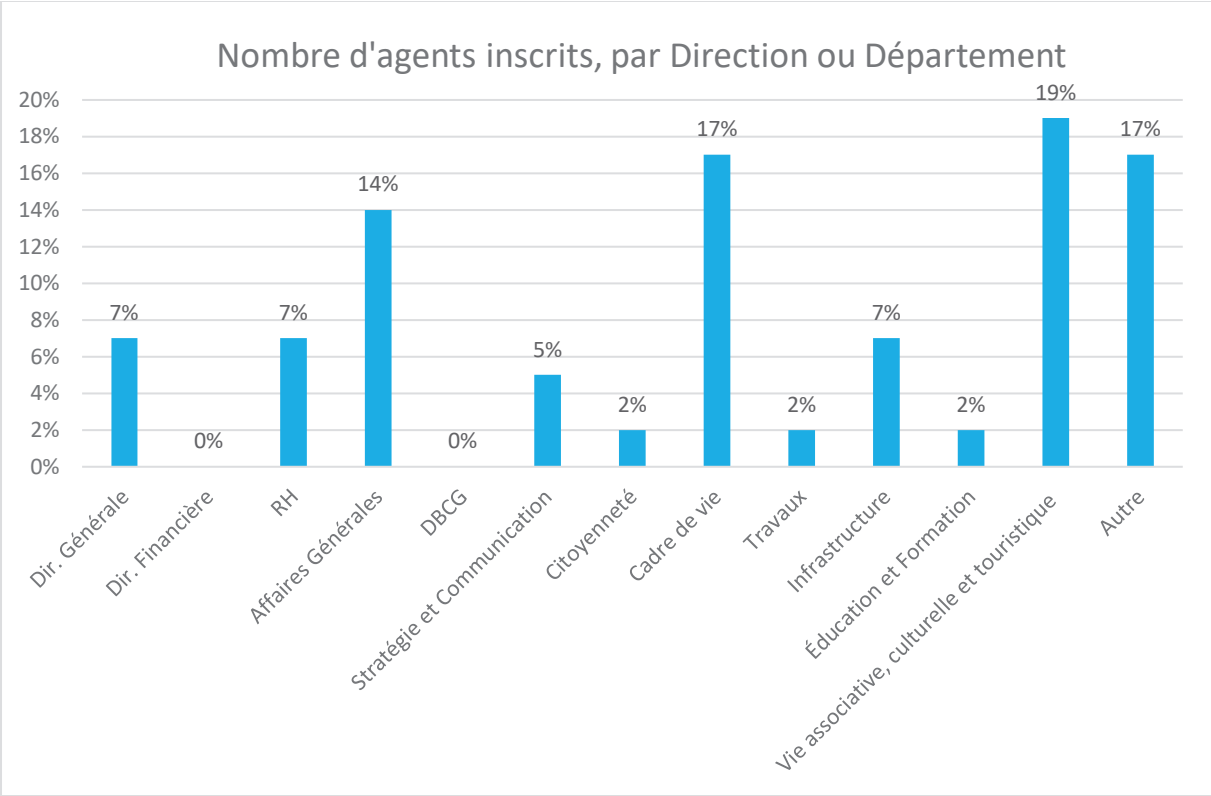
L'objectif de ce workshop, comme annoncé dans le mail, consiste à mobiliser leur expertise et leurs expériences pour identifier les défis et les priorités en vue d'alimenter le volet interne du PST.

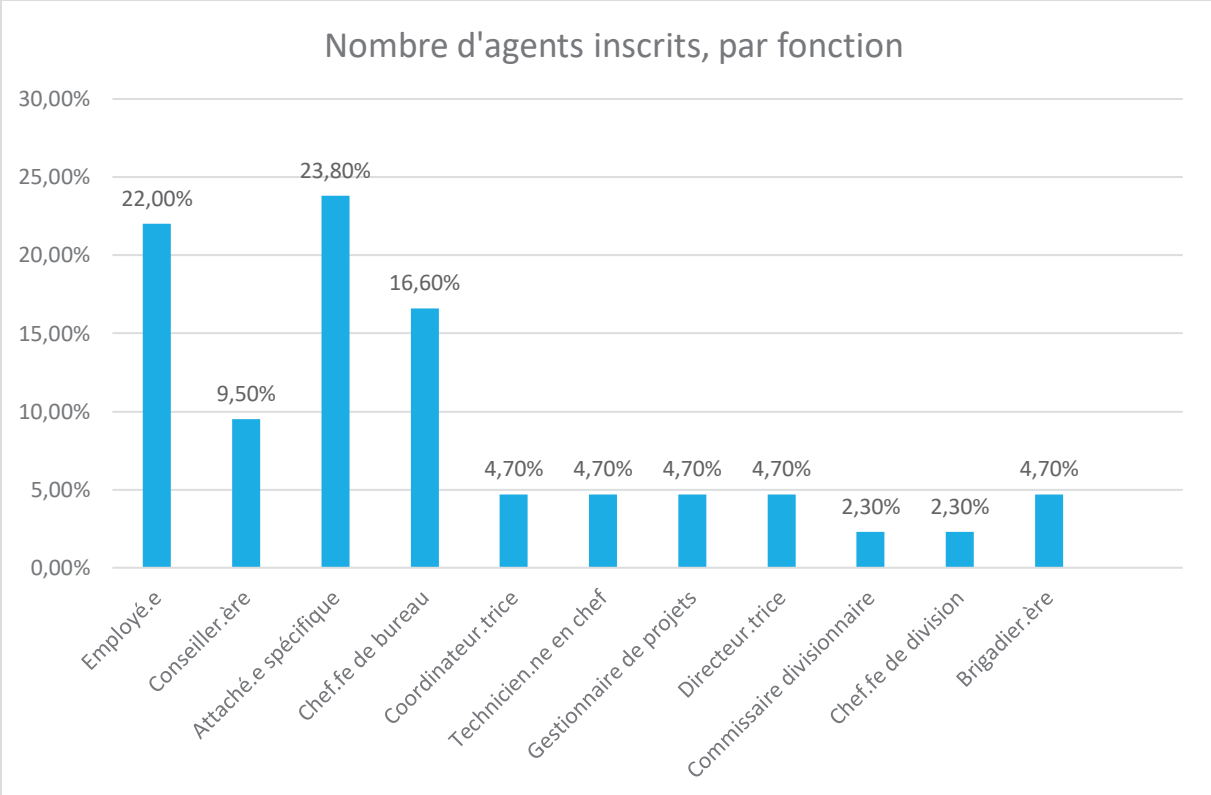
Le workshop consiste en une animation d'une durée de 2h30 autour de quatre thématiques :

- Organisation et gestion des services
- Bien-être et développement des compétences professionnelles
- Qualité des services publics
- Parties prenantes, partenariats et synergies

Les participants sont répartis en sous-groupes et discutent autour des catégories suivantes « Ce qui fonctionne », « Ce qu'il faut arrêter », « Ce qui peut être amélioré ».

PROFIL DES LOUVIÉROIS RENCONTRÉS





RÉSULTATS

QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS

La qualité des services publics fait référence à la relation entre les citoyens et les usagers, ainsi qu'à la manière dont les services sont rendus, leur qualité et leur pertinence. Elle touche aussi aux retours du terrain concernant les politiques publiques, à la participation et à la consultation des citoyens, ainsi qu'à la communication et à la transparence des actions publiques.

Un aspect unanimement apprécié par les agents est **l'utilisation du e-guichet** pour traiter les demandes. De nombreux agents rapportent des retours positifs à ce sujet, et les procédures en ligne s'étendent progressivement à d'autres services. Par exemple, les citoyens peuvent désormais remplir leur déclaration d'impôts ou contester un impôt en ligne, en téléchargeant leurs documents sur la plateforme. Cela **simplifie le travail des agents et accélère les procédures pour les citoyens**. Pour ceux qui rencontrent des difficultés avec les outils numériques, des agents dans les maisons de quartier offrent un accompagnement pour l'utilisation du e-guichet.

Un autre point positif souligné par les agents est **la compétence de leurs collègues, leur implication et l'investissement collectif pour le service public**. En effet, il semble que les agents soient guidés par un objectif commun : rendre service au citoyen.

Parmi les aspects à améliorer, certains souhaitent que les agents arrêtent de se déresponsabiliser face aux demandes des citoyens. Ils préconisent de ne pas répondre aux appels téléphoniques par « je ne suis pas compétent », mais plutôt de rediriger les demandes vers les services adéquats pour garantir un suivi efficace.

Bien qu'il soit crucial de se responsabiliser en tant qu'agent, la majorité estime qu'il est tout aussi important de **responsabiliser le citoyen**. Par exemple, concernant l'utilisation du e-guichet : certains citoyens affirment ne pas savoir comment l'utiliser, mais beaucoup finissent par se rendre compte qu'ils en sont capables une fois qu'ils ont été accompagnés pour une première utilisation. En revanche, certains agents pensent qu'il est important de rester attentifs aux difficultés numériques, notamment des personnes âgées.

Toujours dans l'idée de responsabiliser le citoyen, plusieurs agents estiment qu'il est nécessaire de **clarifier les canaux de communication à utiliser en fonction de chaque demande**. Cela permettrait aux citoyens de chercher l'information au bon endroit. Par exemple, les citoyens ont pris l'habitude de poser des questions par téléphone ou via les réseaux sociaux, comme le groupe Facebook de la ville. Cela conduit à une multiplication des demandes par différents canaux, créant des tensions lorsque les réponses ne sont pas immédiates. Une révision des attentes des citoyens à travers une charte de communication claire pourrait améliorer la situation, et éviter que l'utilisation des réseaux sociaux devienne chronophage et contre-productive.

Concernant la communication vers les citoyens, nombreux sont ceux qui estiment qu'elle doit être améliorée. Par exemple, certains agents soulignent que les informations concernant des changements ou des événements importants arrivent souvent trop tard. En outre, certains évènements mobilisent beaucoup de ressources mais manquent de visibilisation, ils ne sont pas connus du public. Autre exemple : les citoyens ne savent pas toujours vers qui se tourner pour rapporter une incivilité aux services communaux. Pour les agents, il faut **améliorer la politique de communication** à destination des citoyens.

Il est aussi essentiel de **rendre les invitations aux consultations citoyennes plus compréhensibles, en utilisant un langage plus accessible**. Selon les témoignages des agents, il arrive que les citoyens ne participent pas aux différentes consultations, car ils n'en saisissent pas bien les enjeux.

Aux yeux des agents consultés, une meilleure communication passe aussi par une meilleure formation des agents d'accueil, qui ne dirigent pas toujours les citoyens vers les bons services. **Optimiser l'accueil** permettrait aussi de mieux gérer les appels des citoyens, en agissant comme un filtre et en fournissant directement les informations disponibles en ligne, ce qui réduirait les interruptions fréquentes des agents. Au-delà de l'importance d'offrir une information claire et disponible pour le citoyen, la clarification des rôles au sein de la structure à tous les niveaux est également souhaitée pour améliorer la communication interne, afin de connaitre les spécificités de chaque fonction et pour contacter directement la bonne personne.

Enfin, il apparaît crucial pour les agents consultés de **sonder les citoyens sur des sujets précis et ciblés**. Pour les agents, il n'est pas souhaitable de généraliser la participation citoyenne, mais il s'agit plutôt de mobiliser les citoyens de manière ciblée et pertinente. Si la participation citoyenne est sollicitée, il doit également y avoir des résultats tangibles. Par exemple, dans le projet de ville durable de Saint-Vaast, bien que de nombreuses idées aient émergé, peu de ces propositions auraient été concrétisées, ce qui peut créer un sentiment de frustration et de désillusion. Cette situation peut décourager les citoyens de participer à l'avenir, s'ils perçoivent que leurs suggestions ne sont pas prises en compte.

ORGANISATION ET GESTION DES SERVICES

En discutant de cette thématique, les agents ont réfléchi aux modes d'organisation au sein et entre les services, aux méthodes de travail, aux styles de management, ainsi qu'aux outils et ressources disponibles.

De manière très positive, les agents mettent en avant une volonté commune, une implication collective et un sentiment partagé de travailler pour le bien public, renforçant ainsi l'idée d'une **grande famille**.

De plus, **les agents notent une amélioration dans les moyens, les équipements et formations disponibles pour accomplir leurs tâches**. En revanche, certains agents estiment ne pas être suffisamment équipés et se voient contraints d'utiliser leur matériel personnel pour accomplir leurs tâches. Par ailleurs, plusieurs d'entre eux souhaitent **améliorer le matériel informatique mis à leur disposition**. Par exemple, l'introduction d'outils numériques communs à tous (comme Teams, la licence Windows 365), des stations d'accueil, des prises plus hautes (rehausser les prises), ainsi que des casques et des badges pour tous, semble essentielle. Les agents expriment également le besoin de suivre des formations pour mieux maîtriser les différents outils numériques.

En termes d'amélioration, la majorité des agents exprime clairement le souhait de **renforcer la transversalité entre les services**. Pour les agents consultés, cela passe par le développement d'une véritable culture de collaboration. Ils soulignent plusieurs éléments qui favoriseraient une coopération plus efficace entre les services.

Avant tout, il semble nécessaire d'améliorer la connaissance des services et des activités de chacun pour mieux comprendre leur réalité. Actuellement, ce manque de compréhension nuit à la communication entre services.

Par ailleurs, le manque de communication apparaît comme un véritable enjeu dans certaines situations. Par exemple, certaines personnes travaillent sur un dossier commun sans que tout le monde en soit informé. Il semble exister une rétention de l'information au sein de certains services, ce qui freine le bon fonctionnement et la pérennité du travail accompli. Il y a un désir de changer cette dynamique pour garantir une meilleure circulation de l'information. Dans l'idée de **renforcer la communication entre les services**, plusieurs agents suggèrent de **dynamiser la communication interne**, qui reste parfois très factuelle et ne crée pas l'adhésion.

Les agents estiment également nécessaire d'**améliorer la planification des projets**. Par exemple, il est essentiel d'inclure tous les services concernés dès le début d'un projet. Cette implication initiale permet de mieux comprendre le projet, de bien suivre son évolution et d'assurer une bonne communication. Notons que cette suggestion rejoint les remarques mises en avant par les parties prenantes externes.

En outre, certains agents soulignent l'importance d'une appropriation des projets transversaux par le CODIR. En effet, si tous les directeurs valident un projet commun, cela favorise son acceptation et sa mise en œuvre dans les différents départements.

Pour faciliter le travail collaboratif, la plupart des agents s'accordent pour dire qu'il faut **moderniser et harmoniser l'usage des outils bureautiques**. Si l'utilisation d'outils numériques est appréciée, la démultiplication des logiciels ne facilite pas le travail collaboratif. Actuellement, l'utilisation de Pydio pose des problèmes pour échanger des documents avec des externes, ainsi qu'en interne. Certaines informations ne sont pas correctement enregistrées (ex. : les formules mathématiques), ce qui rend le processus chronophage. Par ailleurs, les serveurs informatiques ne sont pas les mêmes selon les départements. Les agents consultés regrettent également l'absence d'agendas partagés. L'ensemble de ces éléments rend la collaboration et la communication inter-service plus compliquée. La majorité des agents rencontrés plaident pour une forme de rationalisation et de mutualisation au niveau des logiciels utilisés, en ce compris les formations pour apprendre à manipuler ces logiciels.

De manière générale, les agents ont le sentiment que le système informatique de la commune est dépassé, ce qui entrave le dynamisme et le bon fonctionnement des services (ex. : l'absence de VPN pour le télétravail ne permet pas de flexibilité et empêche l'accès à certains dossiers). De plus, certains expriment des réserves quant à l'outil Wilway pour la gestion de projets.

Un autre axe d'amélioration majeur selon les agents concerne **la transmission des connaissances et des compétences**. Par exemple, il serait pertinent d'anticiper cette transmission avant qu'un agent ne démissionne ou ne parte à la retraite pour garantir une certaine continuité du travail. Il arrive que la procédure d'accompagnement des nouveaux collaborateurs ("pack d'accueil") ne soit pas entièrement réalisée. Les agents consultés proposent de mettre en place une gestion des compétences de manière régulière et transversale, et suggèrent de généraliser le travail en binôme.

Enfin, les suggestions d'amélioration incluent des problèmes liés à la plateforme dédiée à la réservation des véhicules communaux. En effet, les véhicules sont fréquemment réservés ou indisponibles, ce qui complique leur utilisation.

BIEN-ÊTRE ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Ce sujet porte sur des aspects liés à la formation, l'environnement de travail, les conditions de travail, etc.

De manière générale, les agents consultés partagent des retours positifs sur les divers événements ludiques régulièrement organisés, tels que les **team-buildings** au sein des départements, les **midis découvertes**, les **afterworks**, etc. Ces moments renforcent la cohésion d'équipe et créent une atmosphère de travail conviviale.

Les agents soulignent également de **bonnes conditions matérielles** et un **environnement de travail agréable**. Toutefois, certains suggèrent de rendre les salles de réunion plus chaleureuses et, surtout, plus confidentielles. En effet, les salles vitrées, situées près des guichets et des citoyens, exposent le contenu projeté sur les écrans, ce qui manque de confidentialité.

Parmi les améliorations à apporter, plusieurs agents estiment qu'il serait pertinent de **revoir la politique de formation**. Certains suggèrent de co-construire le plan de formation avec les chefs de département, les chefs de service et les agents. Il serait également important d'améliorer la visibilité de l'offre de formation et de mieux valoriser ces opportunités, en les alignant sur les besoins spécifiques de chaque agent.

Pour améliorer le bien-être de tous, il est essentiel de **développer une culture de confiance, de reconnaissance mais surtout d'apprentissage**. Un problème récurrent évoqué est ce sentiment de ne pas avoir droit à l'erreur, accentué par une sorte de « chasse à la sorcière » envers ceux qui commettent des erreurs, ainsi qu'une tendance à dissimuler ces dernières (par crainte de se faire sanctionner). Aux yeux des agents consultés, il est important de favoriser une approche où les erreurs sont perçues comme des opportunités d'apprentissage, sans crainte de sanctions.

Cette crainte est étroitement liée à la nécessité d'**actualiser le processus d'évaluation du personnel**, que les agents considèrent souvent comme « obsolète ». Il est proposé de supprimer le système de notation par points. Pour les agents consultés, il est également crucial de clarifier la méthode d'évaluation et les objectifs poursuivis, notamment lors de mobilités internes. En effet, il est parfois difficile pour les agents changeant de service de comprendre que l'évaluation peut différer d'un responsable à l'autre. Par exemple, certains agents ne saisissent pas pourquoi ils ont perdu des « points » et, par conséquent, engagent rapidement un recours, ce qui nuit à la cohésion d'équipe. Enfin, certains estiment que les agents devraient avoir la possibilité d'évaluer leurs managers.

Enfin, le bien-être a aussi été abordé sous l'angle de **la cohésion entre les services**, qui pourrait être renforcée. Par exemple, la cérémonie des vœux à LOUVEXPO a été jugée peu adaptée : l'ambiance n'était pas chaleureuse, la communication était difficile, avec une séparation marquée entre les responsables politiques et l'administration, ce qui a été perçu comme une occasion manquée de renforcer la cohésion entre les différentes équipes.

PARTENAIRES, PARTIES PRENANTES, SYNERGIES

Du point de vue des partenariats, la commune de La Louvière bénéficie d'un avantage particulier. En effet, elle est **reconnue pour ses nombreux projets pilotes**. Les collègues exerçant la même profession semblent reconnaitre que les agents de La Louvière sont compétents dans leur domaine. Selon les agents consultés, leurs supérieurs hiérarchiques ne semblent pas toujours conscients de la valorisation extérieure des compétences de La Louvière.

En revanche, la plupart des agents estiment que la ville ne met pas suffisamment en valeur ses atouts à l'extérieur. Parmi les points à améliorer, ils soulignent la nécessité d'**intensifier la communication positive autour de la ville et d'améliorer son image**. Par exemple, il serait pertinent de mettre en avant la convivialité, le sens de l'accueil des Louviérois, ainsi que le patrimoine et l'histoire de la ville. Un exemple notable : La Louvière est l'un des berceaux du surréalisme belge, mais cet aspect demeure largement méconnu. Il faudrait davantage promouvoir cette dimension. Cette volonté de mettre en valeur les spécificités de La Louvière rejoint également le point de vue des parties prenantes, qui insistent sur l'importance de promouvoir la ville et ses atouts à l'extérieur.

Il est également jugé crucial de **renforcer la coopération intercommunale via Centropôle** (structure supra-communale), mais cette volonté semble parfois freinée par la concurrence entre les communes.

Toujours concernant les partenariats, il apparaît essentiel de mieux se connaître, ce qui facilite le partage d'informations. Les agents estiment qu'il est important de **se rencontrer avant de lancer un partenariat**, afin d'adopter un langage commun dès le début de la collaboration.
En outre, il est nécessaire d'**améliorer la planification des projets** impliquant plusieurs parties prenantes. Les agents indiquent qu'ils reçoivent de nombreuses propositions de partenariats sans informations claires sur les objectifs du projet ou les détails des réunions. Ils ne savent pas toujours si ces propositions correspondent à leurs besoins. Lorsqu'un partenariat est conclu, il est important d'inclure tous les partenaires dès le début du projet. Par exemple, rejoindre un projet en cours de route peut soulever des questions sur le rôle et l'utilité de la participation de chaque partie.

Enfin, il apparait urgent d'**alléger certaines procédures administratives** qui affectent les prestataires collaborant avec la ville. Par exemple, les délais de paiement sont un problème : des animateurs qui attendent un an pour être payés peuvent décider de ne plus travailler avec la Ville, ce qui impacte négativement les partenariats. Pour remédier à cette situation, il est suggéré de partager les documents via des canaux numériques afin de faciliter et d'accélérer les procédures administratives.

CONCLUSION

Plusieurs axes d'amélioration ont été identifiés, notamment en matière de communication (interne et externe), de responsabilisation des citoyens et de gestion des partenariats.

- Il est important de **définir une politique de communication à destination du citoyen**, afin de rendre l'information plus accessible, claire et lisible.

- Il semble essentiel de **favoriser une culture de la collaboration entre les services**, d'harmoniser les outils bureautiques pour faciliter le travail partagé, et de moderniser la gestion des projets transversaux entre plusieurs services ou départements.

- En ce qui concerne le bien-être des agents, un environnement de travail agréable et des événements qui renforcent la cohésion sont unanimement appréciés. Néanmoins, **le processus d'évaluation du personnel constitue un point d'amélioration, tout comme le développement de la culture organisationnelle** (confiance, reconnaissance, apprentissage, droit à l'erreur).

- Finalement, il est important que la ville améliore **la planification de ses projets**.

ANNEXE 2

ARBORESCENCE DU PST 2025-2030

OS 1

PROJETS STRUCTURANTS / PORTEFEUILLES

OO 1.1 Favoriser la création d'emplois, notamment en soutenant le développement des secteurs porteurs et innovants.

P 1.1.1 Miser sur l'économie circulaire pour créer de nouveaux emplois sur le territoire

P 1.1.2 Promouvoir une action compréhensive et concertée des acteurs de l'emploi

P 1.1.3 Encourager l'implantation de l'économie numérique sur le territoire

OO 1.2 Améliorer le dynamisme commercial et économique du territoire, en particulier au travers du soutien aux commerçants et de l'accueil des investisseurs.

P 1.2.1 Mettre en oeuvre la Stratégie de Développement Commercial

P 1.2.2 Renforcer le guichet d'accueil et d'accompagnement des investisseurs et commerçants

OO 1.3 Mettre en oeuvre des initiatives visant à développer, conserver et attirer la jeunesse qualifiée et les profils en pénurie sur le territoire.

P 1.3.1 Faciliter la rencontre avec les entreprises locales

P 1.3.2 Positionner la ville comme un territoire propice au développement et à la valorisation des compétences

P 1.3.3 Faire du Château Boël un lieu dédié à l'économie et/ou à la formation, avec ou sans partenaire privé

Être une ville dynamique et attractive qui parie sur son identité culturelle forte, une économie résiliente, l'innovation et les générations futures.

EXEMPLES D'ACTIONS

- Soutenir le développement de la Recyclerie
- Favoriser le renforcement des filières du CISP liées à l'économie circulaire et la bioéconomie
- Développer l'économie circulaire via un soutien du projet Heart for Cleantech

- Réaliser un état des lieux des besoins en emploi du secteur économique local avec les partenaires
- Créer une plateforme transversale réunissant les acteurs de l'emploi

- Chercher des partenariats avec les opérateurs de formation numérique
- Chercher des partenariats avec les entreprises du secteur numérique

- Réanimer le centre-ville en favorisant une offre commerciale adaptée notamment en développant de nouvelles maternités commerciales
- Consolider le rôle de commerce de proximité et renforcer l'identité locale des centres civiques
- Freiner l'étalement commercial périphérique et recentrer la dynamique sur les polarités existantes
- Hiérarchiser les pôles commerciaux pour encadrer leur évolution

- Poursuivre la professionnalisation de la gestion du commerce et renforcer les synergies entre acteurs publics et privés
- Rédiger une documentation d'accompagnement des investisseurs et commerçants
- Associer les commerces locaux aux événements organisés par la Ville
- Déployer une politique de prospection commerciale selon les secteurs identifiés
- Sensibiliser et accompagner lors de la transmission/reprise de commerces

- Mettre en œuvre le projet «Job dating inversé : Les entreprises rencontrent les jeunes»
- Mettre en œuvre le projet «Explore ton territoire pro»
- Organiser un salon de l'emploi dédié aux entreprises du Coeur du Hainaut

- Introduire des procédures visant à obtenir le label «Ville Apprenante»
- Développer une nouvelle politique de stage scolaire pour l'administration en partenriat avec les universités
- Développer des collaborations entre les jeunes des écoles techniques et l'administration communale

- Développer un espace économie et formation au sein du château
- Chercher des partenariats académiques (certificats universitaires, formations complémentaires,...)

PROJETS STRUCTURANTS / PORTEFEUILLES
OO 1.4 Accroître la fréquentation des activités culturelles, notamment en adaptant l'offre aux attentes des citoyens et à l'identité culturelle du territoire.
P 1.4.1 Introduire la culture à l'échelle du quartier
P 1.4.2 Garantir l'accessibilité et l'inclusivité de la culture
P 1.4.3 Promouvoir la littérature et la modernisation des bibliothèques
P 1.4.4 Renforcer l'offre en activités et événements culturels
P 1.4.5 Développer des espaces dédiés à la culture
OO 1.5 Augmenter la popularité interne et externe du territoire grâce notamment à la valorisation de l'existant et au branding territorial.
P 1.5.1 Renforcer l'offre touristique par la valorisation du patrimoine local
P 1.5.2 Faire du Parc Boël un levier d'attractivité touristique
P 1.5.3 Renforcer l'image de marque du territoire et la fierté locale

Être une ville dynamique et attractive qui parie sur son identité culturelle forte, une économie résiliente, l'innovation et les générations futures.

EXEMPLES D'ACTIONS

- Mettre en œuvre le projet «Cycles de lecture dans les quartiers»
- Mettre en œuvre le projet «Le Phare : Développement de nouveaux partenariats culturels avec les quartiers»
- Créer un projet participatif et culturel au sein des anciennes communes

- Développer une communication culturelle adaptée aux personnes en situation de handicap
- Développer un partenariat avec les bibliothèques voisines des crèches communales
- Organiser des spectacles en langue des signes

- Organiser un salon littéraire en présence d'auteurs locaux
- Créer un événement annuel autour du gaming dans la bibliothèque d'Houdeng

- Mener une réflexion autour de l'événement «En vrille : Festival des Arts de Rue»
- Organiser un Festival des Citoyens du Monde
- Faire du LouvExpo un lieu d'événements culturels grand public
- Repenser le futur de l'opéra urbain
- Créer une nouvelle exposition permanente au MILL
- Réaliser une étude des besoins du territoire en matière de culture
- Soutenir le développement d'une offre culturelle élargie et diversifiée

- Réorienter les activités du Palace à destination des artistes locaux et régionaux
- Mettre en place une plateforme réunissant les acteurs culturels de la Ville
- Transformer et rénover le Château Gilson pour y accueillir le Daily-Bul
- Créer une billetterie unique reprenant les informations culturelles et touristiques
- Créer un pôle culturel sur le site du Conservatoire actuel

- Valoriser les terrils sur le plan touristique
- Mettre en valeur les terrils Saint-Hubert et Sainte-Marie
- Collaborer à la valorisation des voies d'eau présentes sur le territoire
- Aménager une aire pour motor-home

- Développer le tourisme autour du Parc Boël
- Mener une réflexion quant à la relocalisation d'événements du territoire dans le Parc Boël

- Réaliser une étude relative au déploiement d'un branding immersif du centre-ville et des centres civiques
- Organiser des conférences sur l'imaginaire collectif

PROJETS STRUCTURANTS / PORTEFEUILLES
OO 1.6 Améliorer la proportion de population s'adonnant à une pratique sportive régulière,en veillant notamment à la diversité de l'offre, à son accessibilité et à sa bonne communication.
P 1.6.1 Réhabiliter et créer des installations sportives
P 1.6.2 Favoriser l'inclusion sociale et la cohésion urbaine via le sport de rue et les animations sportives de quartier
P 1.6.3 Développer des aménagements encourageant la pratique sportive inclusive et accessible
P 1.6.4 Mettre en oeuvre une gourvernance inclusive des clubs, ouverte aux évolutions et pratiques innovantes

Être une ville dynamique et attractive qui parie sur son identité culturelle forte, une économie résiliente, l'innovation et les générations futures.

EXEMPLES D'ACTIONS

- Créer un complexe d'athlétisme sur le Stade de Tivoli
- Aménager un nouveau terrain synthétique de football dans le stade de Maurage
- Aménager un nouveau terrain synthétique de football dans le stade Yvan Meurée (Trivières)
- Créer un complexe sportif sur l'ancien site CCC
- Renouveler le terrain synthétique de football du stade Raymond Dienne (Haine-Saint-Pierre)
- Créer et améliorer les infrastructures sportives via des partenariats publics-privés

- Développer la Semaine Sportive en augmentant le nombre de classes bénéficiaires
- Mettre en place des animations et cours de sport en plein air

- Intégrer le design actif dans l'aménagement urbain afin de créer des environnements favorisant l'activité physique et les liens sociaux
- Poursuivre la réalisation et l'entretien d'aires de jeu et d'infrastructures destinées au sport de rue

- Mettre en place des contrats de collaboration avec les clubs du territoire
- Accompagner les clubs dans leur démarche de candidature aux appels à projet
- Augmenter la participation des clubs dans la construction de notre politique sportive
- Réfléchir à la conception d'un outil permettant d'analyser et de déterminer les besoins sportifs de la population

OS 2

PROJETS STRUCTURANTS / PORTEFEUILLES
OO 2.1 Adapter les services publics aux attentes de la population en les rendant plus simples, inclusifs et centrés sur le citoyen.
P 2.1.1 Améliorer l'accès à l'information grâce aux technologies numériques
P 2.1.2 Utiliser la digitalisation pour des services plus efficaces
P 2.1.3 Renforcer l'inclusion numérique
P 2.1.4 Assurer l'inclusivité du territoire et des infrastructures publiques
OO 2.2 Accroître le niveau de participation citoyenne grâce notamment à une offre adaptée à différents publics et échelles territoriales.
P 2.2.1 Développer une nouvelle offre participative ciblant des échelles et besoins spécifiques
P 2.2.2 Centraliser et renforcer les démarches de participation citoyenne existantes

Être une ville ouverte et solidaire qui répond aux besoins du citoyen à chaque étape de son parcours de vie et le rend acteur du changement.

EXEMPLES D'ACTIONS

- Lancer une chaîne WhatsApp d'information communale
- Installer des écrans digitaux à des endroits stratégiques

- Analyser, concevoir et implémenter des mesures de simplification administrative
- Développer un système intelligent de gestion des files et mesure de la satisfaction

- Intégrer du contenu «Facile à lire et comprendre» sur le site internet
- Garantir une meilleure accessibilité malvoyants et non-voyants sur le site internet
- Offrir un accompagnement numérique intégré et de proximité

- Réaliser un cadastre de l'accessibilité du service public
- Transformer la Maison de la Solidarité en vue d'y aménager un abri de nuit
- Finaliser une salle polyvalente sur le site du LouvExpo
- Créer un crématorium
- Augmenter le nombre de places d'accueil au sein du service « Accueillantes à domicile »
- Intégrer la notion de « handistreaming » dans la conception de l'action publique

- Créer des conseils de participation
- Réaliser une enquête participative «La Jeunesse en Action»
- Repenser le futur du Festival de la Jeunesse

- Concrétiser la centralisation et l'accompagnement des démarches participatives par le service PCS
- Créer un réseau d'ambassadeurs dans le cadre des budgets participatifs

PROJETS STRUCTURANTS / PORTEFEUILLES
OO 2.3 Améliorer l'épanouissement social de la population en renforçant la cohésion entre citoyens et l'inclusion des publics fragilisés.
P 2.3.1 Proposer une politique des aînés soucieuse de leur bien-être et de leur sécurité
P 2.3.2 Soutenir l'égalité des genres et les droits LGBTQIA+
P 2.3.3 Favoriser l'épanouissement social et la solidarité entre citoyens grâce à un Plan de Cohésion Sociale (PCS) évolutif

Être une ville ouverte et solidaire qui répond aux besoins du citoyen à chaque étape de son parcours de vie et le rend acteur du changement.

EXEMPLES D'ACTIONS

- Élargir l'offre d'activités à destination des seniors (marches nordiques, thés dansants, gym douce,...)
- Créer des ateliers thématiques intergénérationnels dans les maisons de quartier
- Organiser des « Rendez-vous immanquables » à destination des seniors
- Créer un encart mensuel « VADA » dans « La Louvière à la Une »

- Développer des actions de sensibilisation à l'égalité des genres
- Mettre en place des initiatives créant un environnement accueillant pour les personnes LGBTQIA+
- Développer des collaborations avec les maisons arc-en-ciel du Hainaut
- Développer des « Safe Place »

- Organiser des activités travaillant la convivialité et l'entraide de manière permanente/continue
- Renouveler et ajuster l'offre des entités dédiées à la vie de quartier
- Organiser des activités d'intégration des personnes seules et de lutte contre l'isolement
- Mettre en place des lieux de convivialité favorisant la rencontre
- Renforcer les collaborations avec le réseau associatif pour identifier et répondre aux besoins des citoyens
- Créer un réseau de soutien local via une application numérique citoyenne
- Rédiger un nouveau PCS

OS 2

PROJETS STRUCTURANTS / PORTEFEUILLES
OO 2.4 Améliorer la qualité de vie à l'école dans le réseau communal grâce notamment à une offre pédagogique assurant un environnement stimulant et épanouissant pour tous.
P 2.4.1 Développer des partenariats entre les acteurs culturels, éducatifs et communaux
P 2.4.2 Renforcer l'inclusivité des écoles communales
P 2.4.3 Mettre en place un axe « Bien-être » dans chaque établissement scolaire
P 2.4.4 Développer l'utilisation du numérique et les compétences digitales dans les établissements scolaires
P 2.4.5 Moderniser et améliorer les infrastructures scolaires
OO 2.5 Améliorer la santé perçue des citoyens en intervenant dès le plus jeune âge.
P 2.5.1 Développer des actions de prévention des risques sanitaires et d'amélioration du bien-être chez les jeunes
P 2.5.2 Mettre en place et promouvoir des bonnes pratiques en matière de santé

Être une ville ouverte et solidaire qui répond aux besoins du citoyen à chaque étape de son parcours de vie et le rend acteur du changement.

EXEMPLES D'ACTIONS

- Mettre en œuvre le projet «Tout le monde lit !»
- Établir un partenariat avec les écoles voisines des crèches communales
- Établir un partenariat entre l'enseignement artistique et l'enseignement fondamental

- Mettre à disposition le matériel et les outils adaptés
- Développer des formations spécifiques à destination du personnel (notamment en langue des signes)

- Créer des procédures visant à accompagner les écoles face aux faits de violence
- Créer des procédures contre le harcèlement et cyber-harcèlement
- Chercher des partenariats permettant de développer l'offre extra-scolaire

- Améliorer l'équipement numérique au sein des établissements scolaires
- Assurer une formation des élèves à l'utilisation de l'informatique

- Poursuivre la rénovation des infrastructures scolaires (Maurage, HSPa,...)
- Réaliser des travaux d'extension (HSPi, Bocage, Boussoit,...)
- Poursuivre l'aménagement des cours d'école
- Redéployer un pôle d'enseignement sur le site Format 21

- Mettre en œuvre le projet «Bien dans ma tête, bien dans mon corps»
- Organiser des conférences interactives sur le bien-être et la prévention des risques sanitaires chez les jeunes

- Mettre en œuvre le projet «Cycle de dépistage»
- Promouvoir le sport comme vecteur de santé notamment via la mise en place de partenariats avec des professionnels de la santé

OS 3

PROJETS STRUCTURANTS / PORTEFEUILLES
OO 3.1 Réduire le nombre relatif d'incidents de sécurité recensés sur le territoire tout en augmentant le sentiment de sécurité de la population.
P 3.1.1 Mettre en œuvre le Plan Zonal de Sécurité (PZS)
P 3.1.2 Mettre en œuvre le Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention (PSSP)
OO 3.2 Assurer une mobilité apaisée et durable grâce notamment au report modal et à une circulation plus fluide.
P 3.2.1 Renforcer le réseau cyclo-piéton
P 3.2.2 Promouvoir une nouvelle mobilité, plus durable
P 3.2.3 Aménager des infrastructures routières permettant d'apaiser la circulation
P 3.2.4 Optimiser l'offre en stationnement

Être une ville sûre et sereine qui offre un cadre de vie durable et agréable pour l'ensemble de sa population.

EXEMPLES D'ACTIONS

- Faire de la proximité un atout central dans l'amélioration du sentiment de sécurité
- Accroître la sécurité routière grâce à la sensibilisation et à l'adaptation des aménagements
- Renforcer la lutte contre la cybercriminalité et les campagnes destinées à informer les citoyens
- Développer un plan d'action et de sensibilisation pour réduire les incivilités et autres troubles à l'ordre public

Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention :
- En matière de criminalité acquisitive
- En matière de cybercriminalité
- En matière de sécurité routière
- En matière de nuisances sociales
- À destination des jeunes et des séniors

- Réaffecter l'ancienne ligne de chemin de fer 107-114 en voie douce RAVeL
- Réaliser une piste cyclo-piétonne reliant BDL au terril Albert Ier et au centre-ville
- Créer une liaison piétonne à Saint-Vaast
- Connecter le terril Albert Ier, le terril du Quesnoy et les étangs de Strépy par des aménagements cyclo-piétons

- Mettre en place des plans de déplacements scolaires
- Promouvoir le covoiturage sur le territoire, notamment dans le cadre des activités culturelles et événements
- Amplifier le déploiement des bornes de recharges pour véhicules électriques

- Prendre en compte les différentes mobilités dans les projets de rénovation/entretien de voirie
- Plaider auprès du SPW et du Gouvernement wallon pour la mise en place des projets suivants : réaménagement de l'entrée Nord, de la rue Sylvain Guyaux, de la Chaussée de Mons, du carrefour des Rivaux et des rues Hamoir et de Baume

- Mettre en œuvre un P + R à la chaussée Pont du Sart
- Créer un parking en ouvrage dans le centre-ville à la rue du Temple
- Réaliser une étude de faisabilité relative au développement de parkings connectés

PROJETS STRUCTURANTS / PORTEFEUILLES

OO 3.3 Améliorer la satisfaction des usagers des espaces publics au travers notamment de la redynamisation et de l'embellissement des centres urbains

P 3.3.1 Redynamiser les centres civiques notamment en ciblant les quartiers identifiés comme prioritaires

P 3.3.2 Redynamiser le centre-ville

P 3.3.3 Promouvoir l'harmonisation urbaine

P 3.3.4 Mettre en œuvre le Plan Local de Propreté (PLP)

P 3.3.5 Assainir et reconvertir d'anciens sites industriels

OO 3.4 Garantir l'accès à une offre en logements diversifiée, de qualité et adaptée à l'évolution de la demande.

P 3.4.1 Améliorer l'offre en logements grâce à la rénovation et la reconversion du bâti

P 3.4.2 Renforcer l'accessibilité des logements de qualité, notamment pour les jeunes

P 3.4.3 Promouvoir les nouvelles formes d'habitat

Être une ville sûre et sereine qui offre un cadre de vie durable et agréable pour l'ensemble de sa population.

EXEMPLES D'ACTIONS

- Mettre en œuvre les actions du schéma directeur de Jolimont
- Mettre en œuvre les actions du schéma directeur de Haine-Saint-Pierre
- Stimuler la valorisation du site de La Louvière Sud

- Requalifier les rues Albert 1er et Sylvain Guyaux
- Aménager une esplanade reliant l'entrée du Domaine Boël et le Chateau Boch
- Mettre en oeuvre le Masterplan Boch et, si possible, en y intégrant des halles
- Réhabiliter les bâtiments Gilance et Wittemberg
- Installer des cellules commerciales et des logements rue Kéramis 48 et rue Paul Leduc 2-4
- Reconvertir l'ancienne Galerie du Centre
- Mettre en oeuvre un projet sur le site de la Cour Pardonche

- Rédiger un vade-mecum de qualité des devantures commerciales
- Rédiger un vade-mecum du mobilier urbain public
- Réaliser une campagne de communication pour la nouvelle charte des comités belle ville
- Intensifier le nettoyage et l'entretien des espaces publics
- Assurer les sources de financement permettant la rénovation de nos voiries et trottoirs
- Assurer l'harmonisation des enseignes via l'application ferme du «règlement enseigne»
- Moderniser et harmoniser la conception des cimetières pour une meilleure accessibilité et gestion
- Améliorer l'aspect esthétique des façades des bâtiments appartenant à la Ville et au CPAS

Mettre en oeuvre les actions prévues en matière de :
- Gestion de l'espace : dépôts sauvages, nuisances diffuses, trottoirs/filets d'eau, ...
- Infrastructure et équipement : mobilier urbain de salubrité, panneaux de prévention, ...
- Sensibilisation et répression : La Louvière c'est chez vous, lutte contre la malpropreté, ...
- Participation : sondage salubrité, marches exploratoires, ...

- Mettre en oeuvre le Masterplan du site Duferco

- Transformer l'ancienne école Fidèle Mengal en immeubles à appartements
- Démolir et reconstruire le bâtiment situé rue de la Station 24 à Haine-Saint-Pierre
- Requalifier le bâtiment situé rue de la Station 34-35 à Haine-Saint-Pierre
- Rénover divers bâtiments et logements (rue de l'Enfance 7, rue de la Grande Louvière 76-78, chaussée de Redemont 184…)
- Développer des logements, principalement en centre-ville, via des partenariats avec Centr'Habitat, l'AIS, la SWL et le secteur privé

- Rédiger un vade-mecum « Logement de qualité »
- Mettre en place des « Logements jeunes » à loyers modérés

- Rédiger un guide d'installation des formes alternatives d'habitat sur le territoire

PROJETS STRUCTURANTS / PORTEFEUILLES
OO 3.5 Végétaliser l'espace urbain afin notamment de réduire la part du territoire soumise à l'effet de l'îlot de chaleur.
P 3.5.1 Renforcer le maillage écologique et la gestion des espaces verts communaux
P 3.5.2 Mettre en œuvre le Plan Canopée
OO 3.6 Développer des actions visant l'amélioration du bien-être animal.
P 3.6.1 Renforcer les dispositions et mesures dédiées au bien-être animal
P 3.6.2 Sensibiliser la population à la thématique du bien-être animal
OO 3.7 Mettre en oeuvre des mesures de prévention et de lutte contre les inondations afin d'en réduire les dommages.
P 3.7.1 Mettre en œuvre le Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) et autres actions complémentaires
OO 3.8 Réduire l'impact environnemental de nos consommations publiques et privées, au travers notamment de la sensibilisation à la gestion des déchets et de la poursuite de l'autonomie énergétique.
P 3.8.1 Mettre en œuvre le Plan Communal de Prévention des Déchets (PCPD)
P 3.8.2 Mettre en œuvre le Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable et du Climat (PAEDC)

Être une ville sûre et sereine qui offre un cadre de vie durable et agréable pour l'ensemble de sa population.

EXEMPLES D'ACTIONS

Mettre en oeuvre les actions prévues en matière de :
- Aires protégées : augmentation du périmètre de protection, travail sur les SGIB,...
- Espèces invasives : plan de lutte contre les espèces invasives,...
- Maillage écologique : couloirs boisés, talus fleuris, corridors écologiques,...
- Sensibilisation et communication : inventaires biologiques, enjeux de la biodiversité,...

Concevoir et mettre en oeuvre des actions en matière de :
- Végétalisation : quartiers, cours de récréation,...
- Promotion et réglementation : taille différenciée, procédures d'urbanisme,...
- Sensibilisation et communication : charte de végétalisation, enjeux de santé publique,...

- Créer un Conseil consultatif du bien-être animal
- Interdire la vente d'animaux sur les marchés communaux
- Intensifier la lutte contre les nuisibles

- Mener des campagnes de communication autour du BEA, en priorité dans les écoles

- Mettre en œuvre les actions du PGRI
- Mettre en place une communication de crise liée aux risques d'inondations
- Poursuivre le placement de nouvelles fascines et le remplacement des fascines existantes
- Sensibiliser les agriculteurs aux MAEC et aux bonnes pratiques agricoles

Mettre en oeuvre les actions prévues en matière de :
- Zéro déchet inclusif : travail dans les quartiers,...
- Zéro déchet dès le plus jeune âge : grossesses, écoles,...
- Réemploi et réutilisation : Repair Café, Recyclerie,...
- Sensibilisation et communication : commerces, événements, horeca,...

Mettre en oeuvre les actions prévues en matière de :
- Rénovation énergétique : accompagnement des particuliers, rénovation par quartier, plateforme locale (PLRE),...
- Biomasse : stations de biométhanisation, aide à la plantation, plateforme de production de plaquettes (PPP),...
- Énergies renouvelables : systèmes d'énergies renouvelables, communautés d'énergies renouvelables,...
- Sensibilisation et communication : secteur tertiaire, partenaires du réseau climat,...

OS 4

PROJETS STRUCTURANTS / PORTEFEUILLES
OO 4.1 Améliorer la qualité de vie au travail par la mise en oeuvre d'une politique de bien-être accessible à tous les agents et adaptée aux réalités de terrain.
P 4.1.1 Mettre en place de nouveaux processus et activités renforçant l'épanouissement du personnel
P 4.1.2 Mettre en oeuvre une politique de prévention globale de l'absentéisme
P 4.1.3 Améliorer l'environnement de travail
OO 4.2 Accroître les sentiments d'appartenance et de reconnaissance, notamment par le biais d'un renforcement de la culture d'entreprise et de la communication interne.
P 4.2.1 Renforcer la gestion du parcours collaborateur
P 4.2.2 Améliorer la reconnaissance par la valorisation des accomplissements et la facilitation de la mobilité interne
P 4.2.3 Développer la communication interne
OO 4.3 Développer un modèle organisationnel décloisonné reposant notamment sur une culture du projet et une gestion transversale de l'information.
P 4.3.1 Mettre en place un Projet Management Office (PMO) au sein de l'administration
P 4.3.2 Améliorer la gestion de l'information dans l'administration
OO 4.4 Augmenter le niveau de compétences internes disponibles en veillant à l'adaptation de l'administration à l'évolution des métiers.
P 4.4.1 Développer les outils et processus améliorant l'évaluation et la gestion des compétences
P 4.4.2 Adapter la politique de formation des agents à l'évolution des métiers

Être une administration moderne et attentive à l'épanouissement de son personnel et à la performance de son organisation.

EXEMPLES D'ACTIONS

- Organiser des actions concrètes pour améliorer la cohésion intra et interdépartementale
- Soutenir l'Amicale dans l'organisation de nouvelles activités
- Mettre en place un système d'ambassadeurs bien-être

- Produire un reporting et une analyse de l'absentéisme
- Développer les préventions primaire, secondaire et tertiaire en matière d'absentéisme
- Mettre en place des campagnes de prévention ciblée (assuétudes, burn out,…)
- Proposer des ateliers santé adaptés aux contraintes des métiers

- Aménager les locaux situés rue Boucquéau en vue notamment d'accueillir le personnel du CPAS

- Renforcer et diffuser les pratiques d'onboarding
- Mettre en place une politique d'offboarding
- Mettre à disposition des stagiaires les outils et équipements appropriés pour assurer leur formation

- Mettre en avant les réussites et les témoignages des agents dans un journal interne
- Développer un plan de mobilité interne

- Déployer une newsletter interne

- Uniformiser les pratiques de planification de projet
- Clarifier les rôles en matière de gestion de projet
- Améliorer le suivi de la santé et de la performance des projets
- Déployer une solution logicielle de gestion de projet adaptée aux besoins des agents

- Implémenter des procédures normalisées d'identification, de classement et de gestion de l'ensemble de la production documentaire (physique et numérique) des services administratifs
- Mener une étude relative à l'aménagement de lieux de stockage supplémentaires

- Développer une plateforme de gestion des compétences
- Mener une réflexion relative à l'amélioration de l'efficience du processus d'évaluation du personnel

- Mettre en place une académie interne
- Former les agents à une gestion globale et transversale de l'information sous toutes ses formes
- Mettre en place des plans de formation spécifiques à l'ensemble des métiers de l'administration

PROJETS STRUCTURANTS / PORTEFEUILLES
OO 4.5 Accroître la maturité numérique de l'administration, notamment en explorant les possibilités liées à la valorisation des données et à l'intelligence artificielle.
P 4.5.1 Renforcer la sécurité informatique au sein des services de l'administration
P 4.5.2 Se doter d'une gouvernance des données assurant la disponibilité, l'intégrité, la sécurité et l'utilisabilité des données
P 4.5.3 Poursuivre la digitalisation des services de l'administration
P 4.5.4 Intégrer l'intelligence artificielle dans le travail de l'administration
OO 4.6 Se doter d'un système de pilotage et d'évaluation structuré reposant sur des indicateurs de performance et permettant d'évaluer objectivement les politiques et services publics de la Ville.
P 4.6.1 Développer les outils et processus permettant le pilotage et l'évaluation de l'action publique
P 4.6.2 Assurer un monitoring régulier dédié aux réglementations et bonnes pratiques environnementales
P 4.6.3 Optimiser l'utilisation des ressources budgétaires par un pilotage financier renforcé
OO 4.7 Réduire l'impact environnemental de l'administration communale grâce notamment à l'implémentation d'un système de management environnemental.
P 4.7.1 Implémenter un système de management environnemental (SME) au sein de l'administration
P 4.7.2 Diffuser des pratiques internes durables grâce à la participation, la formation et la réglementation douce

Être une administration moderne et attentive à l'épanouissement de son personnel et à la performance de son organisation.

EXEMPLES D'ACTIONS

- Former le personnel aux techniques d'intrusion de la sécurité
- Acquérir/développer des moyens de sécurité numérique
- Mettre en œuvre le projet «Cybersécurité : Authentification à deux facteurs généralisée»

- Renforcer la sécurité des données numériques au sein de l'administration
- Développer et clarifier la réglementation interne en matière de données
- Mettre en place un leadership de la donnée

- Digitaliser les fiches de paie
- Mettre en place un système de signature électronique
- Dématérialiser les Finances (3 modules de gestion des dépenses)
- Développer la facturation électronique en interne

- Développer une charte d'utilisation de l'intelligence artificielle
- Mettre en place un chatbot interne pour les questions RH

- Normaliser les pratiques permettant d'évaluer l'action publique
- Améliorer l'infrastructure de données dans une perspective de pilotage et d'évaluation de l'action publique par la donnée
- Créer un groupe de réflexion stratégique sur de grands dossiers

- Généraliser la vue d'ensemble de la conformité environnementale des bâtiments
- Développer un système de contrôle et de suivi du respect des bonnes pratiques environnementales sur le terrain

- Améliorer la rigueur budgétaire par l'utilisation du Budget Base Zéro
- Suivre et actualiser le plan de gestion

- Optimiser la gestion des déchets
- Mettre en place une stratégie d'achat responsable
- Réduire les consommations de l'administration (notamment en matière d'énergie et d'eau)
- Réinventer la mobilité et le fret

- Intégrer les critères de développement durable dans la conception de nos actions
- Rédiger un vade-mecum événements durables